

Nouvel affrontement sur la fiscalité

Les ministres des finances de nouveau réunis à Ottawa

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — On ne doit pas attendre de résultats spectaculaires de la conférence des ministres des finances qui commence aujourd'hui.

Bien que l'ordre du jour en soit assez chargé, la réunion a plutôt un caractère consultatif et la seule décision qu'on peut entrevoir porterait vraisemblablement sur une redéfinition et une mise à jour du mandat du comité sur le régime fiscal, créé en 1964, et qui avait, en pratique, cessé ses travaux au moment de la remise de son rapport aux premiers ministres, à l'automne de 1966.

Cela ne veut évidemment pas dire qu'il n'y aura pas d'éclats de voix au cours de cette journée. Ce sera, au contraire, une occasion unique pour les ministres des finances de faire un peu de relations publiques et de s'accuser mutuellement d'irresponsabilité fiscale.

Cette opération est d'ailleurs déjà commencée. Depuis la dernière conférence fiscale — celle du début de novembre — les hommes politiques conservateurs de l'Ontario n'ont cessé de se plaindre de la situation financière qui est faite à l'Ontario, du fait de la volonté d'Ottawa de rester sur ses positions et de ne consentir à aucun versement inconditionnel aux provinces.

Dans ce concours oratoire, le Québec fait aussi sa part, et l'avertissement sévère fait récemment par le ministre des finances M. Dozois donne une idée des motifs pour lesquels le gouvernement de Québec cherche à obtenir plus d'argent d'Ottawa et le somme, pour y arriver, de mettre fin aux doubles emplois, en donnant aux provinces les moyens financiers de prendre leurs responsabilités.

Devant toutes ces attaques, M. Edgar Benson n'a pas encore bougé d'un pouce. Il continue de dire aux provinces qu'il leur est inutile de demander le partage des fruits de la fameuse taxe de 2%, dite progrès social, et il n'a cessé d'autre part, d'affirmer qu'il n'est pas question, pour l'instant, de faire un nouveau partage des ressources fiscales ou des champs de taxation.

Cette dernière question est évidemment à l'ordre du jour de la réunion mais elle n'y apparaît qu'à la fin et c'est seulement pour permettre aux ministres de donner suite aux conclusions de la dernière conférence et de remettre en marche le comité du régime fiscal. C'est également à ce moment des discussions que les provinces donneront, s'il y a lieu, avis au gouvernement fédéral qu'il devra percevoir en leur nom un pourcentage additionnel de l'impôt sur le revenu. Les dirigeants ontariens ont depuis longtemps préparé leurs contributions à cette éventualité.

Pour le reste, la conférence d'aujourd'hui est tout à fait régulière. Une réunion semblable a lieu tous les ans, à ce moment-ci de l'année, soit au moment où les ministres des finances des provinces et du gouvernement fédéral commencent à songer à ce que sera leur prochain budget, et aux

Voir page 6: Finances



Paul Dozois

Edgar J. Benson

Une suggestion de Gérin-Lajoie

Soumettre le bill 85 à une conférence interprovinciale

par Gilles Lesage

QUEBEC — L'ex-ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a suggéré hier au gouvernement de présenter, pour étude, soit le bill 85 (sur les droits linguistiques) dans sa forme actuelle, soit un énoncé d'une politique de la langue — à une conférence intergouvernementale ou à une réunion du conseil des ministres de l'éducation.

Le Québec, dit-il, devrait profiter du délai imposé à l'étude de la protection des droits scolaires des minorités pour soumettre ses projets aux autres gouvernements. Et ce, dans un double but: pour permettre, d'une part, au gouvernement de la population du Québec de savoir ce que les autres gouvernements provinciaux ont l'intention de faire dans le domaine de la langue;

d'autre part, pour obtenir les commentaires des chefs ou représentants des autres gouvernements aux projets du Québec, qui doit en ce domaine jouer un rôle de leadership.

M. Gérin-Lajoie a fait cette suggestion au cours de l'étude du budget supplémentaire de \$41 millions présenté par M. Dozois, plus particulièrement à l'article qui prévoit un crédit de \$30,000 pour permettre

La cérémonie se déroule pour la dernière fois au Conseil législatif

La session est prorogée

QUEBEC (DNC) — La troisième session de la 28^e législature provinciale a pris fin hier soir, et pour la dernière fois, la cérémonie de prorogation s'est déroulée dans la salle rouge du Conseil législatif. Le lieutenant-gouverneur, M. Hughes Lapointe, a lu un bref message dans les deux langues pour remercier et féliciter les Chambres du travail accompli au cours de la session, et pour souligner qu'en se pliant de bonne grâce à sa disparition prochaine, le Conseil législatif avait accédé au vœu populaire pour que les réformes des structures parlementaires

se fassent au Québec, sans intervention de l'extérieur. En l'absence du premier ministre, M. Bertrand, c'est le ministre du travail et leader parlementaire du gouvernement, M. Maurice Bellemare, qui était auprès du gouverneur pour la cérémonie.

Des vingt conseillers, qui forment jusqu'au 31 décembre la Chambre haute, dix étaient à leur siège, tandis que les députés encore à Québec — à peine les tiers — étaient, comme à l'accoutumée, debout à la barre.

À l'Assemblée législative, qui devient l'Assemblée nationale avec l'abolition du Conseil, la fin de la session avait été marquée d'un échange cordial d'hommages, de remerciements et de bons vœux de la part de MM. Bellemare, Lesage, chef de l'opposition, et Gérard Lebel, président de l'Assemblée.

M. Bellemare qui, comme on l'a déjà souligné, semble le nouvel "homme-orchestre" de l'Union nationale, a ajouté à ses nombreuses activités celles de statisticien en chef de l'Assemblée. Ainsi a-t-on appris de lui que la Chambre avait siégé 107 jours, pour un

Voir page 6: Prorogation

à la commission d'enquête sur la situation du français d'entreprendre ses travaux.

Le ministre de l'éducation, M. Cardinal, a reçu avec "sympathie" la suggestion de son prédécesseur libéral.

Au député de Laurier, M. René Lévesque, qui soutient qu'il est "humiliant" de devoir créer une telle commission d'enquête, le ministre a répondu qu'au contraire, cette initiative faisait la preuve d'une "inquiétude saine" qui permettrait de réfléchir avec sérénité sur le problème et d'y apporter des solutions appropriées.

M. Cardinal estime également que le mandat est suffisamment large pour permettre à la commission d'analyser la situation tant de la langue de la majorité que de la langue de la minorité, dans tous les secteurs d'activités.

Au cours du débat, le ministre du travail, M. Bellemare, avait déclaré que son collègue des affaires culturelles (qu'il a appelé "le ministre de la langue") était en négociations avec de grandes entreprises pour les amener à faire une place plus grande au français.

Le député de Mercier, M. Robert Bourassa, a donc demandé à M. Jean-Noël Tremblay ce qu'il faisait "pour sortir des discours une fois pour toutes".

Après s'être d'abord retranché dans un silence que le député a qualifié de "méprisant", le ministre finit par dire: "Nous poursuivons d'autres démarches en vue de franciser certaines industries. Peut-être pourrions-nous tenter une pointe du côté de ce beau-père du député de Mercier?"

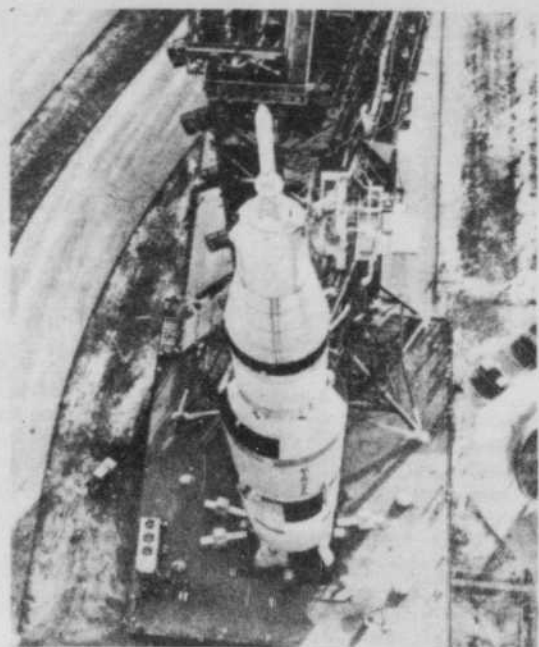
M. Bourassa répliqua que cette réponse, en plus d'être insultante pour lui-même, révélait "l'irresponsabilité tout à fait insupportable du ministre des affaires culturelles", face à l'urgence de la question.

Le ministre s'est contenté de référer le député libéral aux textes de ses discours et conférences de presse.

M. Lesage

Le chef de l'opposition, M. Lesage, a réitéré pour sa part qu'indépendamment de la com-

Voir page 6: Le bill 85



C'est dans l'habitacle Apollo qui coiffe cette fusée Saturne 5 que les trois astronautes américains entreprendront samedi leur voyage autour de la lune. La fusée Saturne mesure 363 pieds de hauteur. Voir nos informations page 11. (Téléphoto PA)

dans ce numéro

■ Jacques-Cartier freine l'entrée des non-anglophones à l'école anglaise. (Page 2).

■ Un porte-parole patronal accuse la Corporation des enseignants de "boycotter" la réforme scolaire. (Page 3).

■ En page 4, Paul Sauriol commente le rapport Dorion sur l'aménagement de la capitale canadienne.



■ En dépit d'une violente dénonciation de ses "soi-disant amis", le vice-président du Sud-Vietnam, le général Ky, qui visait de toute évidence ses alliés américains, a serré la main hier au chef de la délégation américaine, M. Harriman, lors d'une réception dans un hôtel parisien. (Téléphoto AP)

Le gén. Ky dénonce ses 'soi-disant amis'

PARIS (AFP) — Le général Nguyen Cao Ky, vice-président du Sud-Vietnam, s'est exprimé hier soir en termes amers à l'égard de certaines personnalités américaines qu'il n'a pas nommées mais a simplement qualifiées de "soi-disant amis".

Parlant à la presse au cours d'une réception donnée en son honneur, dans un hôtel parisien, par la délégation du Sud-Vietnam, le vice-président Ky a notamment déclaré: "Je suis obligé de combattre non seulement mes ennemis mais aussi mes soi-disant amis."

Le général Ky faisait apparemment allusion notamment aux déclarations du sénateur George McGovern qui vient de l'attaquer, en termes très vifs, en le traitant de "dictateur de pacotille". Le général Ky, faisant encore allusion apparemment aux déclarations faites dimanche à Washington par le secrétaire à la défense M. Clark Clifford, a souligné que la délégation du Sud-Vietnam avait présenté de nombreuses propositions pour tenter de faire sortir les conversations avec les communistes de l'impasse dans laquelle elles se trouvent.

Désignant du regard M. Averell Harriman qui se trouvait à quelques pas de lui, le général a dit: "vous pouvez demander à Harriman. Je l'ai vu 4 fois au cours des derniers jours. Nous avons eu de nombreuses discussions. Il y a eu de nombreuses propositions et pourtant un certain nombre de soi-disant amis nous blâment".

Interrogé sur le point de savoir "s'il en avait assez", le général Ky a répondu: "Non, mais vous pouvez imaginer nos problèmes". Comme on lui demandait quels étaient ses

Voir page 6: Général Ky

Avant de rencontrer Kosyguine

Nixon projette un voyage en Europe le printemps prochain

par Francis Lara, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — M. Richard Nixon projette actuellement un grand voyage en Europe occidentale qu'il espère pouvoir effectuer vers la fin du printemps prochain. Ce déplacement, qui sera sans doute le premier d'une longue série qui le conduira dans plusieurs capitales occidentales, se situera peu avant la rencontre au sommet qu'il projette

de tenir avec M. Kosyguine vers la fin de mai ou bien au mois de juin, indique-t-on dans les milieux informés. Pour l'instant, son programme outre-Atlantique n'a pas encore été arrêté dans ses détails mais le président-élu ne cache pas, en privé, son désir de consulter ses alliés occidentaux avant d'engager des négociations avec le président du conseil des ministres soviétique.

Il souhaite ainsi souligner

sa détermination d'ouvrir une ère nouvelle de coopération avec l'Europe de l'ouest et de contribuer à donner un "new look" à l'Otan qu'il estime sérieusement sclérosé. Durant toute sa campagne électorale, le vainqueur du cinq novembre a reproché au président Johnson de s'être exagérément consacré à l'Asie, souvent aux dépens des relations américano-européennes. Ses conseillers indiquent dès maintenant qu'il n'attendra pas la liquidation du conflit vietnamien pour amorcer ce tournant décisif dans la politique étrangère des Etats-Unis.

M. Nixon espère aussi obtenir un feu vert des alliés européens de l'Amérique avant de fixer un rendez-vous à M. Kosyguine. L'itinéraire de M. Nixon n'a pas encore été arrêté. On sait toutefois, qu'au mois d'octobre, il avait souligné son désir de rencontrer le général de Gaulle et de consacrer ainsi la relance des relations avec la France.

Le successeur de M. Johnson projetterait en outre de s'arrêter à Londres, à Bonn, à Rome — et, au Vatican — ainsi que de séjourner à Bruxelles, siège de l'Otan.

Le dialogue américano-soviétique pourrait donc se situer au début de l'été quelque part en Europe, soit après ce voyage ou bien à l'occasion

Voir page 6: Nixon

Après la déclaration de David Kennedy

Relance de la spéculation sur l'or

WASHINGTON (AFP) — Le problème monétaire international a surgi hier — beaucoup plus tôt que prévu — au premier rang des préoccupations du futur président des Etats-Unis, M. Richard Nixon.

La coïncidence du relèvement du taux d'escompte mardi aux Etats-Unis, avec le refus de M. David Kennedy, secrétaire au Trésor, de la

prochaine administration américaine, de prendre position sur le maintien du prix de l'or à son cours actuel, a inévitablement provoqué un renouveau de spéculations sur l'a-

venir du système monétaire. Le cours de l'or a immédiatement monté sur les marchés de Londres et de Paris. A New York, les banquiers se sont émus que le prochain secrétaire au Trésor n'exclut pas "a priori" le changement de la parité entre le dollar et l'or, base du système monétaire.

Hier matin M. Nixon a cherché à couper court aux spéculations en faisant dire par son porte-parole qu'il ne voyait aucune nécessité de changer le prix de l'or.

Sur tous les marchés monétaires européens, le dollar US a fléchi. A Londres, la livre sterling est montée à \$2,385-35, alors qu'elle cotait \$2,38-50 mardi à la clôture.

A Zurich, le dollar cotait à 4,2952 francs suisses, contre 4,2957 mardi; à Francfort il était à 3,9983 marks contre 3,9988 marks mardi; et à Paris 4,9490 francs français contre 4,949375 francs français mardi.

Peu après la hausse de l'ouverture sur le marché de Zurich, le prix de l'or enregistrerait une nouvelle poussée de 12 1-2 cents à \$41,825

l'once. Quelque cinq tonnes de métal ont changé de main au cours des deux premières heures, ce qui est déjà supérieur au débit habituel, mais bien en deçà du débit qui avait marqué la période de crise, en mars dernier.

Selon un banquier de Zurich, une grande partie de la demande d'or vient de France où l'on craint vraisemblablement une nouvelle flambée de malaise social.

On estime à Washington que M. Kennedy avait parlé mardi en financier prudent qui ne

Voir page 6: Spéculation

■ au gré du temps

Un problème capital

Le géographe Henri Dorion assisté de son équipe, vient donc de publier un épais rapport de cinq cents pages contenant trente-deux recommandations unanimes.

Il en ressort qu'il ne convient pas d'inclure la ville de Hull dans un éventuel district fédéral, mesure qui, entre autres inconvénients, entamerait l'intégrité territoriale du Québec.

Un des arguments massifs du rapport, c'est que Hull, cité entièrement bilingue aurait tout à perdre d'une inclusion dans un "Ottawa-D.F.", à prédominance anglophone.

Souhaitons que le premier ministre Trudeau jette les yeux sur le rapport Dorion et que lui vienne l'idée toute simple de fixer le siège du gouvernement fédéral dans cette ville canadienne-française où les deux langues sont à l'honneur, traduisant ainsi l'idéal du Canada bi-ethnique.

Capitalisant ainsi sur l'originalité foncière de cette cité poly-

glotte de l'extrême-Ouest québécois, le chef du gouvernement lui rendrait l'hommage qui lui est dû.

Ottawa ne serait plus alors que ce qu'elle est aux yeux de ses habitants qui savent traverser le pont lorsqu'ils veulent se changer les idées.

Ottawa deviendrait officiellement et définitivement la banlieue de Hull.

Louis-Martin TARD

Jacques-Cartier freine l'entrée des non-anglophones à l'école anglaise

Sans aller jusqu'à abolir les classes anglaises dans son territoire, sans interdire formellement non plus aux enfants d'origine autre que britannique de fréquenter l'école anglaise, la commission scolaire de Jacques-Cartier vient d'adopter des mesures pour mettre un frein à l'intégration des élèves non-anglophones à l'école anglaise de Jacques-Cartier.

La commission scolaire de Jacques-Cartier, responsable des écoles élémentaires catholiques de cette banlieue de la rive sud, a en effet décidé d'imposer désormais un examen aux enfants dont la langue maternelle est autre que l'anglais, et dont les parents demandent l'admission à l'école anglaise.

Cet examen servirait à déterminer si ces enfants maîtrisent déjà suffisamment l'anglais pour profiter avantageusement de l'école élémentaire anglaise. Dans le cas contraire, ces enfants seront dirigés vers l'école française.

Quant aux élèves de langue française, ou qui fréquentent déjà une école française à Jacques-Cartier ou ailleurs, ils ne pourront être admis à l'école anglaise à moins de posséder une maîtrise "complète" de la langue anglaise.

La résolution s'appuie notamment sur la considération suivante: "que le français est la langue de la majorité dans cette province et que cette majorité a pleinement le droit que sa langue devienne celle des nombreux venus qui ne parlent pas déjà une des deux langues officielles du Canada".

La résolution décrétant cet-

te nouvelle politique a été adoptée par la commission scolaire de Jacques-Cartier à sa séance du 4 décembre dernier et vient d'être communiquée aux journaux.

En voici le texte intégral: "Admission de certains élèves devant fréquenter les écoles anglaises de notre territoire; "Attendu que l'école Joseph de Séigny regroupe tous les écoliers de langue anglaise du territoire de la commission des écoles catholiques de la cité de Jacques-Cartier et que la langue principale enseignée est la langue anglaise;

"Attendu que certains parents désirent inscrire à cette école des enfants qui ne parlent pas suffisamment la langue anglaise, pour suivre avantageusement l'enseignement qui y est donné;

"Attendu que ces enfants parlent très bien le français et qu'ils sont intégrés dans un milieu canadien-français;

"Attendu que l'acceptation de l'inscription d'un enfant non Anglais pourrait être la cause de l'échec ou du retard d'un tel écolier, mais en plus de l'échec et du retard des autres élèves de sa classe;

"Attendu que par ailleurs, on ne fait aucun tort à ces personnes, vu qu'au cours secondaire l'anglais sera enseigné comme langue seconde;

"Attendu que le français est la langue de la majorité dans cette province et que cette majorité a pleinement le droit que sa langue devienne celle des nombreux venus qui ne parlent pas déjà une des deux langues officielles du Canada;

"Il est proposé par M. le

commissaire Charles-F. Labrecque et résolu à l'unanimité;

"Que tous les écoliers dont la langue maternelle est autre que la langue anglaise soient tenus de subir un examen permettant d'évaluer la facilité pour eux de parler la langue anglaise de manière à déterminer si oui ou non de tels écoliers peuvent être acceptés dans l'enseignement de la langue anglaise;

"Que tous les écoliers n'ayant pas subi ledit examen à la satisfaction de la commission scolaire soient tenus de s'inscrire dans une école de langue française;

"Qu'aucun élève de langue française, déjà dans une classe française ici ou ailleurs ne possédant un contrôle complet de la langue anglaise, ne soit admis à l'école anglaise dans la classe équivalente ou même inférieure."

Les accidents mortels dus aux machines agricoles s'accroissent à un taux effarant

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA (PC) — Le taux des accidents mortels imputables aux machines agricoles, proportion gardée, vient tout de suite après celui des accidents de la route, et depuis quelques années, ces accidents s'accroissent plus rapidement que ceux de la route.

Soixante-dix-huit pour cent de tous les accidents mortels survenant sur les exploitations agricoles au Canada sont rattachés à l'utilisation du tracteur.

Cependant, cette brusque augmentation n'a "apparemment soulevé aucune émotion au sein de l'opinion publique et semble être passée inaperçue au Canada."

Ce sont là des constatations contenues dans une étude de la commission royale d'enquête relative aux machines agricoles, rendue publique hier dans la capitale fédérale.

L'étude préparée par l'économiste agronome Graham F. Donaldson note qu'au cours des cinq dernières années, 600 personnes, y compris 200 enfants, ont été victimes dans les exploitations agricoles cana-

diennes d'accidents mortels imputables à l'utilisation d'un tracteur ou d'une autre machine.

Selon l'auteur, au cours des 10 dernières années, le taux des accidents mortels a doublé par rapport à la population agricole qui décroît.

M. Donaldson note qu'en dépit de cette tendance inquiétante, les fabricants, les gouvernements provinciaux ou les associations pour la prévention des accidents n'ont rien fait ou presque pour rendre l'utilisation des machines agricoles moins dangereuse.

L'auteur recommande que l'on prépare un programme planifié de sécurité agricole fondé sur la recherche, l'éducation et l'établissement, par une loi si nécessaire, de certaines normes à l'égard des machines agricoles.

Ces normes, explique-t-il, exigeraient que les tracteurs soient équipés de châssis ou de cabines de sûreté, de sièges ou de poignées pour les passagers, d'une seule pédale de freins pour arrêter le véhicule, de réducteurs de bruit et de vitesse, de dispositifs ou d'écrans protecteurs et d'un système d'éclairage plus puissant.

Carrières et Professions

HÔPITAL GÉNÉRAL FLEURY INC.

Requiert les services

D'INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Pour travail du soir (3 1/2 h. à 11 1/2 h.)

Service Général: Médecine, chirurgie, obstétrique et urgences.

Bénéfices marginaux et salaire conventionnels.

S'adresser à

Hôpital Général Fleury Inc.
Bureau des soins infirmiers
2180 est. rue Fleury
Montréal, Qué.

COMPTABILITÉ ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaire \$7,000. Hôpital de 50 lits.

Écrire à:

Case 1009,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

COMPAGNIE DE FILMS

Cherche doublure-compagnon "standing" pour 2 comédiennes 5 pi. 3 1/2 po. 105-110 lb., 5 pi. 5 po. 110 lbs, pour tournage d'un long métrage.

Pour entrevue samedi,
tél. à 849-5565

SOCIOLOGUE

FONCTIONS:

Étudier à l'intérieur d'un projet de rénovation sociale les caractéristiques d'une communauté donnée, leurs besoins (services disponibles, services reçus, privations senties) et présenter des recommandations afin d'améliorer leur situation.

QUALIFICATIONS:

Baccalauréat en sociologie ou l'équivalent.

TRAITEMENT:

Selon qualifications et expérience.

S'adresser à

Guy Bilodeau, directeur
Service des recherches,
Service social du Centre du Québec,
C.P. 1330,
Nicolet, P.Q.

LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE

LABORATOIRE DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Notre compagnie désire confier la surveillance du personnel et de l'équipement d'une section de notre service du contrôle de la qualité à un bachelier en sciences (option chimie), âgé de moins de 30 ans.

Le candidat choisi aura de solides connaissances en mathématiques et en statistiques et de préférence, un an d'expérience dans l'industrie alimentaire ou de l'emballage.

Le poste est disponible immédiatement.

La gamme complète des avantages sociaux est offerte à nos employés.

Les candidats intéressés sont priés de faire leur demande par écrit en adressant un curriculum détaillé à

L'Officier de Sélection,
Service du Personnel,
1555 est. rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.

CORNWALL, ONTARIO

ÉCOLE SECONDAIRE GÉNÉRAL VANIER

demande

pour le 1er janvier 1969

UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS

12e année (cours de 5 ans)
11e année (cours de 5 ans)
11e année (cours de 4 ans)
10e année (French, méthode L.F.I.)

Total de 29 périodes par semaine.

Le barème de traitement:

Catégorie 1, \$6,400 et maximum \$10,700.
Catégorie 2, \$6,700 - \$11,200.
Catégorie 3, \$7,400 - \$12,700.
Catégorie 4, \$7,900 - \$13,100.

Allocation pour maîtrise - Allocation pour expérience au niveau secondaire jusqu'à un maximum - Expérience au niveau primaire jusqu'à un maximum de \$3,000.

Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

M. John J. Comtois, directeur,
École secondaire général Vanier,
1500 Cumberland,
Cornwall, Ontario
Tél. École 933-5500
Rés. 933-4567

Veuillez indiquer votre numéro de téléphone



VILLE DE MONTRÉAL

Offre d'emploi permanent

Sténo-secrétaire grade 1 (Bureau des avocats)
(\$4,675. - \$5,760.)

TRAITEMENT: Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience de la candidate.

AVANTAGES SOCIAUX: Vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

QUALITÉS REQUISES: Facilité de rédaction en français et en anglais. Avoir complété une 11e année d'études et posséder quelques années d'expérience en qualité de sténo-dactylo dans une étude légale. Les candidates qui détiennent un baccalauréat en arts ou qui ont complété des études équivalentes à la rhétorique et qui possèdent une bonne connaissance de la sténographie et de la dactylographie sont aussi admissibles à ce concours.

Date limite d'inscription: 3 janvier 1969.

Les candidates doivent présenter leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur demande d'emploi. Cette demande s'obtient au service du Personnel, bureau no 403, Hôtel de Ville, 275 est. rue Notre-Dame, téléphone: 872-3236.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

Offre d'emploi

Un directeur d'école secondaire polyvalente

FONCTION:

Administrer et diriger une école secondaire polyvalente située dans le comté de Laprairie.

EXIGENCES:

Détenir un brevet d'enseignement ou un permis du Ministère de l'Éducation; avoir une formation universitaire au niveau de la licence ou de la maîtrise ou l'équivalent; posséder à un haut degré le sens des relations humaines et avoir des qualités de chef d'entreprise; avoir une expérience pertinente et diversifiée (formation générale et professionnelle) dans le domaine de l'éducation.

Salaire selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir toute postulation avant le 24 décembre 1968 à:

J. Henri Rheault, dir. gén.
9 nord, boul. Montcalm,
Candiac, Qué.

AVOCAT

Un manufacturier international de produits de construction en métal et de machines - outils lourdes dont le siège social corporatif, se trouve à Pointe Claire, Québec, requiert les services d'un Conseiller Corporatif Adjoint.

Celui-ci fera rapport au Conseiller Corporatif/Secrétaire, et ses responsabilités comprendront la formation et la surveillance de filiales locales ou à l'étranger, y compris licences, baux, entreprises communes, et acquisitions, administration des marques déposées et des brevets à l'étranger, préparation des procès-verbaux corporatifs et enfin toutes affaires concernant les douanes, les règlements commerciaux et le recrutement.

Le candidat accepté devra être avocat (de préférence membre du barreau du Québec) âgé de 25 à 35 ans ayant une expérience de deux ou trois ans dans un cabinet de droit ou dans un département de droit corporatif. Il doit être bilingue (anglais et français). La connaissance d'autres langues y compris l'espagnol ou l'allemand serait avantageuse.

Cette situation offre d'excellents débouchés et des possibilités d'avancement au sein d'une organisation dynamique et progressive. Le salaire correspondra pleinement à l'expérience et aux qualifications.

Envoyer un curriculum vitae complet confidentiel aux bons soins du Conseiller Corporatif.

M. J.L. Bruhl, Conseiller Juridique
Hunter Douglas Limited
2501, Trans-Canadienne,
Pointe Claire, Québec.

■ aujourd'hui

M. Yves Gabias, ministre des institutions financières, compagnies et corporations, et ministre de l'immigration du Québec, sera le conférencier, aujourd'hui à midi trente, au déjeuner de la Chambre de commerce française au Canada, qui aura lieu à l'hôtel Ritz Carlton, salon ovale. M. Biraud, ambassadeur de France au Canada, sera au nombre des invités.

À l'issue d'un déjeuner qui aura lieu à midi, dans les salons de la gare maritime Iberville, le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, présentera une rétrospective des activités du port au cours de l'année et répondra aux questions des journalistes.

Un nouveau système d'automatisation totale dans le secteur ban-

caire mis en opération depuis le 23 novembre dernier à la Caisse populaire de St-Eldégar, ville de Laval, sera présenté cet après-midi, à 14h30, à la presse. Le nouveau système a été conçu par les experts de la Fédération de Montréal des Caisse Desjardins et ceux de la compagnie National Cash Register.

Le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier donnera une importante conférence de presse cet après-midi, à 17h, dans la salle de la cour municipale, à l'ancien hôtel de ville de Pont-Viau, à Laval. Le ministre fera part aux autorités municipales et aux organismes de santé de Laval de ses décisions relatives au centre d'hébergement et à l'hôpital de Laval.

Le lancement officiel de la nouvelle méthode d'étude des langues. Linguistique, aura lieu en fin d'après-midi, à 18h30, en la salle de l'école de la Nativité, 2051, rue St-Germain, à Montréal. M. Louis Bruens, l'auteur, sera présent.

Le Conseil des clubs sociaux tiendra une réunion, à 18h30, sur le problème de la pollution des eaux dans la région de Montréal. La rencontre aura lieu à la salle de réception de la brasserie Molson. Les membres du comité de pollution ainsi que les membres du Conseil des clubs sociaux participeront à la discussion.

L'ouverture officielle du Jardin des merveilles sous la neige aura lieu ce soir, à 19h, au Jardin des merveilles, vis-à-vis le 3819, avenue Calixa-Lavallée. Une réception au pavillon du restaurant Parc LaFontaine suivra la cérémonie.

La réception de Noël offerte par les officiers du Conseil du travail de Montréal aura lieu ce soir, à la suite de l'ajournement de l'assemblée régulière, à 20h.

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!

Rosé pétillant
FAISCA
R.A.Q. No 534-G 26 or 27 90

B/B ENCAN B/B

D'ordre des exécuteurs d'une succession

PROPRIÉTÉ À REVENU COMMERCIALE-RESIDENTIELLE
4 MAGASINS — 22 LOGIS NON CHAUFFÉS
1148 — 1176 est. rue ONTARIO
1916 — 1936, rue MONTREAL
Environ 7,000 pi. ca. de terrain

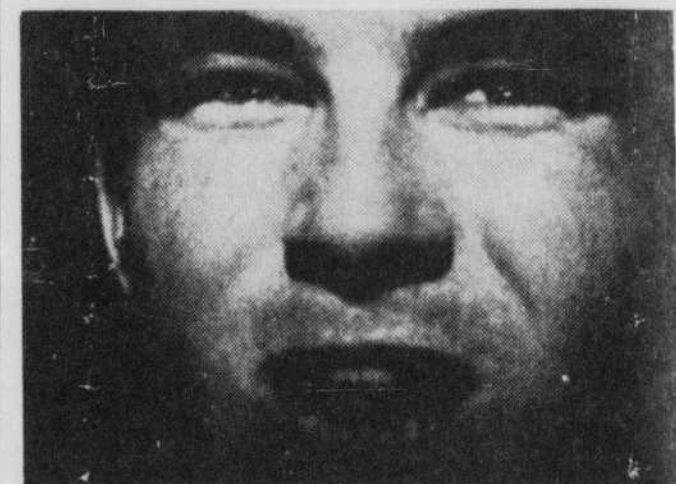
Comptant ou chèque visé requis lors de l'encan \$7,500
Le solde étant payable comptant à la signature de l'acte de vente dans les soixante jours suivant l'encan.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE-RESIDENTIELLE
4870 — 4874 boul. ST-LAURENT
GRAND MAGASIN et 2 LOGIS de 7 PIÈCES

Comptant ou chèque visé requis lors de l'encan \$5,000.
Le solde étant payable comptant à la signature de l'acte de vente dans les soixante jours suivant l'encan.
Plus amples détails et conditions de la vente peuvent être obtenus des encanteurs. Nom de la succession donné sur demande aux soumissionnaires.

Lieu et date de l'encan:
LUNDI LE 23 DÉCEMBRE 1968 à 11 a.m.
à L'HOTEL REINE ELIZABETH, Montréal.
(Salon Harricana)

BISSELL & BISSELL LTD.
LES PLUS IMPORTANTS ENCANTEURS À MONTRÉAL



OBJECTIF: CARRIÈRE

Vous voulez faire carrière comme officier des Forces armées canadiennes? Ce n'est pas impossible... Si vous avez au moins votre immatriculation junior, les collèges militaires du Canada vous offrent la possibilité d'obtenir, sans frais, votre baccalauréat en sciences, en génie ou en arts. Si vous croyez être de la trempe de ceux qu'on choisit, venez nous voir, nous vous fournirons tous les renseignements.

Centres de recrutement
1254, rue Bishop
Montréal, Qué.
Tél.: 879-6518

50, rue Couture
Sherbrooke, Qué.
Tél.: 562-0870



EN FIN DE COURSE: UN HOMME, UN VRAII

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE ROYER OFFRE D'EMPLOIS BIBLIOTHÉCAIRE

LA FONCTION:

Sous la direction du Principal d'une École polyvalente, assurer l'organisation, le développement et l'administration de la bibliothèque.

LES QUALIFICATIONS:

Détenir un diplôme en bibliothéconomie et posséder une expérience valable.

CONTRÔLEUR

LA FONCTION:

Sous la direction du Principal d'une École polyvalente, il aura la responsabilité financière de l'organisation matérielle: achats, contrôle, préparation du budget, etc.

LES QUALIFICATIONS:

Détenteur d'un C.A. ou expérience comptable en administration.

RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

LA FONCTION:

Sous la direction du Principal, assurer la mise en place de l'équipement et superviser l'enseignement professionnel de l'École polyvalente.

LES QUALIFICATIONS:

Diplôme d'enseignement professionnel ou qualifications équivalentes; expérience de direction indispensable.

Engagement à ces postes dès le début de janvier en vue de l'ouverture de l'École en septembre 1969.

Adresser vos candidatures avec curriculum vitae à:

M. Camille Pigeon,
Chef du personnel,
La Commission Scolaire Régionale Le Royer,
129, avenue Grande-Allée,
Montréal-Est, 550, P.Q.



■ Quelque 130 Québécois, membres de la Société des échanges internationaux, ont quitté Montréal à destination de Paris, sur un vol nolisé d'Air Canada, pour passer les vacances de Noël en France. On voit ici dans l'ordre habituel: M. Gilles Doucet, directeur général de la Société, qui profitera de son séjour en France pour prononcer des conférences sur le Québec aux universités de Lille et de Poitiers, en compagnie de Me Serge Lefebvre, président de la Société et de M. Claude Valois de la Coopérative de Povungnituk, qui parlera du Nouveau Québec dans les mêmes universités. (Photo Air Canada)

En démissionnant de son poste à l'université SGW

M. Rae a cédé aux pressions de la démocratie de participation

Après avoir annoncé il y a quelques jours qu'il démissionnait de son poste "pour des raisons de santé", le principal et vice-chancelier de l'université Sir George Williams, M. Robert C. Rae, a déclaré hier qu'il s'est démis de ses fonctions en raison des "nombreuses pressions et sollicitations" dont il était l'objet.

Dans une déclaration officielle datée de mardi, M. Rae

affirme: "Je ne me sentais plus en état, physiquement et mentalement, de répondre aux nombreuses pressions et sollicitations dont j'étais l'objet. La démocratie de participation exige beaucoup de temps. Il faut beaucoup de force et d'énergie, ce dont je ne dispose pas en ce moment".

Le démissionnaire ajoute qu'il est fortement en faveur de la participation du person-

nel de l'université et des professeurs à l'évolution de l'enseignement supérieur, mais il précise qu'à son avis, "de nouveaux aménagements administratifs devront être mis au point afin que la participation n'entraîne pas le bon fonctionnement de cette institution pédagogique".

L'université, écrit M. Rae, est à l'avant-garde de l'évolution sociale, qui demande de nouveaux types de rapports entre les partenaires de cette institution — les administrateurs, les professeurs, les étudiants, le personnel et les diplômés — ainsi qu'entre l'université et la société en général.

"On peut accueillir avec satisfaction l'engagement sans cesse croissant de tous les éléments qui composent le milieu de l'éducation, et avoir foi dans cette évolution pour trouver une façon efficace de travailler ensemble au développement des personnes et à la croissance des institutions. Mais, ajoutés à une participation extérieure grandissante elle aussi, ces nouveaux modes d'engagement demandent du temps et de l'énergie qui sont dissipés sous la pression de l'immédiat et du travail quotidien".

Le chancelier de Sir George Williams, M. Fraser F. Fulton, a rendu hommage au travail du vice-chancelier démissionnaire et s'est dit attristé par son départ.

C'est le vice-principal aux affaires de l'enseignement, M. Douglass Burns Clarke, qui assurera l'intérim au poste de vice-chancelier et principal, d'ici juin prochain.

Hôpital Notre-Dame

M. Marc Bourgie, président de Urgel Bourgie Limitée, vient d'être nommé gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame et membre de son conseil d'administration. M. Bourgie est également président de la Société Coopérative de Frais Funéraires, de la Compagnie générale de Frais Funéraires, Limitée, de Gustave Drouin Limitée, d'Habitat Moderne Inc., et président du Foyer Saint-Henri Inc.

La CEQ réclame toujours l'arbitrage Nouvelle rupture des négociations

QUEBEC (Le Devoir) — Les représentants des trois corporations provinciales d'enseignants ont rompu à nouveau hier les négociations avec le gouvernement et les commissions scolaires, deux semaines après avoir accepté de reprendre ces pourparlers interrompus en novembre. Ils ont, en outre, demandé officiellement à nouveau l'arbitrage.

"Il nous est impossible de croire plus longtemps à la valeur du genre de rencontres que nous avons eues au cours des deux dernières semaines. La reprise des négociations directes s'est révélée un succès", a déclaré au cours d'une conférence de presse le chef négociateur des enseignants, M. Joseph-O. Leblanc.

Le porte-parole a toutefois déclaré que les négociateurs des enseignants "demeurent disponibles pour toute séance de négociation où la partie patronale serait vraiment disposée à nous présenter quelque chose de neuf et de positif, susceptible de faire avancer réellement la situation".

Commentant le geste des enseignants en Chambre hier, le ministre d'Etat délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, a affirmé que la partie patronale est prête à reprendre les négociations n'importe quand et a soutenu que "des domaines très importants n'ont pas encore, à notre avis, été suffisamment explorés". Il a cité, à titre d'exemple, la question du perfectionnement des maîtres.

Dans sa conférence de presse, le chef négociateur des enseignants a déclaré que la partie patronale n'a pas encore fait la preuve qu'elle désirait réellement solutionner le problème des négociations par le moyen de négociations directes.

"Nous avons l'impression, a dit M. Leblanc, que la partie patronale désire s'en tenir à ce que Me Jean Cournoyer, négociateur en chef de la partie patronale, déclarait dans une lettre adressée aux présidents des trois corporations d'enseignants. Je cite: "Fondamentalement, nous nous attendons à la conclusion d'un accord sur la base des propositions que nous vous avons communiquées pendant la conciliation". Affirmation qui a été reprise par le nouveau président de la FCSC dans une déclaration aux journaux.

"Depuis la reprise des négociations, trois séances ont été tenues et ce n'est qu'à la

séance d'hier que la partie patronale déposait quelques modifications mineures à ses textes antérieurs. Aussi croyons-nous inutile de poursuivre ce genre de discussions infructueuses, d'autant plus que Me Cournoyer nous présente presque un nouvel ultimatum, rappelant celui du 4 novembre, en soutenant qu'il se sent incapable de nous présenter de nouveaux compromis aussi longtemps que nous demanderons l'arbitrage".

M. Leblanc a rappelé que les enseignants ont demandé l'arbitrage pour la première fois en novembre. Ce qui leur fut refusé par le négociateur en chef de la partie patronale, M. Cournoyer, qui proposa comme solution de rechange la reprise des négociations. Il soutenait que c'était, à son avis, le seul moyen de trouver une solution au différend et invitait

du même coup les enseignants à signer ses propositions déposées en conciliation.

"Nous avons accepté, de bonne foi, cette proposition, désireux de tenter toutes les chances de régler pacifiquement le problème des négociations", a dit M. Leblanc.

"Nous avons eu une première rencontre le mercredi 11 décembre. Me Cournoyer a consacré la majeure partie de cette journée à nous faire la leçon sur de prétendues erreurs qui se seraient glissées dans un de nos documents d'information. Nous avons néanmoins repris les discussions le lendemain en prenant l'initiative de déposer de nouveaux compromis au chapitre de la classification et de l'application de l'entente sur les salaires.

"Suite à cette rencontre, la partie patronale devait nous

présenter ses réponses, samedi matin le 14 décembre. Mais en guise de représailles contre les rencontres que nous avions eues la veille avec les députés relativement à notre demande d'arbitrage, la partie patronale a décidé de remettre cette rencontre à mardi le 17 décembre.

Hier, de poursuivre M. Leblanc, nous avons obtenu des précisions sur deux points nouveaux:

a) Le versement des montants forfaitaires le 20 avril;

b) Le maintien de quelques anciens brevets à leur classification actuelle, à la condition que les détenteurs de ces brevets récupèrent par des études intensives la différence entre leur classification actuelle et la classification réduite offerte par la partie patronale.

Cependant, a-t-il affirmé, la partie patronale n'apportait aucune réponse nouvelle en ce qui concerne: a) le maintien de l'ensemble des droits acquis sur la classification pour fins de rémunération; b) la reconnaissance officielle des cours de recyclage; c) les primes d'encouragement aux études; d) la rétroactivité des salaires à compter de septembre 1968.

"La partie patronale ne nous a pas fait la preuve qu'elle désirait réellement solutionner le problème des négociations par le moyen des négociations directes. Dans les circonstances, les trois corporations d'enseignants (CEQ - PAPT - FACT) ont décidé de redemander officiellement l'arbitrage, convaincues qu'il s'agit là d'un excellent moyen pacifique de régler le différend."

Un porte-parole patronal accuse:

La Corporation des enseignants "boycotte" la réforme scolaire

QUEBEC (Le Devoir) — Le président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques, M. Fernand Lefebvre, a accusé hier "des syndicats d'enseignants" de "semer la confusion et le désordre dans un certain nombre d'écoles", afin de forcer les commissions scolaires à accepter leurs exigences à l'occasion de la négociation provinciale de leur convention collective.

"Parlant devant les membres du club Richelieu-Québec, M. Lefebvre a affirmé que la Corporation des enseignants du Québec a lancé un "boycottage de la réforme scolaire" qui force des enseignants "à se diminuer devant leurs élèves et leurs parents par des actes indignes d'éducateurs professionnels".

M. Lefebvre a souligné d'autre part que la CEQ veut soumettre à un arbitrage le règlement de clauses qui comportent des possibilités d'augmentation dans les dépenses d'éducation et qui pourraient modifier le "droit des parents de contrôler l'éducation de leurs enfants par l'entremise des commissaires d'écoles élus par eux". "Il ne saurait être question, a dit le président de la FCSC, de soumettre à la décision d'un arbitre la capacité de payer des contribuables du Québec et encore moins les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants".

M. Lefebvre a souligné d'autre part que les commissions scolaires et le gouvernement du Québec déboursent actuellement \$365,000,000 en salaires pour les enseignants et qu'en 1971, selon les échelles de salaires maintenant acceptées par les deux partis il en coûtera \$430,000 aux contribuables du Québec uniquement à ce poste.

Or, a poursuivi M. Lefebvre, les syndicats d'enseignants réclament encore \$108,000,000 en plus des augmentations de salaires de \$155,000,000 déjà consenties, réparties sur trois ans.

Interrogé par le "Devoir" sur le sens de cette affirmation, puisqu'il est notoire que les enseignants ont renoncé à leurs demandes initiales de salaires et ont accepté l'offre patronale sur ce point, M. Lefebvre a expliqué que les 108 millions additionnels dont il a fait mention représentant le coût des revendications syndicales quant aux charges d'enseignement.

Ainsi, a-t-il expliqué, l'engagement de spécialistes à l'élémentaire, à raison de 1 spécialiste par 10 instituteurs, coûterait \$18,000,000 par année et \$54,000,000 en trois ans. La réduction du rapport maîtres-élèves de 1/27 à 1/26 à l'élémentaire et de 1/17 à 1/16 au secondaire coûterait aussi \$18,000,000 par an, soit \$54,000,000 en trois ans. Au total, \$108,000,000 pour la durée de la convention collective.

Selon M. Lefebvre, les syndicats d'enseignants ont déjà négocié et obtenu le maximum possible pour leurs membres compte tenu de la situation financière du Québec. Insister davantage, a-t-il dit, signifierait que les syndicats veulent accaparer des sommes qui sont destinées à d'autres fins dans le secteur public, comme les hausses de traitement des infirmières, ou des fonctionnaires, les constructions d'écoles ou de routes, ainsi que l'aide à l'expansion industrielle.

UN SPÉCIALISTE VOUS PARLE "CHEVEUX"

Les recherches relatives à la trichologie ou science pour traiter les cheveux remontent aux temps avant notre ère. Il y eut beaucoup de charlatans et de superstitions mais des savants ont mis tous leurs efforts à faire progresser cette science et de nombreux livres ont été écrits sur les nombreuses maladies du cuir chevelu. Malgré cela l'ignorance des gens à ce sujet est encore grande et l'idée est généralement répandue qu'il n'y a rien à faire contre la calvitie. Les méthodes scientifiques modernes prouvent pourtant le contraire.

peut examiner votre cuir chevelu et diagnostiquer quelle est la cause de votre perte de cheveux et se prononcer sur le traitement adéquat.

Le spécialiste R. A. PIERRE en publiant ce présent article, veut renseigner le public sur les maladies capillaires et est à la disposition de chacun, homme, femme ou enfant. L'examen est privé et Monsieur PIERRE répondra franchement à quatre questions: 1) Quelle est la maladie de votre cuir chevelu? 2) Le traitement PIERRE peut-il vous aider? 3) Si oui, jusqu'à quel point? 4) Combien vous en coûtera-t-il?

Comme dans toutes maladies, le plus grand danger est la négligence que l'on apporte à se faire soigner. Dans la calvitie, l'hérédité n'intervient que dans seulement 1% des cas. Votre trichologiste

Au choix: traitement à appliquer à votre domicile par vous-même ou si vous préférez, traitement en clinique donné par un personnel compétent.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

PROFITEZ DE LA VENTE TOTALE DE TOUS LES STOCKS EN LIBRAIRIE QU'IL NOUS FAUT LIQUIDER

VENTE FIN DE BAIL

RÉDUCTION JUSQU'À **20 et 70%**

EXEMPLE:

Livre de poche simple80¢
Livre de poche double1.20
Pour achat de \$15. - 70¢ et 1.10
Pour achat de \$20. - 60¢ et 1.10

SUR MARCHANDISE EN MAGASIN

LIBRAIRIE CANADO-BELGE
A. PASCAL PROP.
3732 Masson - 727-8151

Un exemple surprenant

LE LIVRE DE POCHÉ

SIMPLES:	\$1.10	.55
DOUBLES:	\$1.30	.75
TRIPLES:	\$1.75	.88

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest 844-6571

JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

50%

SUR \$30.

RÉDUCTION DE 50% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS \$30. AU MAGASIN SEULEMENT

THORIN

CHARLES (447-51)

MOUTON À VENT (430-91)

MAGNUS SUPERIOR (430-81)

A grands repas grands crus

Raisins rouges ou dorés
De soleil gorgés
Jus de Bourgogne
Raisins rouges ou dorés
Vins suaves et corsés
Capitoux et fruités
Bourgeois juteux
Convives cambés

Importé de France
C.D.M. - Montréal

VIENT DE PARAÎTRE... L'UNIVERSITÉ ÉLECTRONIQUE

• 5e COLLOQUE ANNUEL DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL OCTOBRE 1968

• DES ÉTUDES DE: MICHEL BARCELO • JACQUES BOUCHER • GERARD BEAUGONIN • JACQUES H. DEROME • JEAN FORTIER • BENOÎT LACHAPPELLE • BERNARD LANCTÔT • WILLIAM LEE • RENÉ-J.-A. LÉVESQUE • GEORGES MIEDZINSKI • JEAN MILLO • ANTONIO QUÉRIDO

En vente partout à \$2.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de LaGauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

EDITIONS DU JOUR

VIENT DE PARAÎTRE AUX
EDITIONS DU
JOUR...

Dirigées par Jacques Hébert
3115, ST-DENIS, MONTRÉAL
V1 9-2226

Le rapport Dorion sur l'aménagement de la capitale canadienne

Le rapport de la Commission Dorion, qui a été rendu public à Québec mardi, comporte des recommandations à la fois fermes et nuancées qui tracent de manière précise les conditions et les exigences de la participation de notre province à l'aménagement et à l'administration de la partie québécoise de la capitale fédérale.

La première recommandation rejette toute idée de district fédéral qui impliquerait le détachement d'une portion du territoire québécois. Le programme d'aménagement de la capitale, conçu par les autorités fédérales, a été modifié à diverses reprises, et on y a inclus depuis le début du siècle des parties plus ou moins étendues du sol québécois. Mais jamais le gouvernement central n'a proposé officiellement de soustraire cette région à la juridiction du Québec; aucun de nos gouvernements provinciaux n'y aurait consenti.

Toutefois, en 1927, le Parlement canadien a créé une Commission du district fédéral à laquelle il a attribué un pouvoir d'expropriation que ne possédait pas la Commission d'embellissement d'Ottawa qui existait auparavant. Ce pouvoir d'expropriation, que M. Duplessis estimait contraire à la constitution, a été confirmé il y a deux ans par la Cour suprême du Canada.

Il est évident que ce droit d'expropriation ne supprime pas la souveraineté du Québec sur cette portion de son territoire, car le gouvernement central possède à divers endroits des immeubles pour des fins qui sont de sa compétence et il peut procéder pour ces fins à des expropriations. Mais le Parlement canadien a accordé à la Commission de la capitale nationale, en 1959, un pouvoir d'exproprier si étendu que c'est une atténuation dangereuse et inacceptable aux prérogatives du Québec quant à l'aménagement de son territoire.

En effet, l'autorité accordée à la CCN en matière d'aménagement s'étend à une région de 750 milles carrés en territoire québécois, dont la CCN a exproprié 110 milles carrés. Les travaux d'aménagement de la CCN ont contribué à l'embellissement de cette région, mais ils ont entraîné aussi des inconvénients sérieux, car l'essor économique de Hull et de l'Ouest du Québec a été entravé.

Pour corriger cette intervention inacceptable d'Ottawa, la Commission Dorion recommande que le Québec entreprenne les démarches nécessaires en vue d'obtenir la cession des terrains actuellement possédés par la CCN en territoire québécois, et que

ce transfert de propriété soit inconditionnel et sans compensation financière. Cette dernière exigence est justifiée, parce que les terrains expropriés l'ont été pour les fins de la capitale nationale et sans consultation ni consentement du Québec; notre province n'a donc pas à payer ces expropriations.

Tout en réclamant ce qui lui appartient, notre province coopérerait à l'aménagement de la capitale fédérale, de façon efficace. Du reste, les autorités fédérales ont aussi rencontré des résistances de la part de l'Ontario, qui n'entend pas renoncer à son autorité sur la ville d'Ottawa et ses environs inclus dans la région de la capitale.

L'on se souvient que l'hiver dernier, M. Pearson avait annoncé la formation d'un comité conjoint du gouvernement fédéral et des gouvernements du Québec et de l'Ontario pour préparer un régime administratif de la capitale. M. Johnson avait déjà annoncé, dès 1967, un projet de loi pour créer une commission d'aménagement de l'Ouest du Québec.

La Commission Dorion propose une structure de ce genre en lui donnant plus de précision. Une commission tripartite permanente serait chargée de préparer et de mettre au point périodiquement un plan d'aménagement de l'ensemble de la région de la capitale canadienne. Aucune décision concernant le territoire d'une des deux provinces ne pourrait être prise sans le consentement du gouvernement de cette province. De cette façon, et dans le cadre assez large des fonctions de cette commission tripartite, les droits et les compétences des deux provinces seraient sauvegardés, et les trois gouvernements disposeraient collectivement de tous les pouvoirs utiles pour appliquer efficacement et harmonieusement les programmes approuvés.

La Commission d'aménagement de l'Ouest du Québec, annoncée par M. Johnson et que préconise la Commission Dorion, aurait évidemment pour fonction d'élaborer et d'exécuter les projets approuvés par la commission tripartite; elle pourrait aussi préparer des projets qui seraient soumis à cette conférence par le gouvernement provincial, ainsi que des programmes en vue de l'aménagement et de l'équipement de cette région, ce qui a été trop négligé dans le passé.

Cette commission de l'Ouest du Québec assumerait dans la partie québécoise de la capitale canadienne les tâches confiées ac-

tuellement à la CCN; elle assurerait les liaisons utiles avec l'organisme ontarien correspondant pour que les programmes soient harmonisés de part et d'autre.

Dans le domaine de l'aménagement les municipalités ont un rôle important, et la Commission Dorion recommande avec raison que l'on réduise le nombre des corporations municipales de zone métropolitaine de Hull. Elle préférerait le regroupement en une seule municipalité, mais si on en laissait deux, trois ou quatre, elle estime qu'il faudrait alors établir une autorité supramunicipale qui traiterait avec la commission de l'Ouest du Québec, avec la commission tripartite, et même s'il y a lieu avec l'organisme régional de l'est-ontarien pour la gestion commune de certains services publics.

Les recommandations au nombre de 37 vont jusque dans le détail sur certains points majeurs et indiquent au gouvernement du Québec les structures qui permettraient toute l'efficacité désirable dans l'aménagement de la capitale fédérale, et protégeraient en même temps les intérêts de notre province. Le gouvernement central y gagnerait, car la collaboration des deux gouvernements provinciaux permettrait des interventions et des résultats plus complets que ceux qu'il peut obtenir avec la présente Commission de la capitale nationale dont les pouvoirs sont forcément limités et qui n'est pas en mesure de corriger les dégâts qu'elle cause involontairement.

Tout en formulant des exigences rigoureuses sur les questions essentielles, la Commission Dorion n'exclut pas certaines exceptions. Par exemple, en préconisant la cession au Québec des terrains que possède la CCN en territoire québécois, elle ajoute que certains terrains qui sont d'un intérêt historique particulier pour le gouvernement fédéral pourraient demeurer sa propriété. Il s'agit cependant d'une concession qui ne doit pas avoir trop d'ampleur.

Notre province ne doit pas faire obstacle à l'aménagement d'une capitale fédérale digne de notre pays; elle a au contraire tout intérêt à y participer car l'Ouest du Québec peut en bénéficier pourvu que cela soit fait en tenant compte de tous les éléments du problème. Mais le gouvernement central devrait respecter scrupuleusement les droits du Québec, et ne pas empiéter sur l'aménagement du territoire qui est une compétence exclusivement provinciale.

Paul SAURIOL



- Où est le morveux qui veut nous couper la parole ?

Ottawa et l'assurance-maladie

Un régime conçu pour les besoins de tous

par Edgar J. Benson

● Extrait d'un discours prononcé le 10 décembre devant le Club des hommes d'affaires libéraux de Toronto, par M. E. J. Benson, ministre fédéral des finances.

Certains critiques prétendent que nous n'avons pas les moyens d'instaurer l'assurance-soins médicaux, que nous n'en avons pas besoin et que notre intention de donner suite à ce régime n'est pas compatible avec les instances que nous avons faites auprès des provinces pour qu'elles nous aident à contrôler d'autres chefs de dépenses.

Les recettes nécessaires pour financer le régime d'assurance-santé sont considérables, mais la plus grande partie de cet argent passe déjà en services médicaux dispensés par des régimes privés ou en honoraires de médecins versés directement. L'expérience de la Grande-Bretagne et de la Saskatchewan montre bien que l'assurance-soins médicaux est absolument nécessaire du point de vue économique. Les études de la Commission royale d'enquête Hall ont constaté que les assurés de tous les régimes privés d'assurance collective paient \$1.37 en primes pour chaque dollar reçu en prestations, alors qu'en Saskatchewan, une enquête menée de 1962 à 1965 a démontré que les frais d'administration restent toujours de l'ordre de six pour cent. Un organisme provincial unique élimine une foule d'organismes plus petits, ayant chacun ses frais généraux et dans bien des cas, obligés de réaliser un bénéfice. Comme l'agence négocie aussi avec la profession médicale ses barèmes d'honoraires, nous espérons que l'augmentation rapide des honoraires de médecins au Canada au cours des dernières années se stabilisera. Entre 1963 et 1967, les honoraires en Saskatchewan n'ont augmenté que de 4.5 p. 100 annuellement, alors que pour le reste du Canada l'augmentation a été de 8 p. 100 annuellement.

Nous avons besoin de l'assurance-soins médicaux parce que l'entreprise privée qui répond on ne peut mieux aux besoins du pays dans tant de secteurs, ne peut réaliser une protection complète à ces deux domaines en augmentant considérablement l'aide fiscale à toutes les provinces. Depuis 1966, nous payons la moitié des frais de fonctionnement de l'enseignement post-secondaire (500 millions de dollars cette année, 12 fois la somme versée en 1965) et cet argent provient des coffres du gouvernement fédéral qui fournit aussi la plus grande partie de l'argent emprunté par les provinces aux fins de l'habitation subventionnée.

Une mesure auxiliaire de l'assurance-santé est la Caisse d'aide à la santé (500 millions de dollars - affectés aux immeubles et installations nécessaires pour former le personnel médical au cours des 15 prochaines années). Le plafond de 37.5 millions de dollars que nous avons fixé aux déboursés imputés sur cette Caisse pour les prochaines années financières serait, au dire de certains, mesquinerie de notre part. C'est toutefois plus du quinzième du montant total affecté à la Caisse et si ce montant n'est pas d'un grand secours l'année prochaine, quelque chose ne tourne pas rond. De plus, nous acquittions actuellement la moitié des frais de formation de tout le personnel médical spécialisé, médecins, infirmières, bactériologistes, techniciens de laboratoire et de rayons X et autres, par l'intermédiaire des paiements que nous effectuons au titre de l'enseignement post-secondaire. Ces deux programmes ont débuté au cours des trois dernières années, s'ajoutant ainsi aux stimulants déjà accordés.

régime universel complet, on nous aura accusés de deux choses: gaspillage possible de centaines de millions de dollars et de n'avoir pas assuré à tous les Canadiens des soins médicaux égaux.

On a avancé que les victoires remportées de 1963 et 1965 grâce à un vote minoritaire n'ont pas donné aux Libéraux un mandat de donner suite au projet d'assurance-soins médicaux. Sans accepter cet argument, je voudrais faire remarquer que les Conservateurs au cours de l'élection de juin ont fait de cette assurance un important article de leur programme, avec la promesse de négocier avec les provinces et de diluer le plan global. Il est certain que l'assurance-soins médicaux n'a pas fait pencher la balance dans l'élection de juin, mais je crois que le gouvernement a raison de conclure que le public veut ce régime d'assurance. Il est évident qu'un grand nombre de Canadiens ne sont pas satisfaits du régime fragmentaire actuel, notamment frais élevés, prestations restreintes, exclusion de certaines personnes et de certains services, paperasserie excessive et protection incertaine. Ils voient dans la proposition fédérale la seule solution équitable et judicieuse.

La formule des frais partagés conçue pour l'assurance-santé, en vertu de laquelle les provinces les plus riches qui ont les coûts les plus élevés sont naturellement insuffisamment payées et les moins riches dont les coûts sont les moins élevés sont surpayées, est un exemple du prix et de l'avantage de la Confédération, confédération qui a profité à la province d'Ontario, par exemple, en faisant d'elle le centre nerveux du commerce, de l'industrie, des communications - autant de sources de revenus considérables pour elle. Cela oblige à taxer tous les Canadiens aux fins de l'assurance-santé, que la province où ils résident y participe ou non. Le gouvernement fédéral ne taxe que des Canadiens sans tenir compte de leur lieu de résidence. On nous a dit aussi qu'en mettant l'accent sur l'assurance-santé nous reléguons à l'arrière-plan les besoins provinciaux dans les domaines de l'habitation et de l'enseignement. A dire vrai, nous avons accordé la plus haute priorité à ces deux domaines en augmentant considérablement l'aide fiscale à toutes les provinces. Depuis 1966, nous payons la moitié des frais de fonctionnement de l'enseignement post-secondaire (500 millions de dollars cette année, 12 fois la somme versée en 1965) et cet argent provient des coffres du gouvernement fédéral qui fournit aussi la plus grande partie de l'argent emprunté par les provinces aux fins de l'habitation subventionnée.

Comme je l'ai dit à la Chambre le mois dernier, les provinces qui administrent ces programmes économiquement pourront même, jusqu'à un certain point, y gagner financièrement. L'efficacité et l'économie de l'exploitation sont les deux raisons pour lesquelles nous aimerions nous désister de ces programmes à frais partagés une fois ces derniers établis. La nature humaine veut que l'on se montre plus économe lorsqu'on a la responsabilité de dépenser tout l'argent requis que lorsqu'on n'acquiesce que la moitié des frais, soit, comme on le dit, avec des dollars de 50 cents.

Implications financières d'un retrait

Un autre mythe auquel on commence à croire depuis quelque temps veut que les gouvernements provinciaux aient à souffrir financièrement s'ils assument le plein contrôle des grands programmes sociaux dont nous payons maintenant la moitié des frais. Il s'agit du Régime d'assistance publique du Canada et d'assurance-hospitalisation, que nous avons offert de transférer aux provinces en 1966. Plus récemment, le mythe s'est reporté sur l'assurance-soins médicaux, alors que la loi veut que nous revoyions nos accords de partage d'ici 1972.

Cette proposition prévoyait une période provisoire qui serait suivie d'un accord de nature plus permanente et, dans le cas de l'un ou l'autre accord, les provinces ne seraient pas tenues de couvrir le moindre risque d'être pénalisées du point de vue financier. On y parviendrait, durant cette période provisoire, par un système en vertu duquel le gouvernement fédéral céderait une proportion convenue de l'impôt sur le revenu des particuliers à toutes les provinces, effectuerait des versements de péréquation aux provinces dont les capacités fiscales sont moindres afin de porter le rendement de leurs points d'impôt au niveau de la moyenne nationale et prévoirait de plus, d'autres paiements en espèces, lorsque les coûts réels dépassent les recettes fiscales et de péréquation. Je répète que cet arrangement protège toute province contre tout risque de surcharge financière et assure pleinement à chaque province les moyens financiers nécessaires pour maintenir la haute qualité de service que nous avons déjà atteinte.

Ces arrangements à long terme seraient conclus selon une formule visant à prévenir que les provinces aient à souffrir financièrement et que la population d'une province ait à souffrir d'une diminution des services. Nous avons déclaré en 1966 que les accords à long terme devraient contenir trois dispositions:

1. Tous les gouvernements s'engageraient à conserver les rouages intergouvernementaux établis pour étudier l'évolution des programmes et discuter de leur amélioration.
2. Le gouvernement fédéral s'engagerait à continuer l'aide technique aux provinces qui le désirent afin que les normes des programmes soient maintenues et améliorées.
3. Les provinces devraient convenir de maintenir des conditions uniformes de résidence dans le cas des mesures de santé et de bien-être social. Ceci voudrait dire que toute personne démenageant d'une province à l'autre pourrait devenir immédiatement admissible aux avantages prévus par ces programmes. Elle n'aurait plus à résider pendant une période minimum de plusieurs mois dans cette nouvelle province, comme c'était le cas lorsque les provinces seules étaient en charge de ces programmes.

Comme je l'ai dit à la Chambre le mois dernier, les provinces qui administrent ces programmes économiquement pourront même, jusqu'à un certain point, y gagner financièrement. L'efficacité et l'économie de l'exploitation sont les deux raisons pour lesquelles nous aimerions nous désister de ces programmes à frais partagés une fois ces derniers établis. La nature humaine veut que l'on se montre plus économe lorsqu'on a la responsabilité de dépenser tout l'argent requis que lorsqu'on n'acquiesce que la moitié des frais, soit, comme on le dit, avec des dollars de 50 cents.

bloc-notes

La violence et les centrales syndicales

Les deux grandes centrales syndicales, la CSN et la FTQ, ont refusé d'ajouter à la prime de \$10,000 déjà offerte par la ville de Montréal à toute personne ou groupe de personnes qui fournirait des renseignements permettant la capture des auteurs d'attentats à la bombe. Ce refus était à prévoir et il est d'ailleurs assez normal.

Comme l'a dit la CSN, le mouvement syndical ne peut se servir des cotisations qu'il reçoit des travailleurs pour financer un travail qui relève des corps policiers. Ce travail est d'ailleurs déjà financé par des taxes que paient les travailleurs aussi bien que tous les autres citoyens.

La réponse des deux centrales est d'autant plus acceptable, de toute façon, que toutes deux se disent convaincues que même si plusieurs de ces attentats à la bombe paraissent reliés à des conflits ouvriers, aucun de leurs membres n'aurait trempé dans de telles activités. Et, à première vue, cette présomption est justifiée. Les travailleurs, a dit M. Louis Laberge, président de la FTQ, n'ont aucun intérêt à faire sauter les entreprises qui les emploient.

Et si, effectivement, il y avait des syndicats mêlés à ces actes de violence, il faudrait bien en conclure qu'ils ont simplement agi à l'encontre des directives de leurs chefs. Les deux centrales ont même cru devoir réitérer une fois de plus leur profonde opposition à tout genre de terrorisme, même à celui qui prétend vouloir aider la cause ouvrière.

Et il est bien évident que le mouvement syndical ne veut protéger aucun terroriste en s'abstenant d'ajouter à la prime offerte par la ville de Montréal. Au contraire, la CSN, a demandé à la ville d'intensifier son travail de recherche policière afin de dépister au plus tôt tous les malfaiteurs. Une recherche policière intensifiée signifiera un accroissement au budget de la police, donc un accroissement des taxes que les travailleurs comme les autres sont prêts à accepter.

La FTQ a raison, d'autre part, de profiter de l'occasion pour souligner à l'attention des pouvoirs publics, que s'il faut à tout prix mettre la main au collet des dynamiteurs, il est aussi important de dénoncer et de poursuivre ceux qui se rendent coupables d'activités illégales ou d'injustices à l'occasion de certaines grèves. La centrale syndicale faisait évidemment allusion à certains patrons qui peuvent violer les lois ouvrières sans être aucunement incommodés. Ces violations sont des provocations à la violence physique.

Indicateurs de police?

Ceci étant dit, toutefois, on peut trouver étrange que le président de la FTQ ait cru devoir ajouter que le mouvement syndical ne pouvait se faire indicateur de police. Le terme nous paraît méprisant. On n'a jamais demandé aux syndicats d'agir comme des mouchards. Le président du comité exécutif de Montréal n'exigeait pas que chaque syndiqué devienne l'espion de ses confrères. Il voulait simplement obtenir la collaboration du milieu syndical et cette demande était raisonnable compte tenu du fait que plusieurs bombes, ainsi que nous l'avons dit plus haut, apparaissent nettement reliées à des conflits syndicaux.

Dans les circonstances, les centrales syndicales auraient pu se contenter de déclarer qu'elles ne possédaient aucun indice pouvant faciliter le travail de la police. Elles n'avaient pas à laisser entendre qu'elles n'entendent pas coopérer avec les forces de l'ordre. Cette coopération, en effet, tous les citoyens doivent l'apporter, les syndicats comme les autres. Elle devrait même être accordée sans que les autorités soient obligées de la susciter par l'offre d'une prime substantielle. La délation dans un cas comme celui-ci n'est pas un geste infamant; elle est synonyme de civisme pur et simple.

Et, toujours à propos de violence, mentionnons que nous attendons toujours que la CSN livre le résultat de l'enquête qu'elle avait promise sur les scènes de vandalisme, qui ont accompagné le vote pris chez les grévistes de la Régie des alcools, le 24 novembre, à Montréal. On se rappelle que, à cette occasion, un groupe de sept ou huit fiers à-bras, membres du syndicat, avaient saccagé toutes les boîtes de scrutin pour empêcher leurs confrères de se prononcer sur le retour au travail.

La police s'est présentée sur les lieux, une fois le coup de force terminé. Les énérgumènes qui avaient fait cette sale besogne étaient encore là. Que les dirigeants syndicaux n'aient pas voulu livrer ces confrères à la force policière, nous les comprenons assez bien, mais puisque le méfait avait été commis publiquement et qu'une enquête sur toute l'affaire avait été promise, il semble au moins dans l'ordre de demander à ces mêmes dirigeants syndicaux de nous indiquer ce que leur investigation leur a fait découvrir.

Et, en même temps, il serait in-

téressant d'apprendre, en supposant qu'on a identifié les coupables, quelles ont été les sanctions imposées. On aurait là une preuve additionnelle que le syndicalisme rejette vraiment la violence sous toutes ses formes.

Députés absents

Le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale du Québec, M. Maurice Bellemare, a fait savoir mardi qu'il n'avait pas l'intention de proposer de motions pour garantir aux députés leur pleine indemnité, même lorsqu'ils ont été souvent absents de la Chambre. Il le faisait pour la dernière fois, à cette session-ci.

L'attitude de M. Bellemare est tout à fait justifiée. La loi prévoit que les députés perdent une certaine partie de leur indemnité pour chaque absence non justifiée des séances de la Chambre. Aux salaires qu'ils touchent maintenant, les députés n'ont sûrement pas à se plaindre qu'on se préoccupe de leur assiduité.

On a remarqué, encore à cette session, que beaucoup de députés s'absentaient assez facilement. Certains votes ont été révélateurs à cet égard.

Certes, on ne peut juger uniquement du zèle d'un député par ses présences en Chambre. Un député peut très bien être retenu ailleurs dans l'intérêt de ses électeurs. Mais il doit se souvenir qu'il est avant tout un législateur.

Il est également vrai que beaucoup de députés ont l'impression d'avoir assez peu d'influence, somme toute, dans la législation. Des réformes s'imposent pour leur permettre de jouer un rôle plus actif. Mais ils auraient plus de chances d'obtenir ces réformes s'ils démontraient, par leur présence physique en Chambre, qu'ils s'intéressent aux débats.

De toute façon, ils peuvent difficilement exiger de toucher leur rémunération entière quand ils multiplient les absences. La loi peut être interprétée avec une certaine souplesse - il y a des cas de maladies prolongées dont on a toujours tenu compte dans le passé - mais elle doit être appliquée. L'opposition, comme les ministères, devraient être d'accord sur ce point.

V. P.

propos d'actualité

"Ce que le gouvernement réprime, ce n'est pas le fait de croire en telle ou telle idéologie, ce ne sont pas les opinions politiques mais la violence et l'accomplissement d'actes contraires aux lois".

Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur de France, dans une déclaration à l'Assemblée nationale, fin novembre.

"En tant que soldat, j'ai toujours l'intention de rejoindre la caserne quand notre mir'ou sera accomplie. Mais dans ce contexte, je veux souligner que les forces armées nigérianes ne passeront les pouvoirs ni dans le chaos ni à un individu ou à un groupe d'individus qui n'auraient pas été choisis par les citoyens de ce pays".

Major général Gowon, chef du gouvernement militaire fédéral nigérian, dans un discours prononcé à l'université de Zaria, le 30 novembre.

"Lorsqu'un jour j'avais demandé au commandant Khrouchtchev pourquoi nous étions attaqués sans raison, celui-ci m'a répondu que, lorsqu'il y a bagarre, on ne fait pas attention aux dimensions du bâton. Alors ne dramatisons pas les

choses, d'autant plus que nous aussi nous avons montré les dents".

Maréchal Tito, dans une conférence de presse donnée à Jajce, le 30 novembre.

"Beaucoup de ceux avec lesquels j'avais été en contact sont morts ou ne sont plus au pouvoir. J'apprécie le général de Gaulle, qui a mis fin à la guerre d'Algérie et qui a beaucoup fait pour redresser la France. Je ne parle pas de sa politique intérieure sur laquelle doivent se prononcer les communistes et les travailleurs français, mais je vois en lui un homme hardi, et j'aime les hommes hardis qui n'hésitent pas à proposer à des expériences".

Maréchal Tito, dans une conférence de presse donnée à Jajce, le 30 novembre.

"Nous n'avons demandé d'aide à personne, et nous nous opposerons seuls à toute agression".

Maréchal Tito, dans une conférence de presse donnée à Jajce, le 30 novembre.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est. rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, lévis et banlieues, 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal du deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

Libres opinions: le débat sur les droits linguistiques

Notre culture en péril coin Peel et Sainte-Catherine

Le Québec est-il sous l'empire d'une machine infernale?

par Claude Jasmin

Les Québécois un petit peu lucides écoutent avec un certain étonnement les échos de la puissante machine de propagande fédérale qui veulent, en crescendo des temps-ci, sauver la culture française un peu partout en Amérique. Cela grouille de pieuses et bonnes intentions au Manitoba, en Louisiane, en Ontario et peut-être demain en Californie où nos commis-voyageurs du fédéral iront peut-être essayer d'offrir de l'aide aux Français émigrés à Hollywood ou à San Francisco. C'est merveilleux, n'est-ce pas? Or, dans le même temps, les Québécois doivent se débattre à leur tour pour leur territoire pour ne pas glisser vers l'assimilation, pour empêcher d'être noyés massivement par les émigrants "anglophiles", Italiens, Allemands, Juifs etc.

Monsieur le directeur, c'est au coin de Peel et Sainte-Catherine que l'on bafoue nos droits les plus élémentaires, que l'on méprise la majorité naturelle, que l'on se moque du français, que l'on s'obstine à "vivre en anglais". Pourquoi aller si loin alors pour porter le flambeau du droit à l'épa-

nouissement collectif des francophones du Canada... ou d'ailleurs? Une vaste blague, c'est mon avis. Une fumisterie, de l'imposture organisée, telle est l'opinion d'un grand nombre de patriotes. De la propagande, cogitée dans les officines de la capitale fédérale avec de complaisants "collaborateurs" de tous les domaines du monde culturel. Tout cela, ces vœux pieux et ces promesses échevelées du fédéral sont faits pour "noyer le poisson", pour créer un rideau d'illusions pernicieuses. Ce sera un fait de réalisation sérieuse quand nous réussirons à faire du Québec un pays où toute la réalité (politique, économique, sociale, culturelle) sera française, ensuite, Québec avec ou sans l'aide de M. Bertrand sera guéri pour songer à aider la vie française ailleurs.

Autrement, nous irons vers l'optique dangereuse des rapports Dunton-Gagnon. C'est à dire vers les fameux "districts". Montréal deviendra un district bilingue mais surtout anglophone, le reste du Québec, lui, sera francophone.

Ne nous leurrions pas, c'est bien à cela que voudrait nous conduire les études et propositions de la B & B et pas à autre chose. Les Montréalais sont les militants les plus actifs pour la souveraineté du Québec parce qu'ils vivent en plein cœur de l'assimilation galopante. L'instinct naturel de conservation y est déficient tous les jours, à chaque heure, à chaque minute de l'existence d'un Montréalais. Et cela par une minorité arrogante, "séparatiste", méprisante de la majorité et insouciant, irrespectueux des Canadiens français parce que plus riche qu'eux. Sir George Williams, Mc Gill, boutiques et magasins, restaurants, journaux et

magazines, cinémas (entre Atwater et Saint-Laurent, une quinzième de cinémas affichant "anglais unilingue"), inutile de détailler la provocation continuelle faite aux Montréalais, majoritairement francophones, tout cela fait que l'épanouissement des francophones québécois est empêché, tordu, manipulé, aliéné au cœur même du Québec. Pendant ce temps-là, les "collaborateurs" grassement payés vont "chanter la pomme" aux autres Français plus ou moins assimilés, au Manitoba ou en Louisiane! C'est se moquer du monde! Les Québécois ne sont pas fous, feraient du village de Lowell, Mass., un sanctuaire francophone que cela ne règlera jamais le problème d'un Québec tout en français! Nous ne voulons pas qu'écouter des disques ou voir quelques films, avoir un peu de théâtre et quelques librairies françaises, nous ne sommes pas à Saint-Boniface ou à Bâton-Rouge, nous voulons vivre complètement, pas seulement "artistiquement". Une culture est vraiment vivante quand tous les domaines de l'activité humaine sont accordés avec l'esprit, la langue d'un peuple. Sommes-nous une nation ou des bribes d'une ancienne nation à qui on voudrait donner des "aspirines" culturelles pour soigner ses nostalgies, un peu partout sur le continent?

A quoi nous conduirait la propagande fédérale? Québécois vigilants méfiez-vous de la propagande organisée. A Montréal ou à Winnipeg il faudrait vivre en anglais et puis, le soir venu, nous pourrions nous retirer dans des caves à chansonniers, dans les sous-sols des églises pour la conservation de notre chère culture! A mon avis, schématiquement et sûrement, c'est à cela que nous conduirait la

commission B & B et ses recommandations.

Quand le Québec sera "lui-même", complètement, sera "français" normalement, à fond, nous pouvons promettre aux émigrants français de l'Ouest ou des États-Unis qu'il sera facile d'organiser des tournées culturelles en tous genres. Le vrai combat à livrer se livrera ici, au Québec. La minorité anglo-saxonne (10% à peine si on ne compte pas les ethnies variées qui veulent joindre "la réalité" économique anglo-saxonne) devra bien finir, un jour, par accepter d'être Québécoise comme tout le monde ici. Cela n'ira pas sans quelques secousses chargées d'émotivité. L'affaire de Saint-Léonard a montré la résistance, mêlée de panique, et sentant bon son "mépris du français" qui peut jaillir quand les nôtres refusent le suicide culturel. Tout cela est assez normal, les anglo-saxons ont aussi l'instinct de conservation, maintenant ils devront ouvrir les yeux, accepter d'être de véritables et ordinaires minoritaires qu'ils soient. Des étudiants de SGWU m'ont dit, récemment, qu'ils trouvaient ça "dur" mais qu'ils comprennent maintenant. Ils apprennent le français!

Il reste à souhaiter trois choses: 1 — que la propagande fédérale soit mieux et plus souvent dénoncée, 2 — que nos leaders se tiennent debout et abandonnent l'électoratisme complaisant, 3 — que les Québécois refusent une "collaboration" pernicieuse dans la machination B & B ou autres "missions louisianaises", qu'ils deviennent optimistes et assez fiers pour ne plus se laisser assimiler sournoisement.

■ lettres

Réponse au notaire

André Desmarais

Je viens de lire dans votre édition du 16 décembre la lettre de M. André Desmarais, notaire, lettre adressée à M. Paul Dozois, ministre des finances de la province.

La lecture de cette lettre nous donne l'impression que M. Desmarais est totalement dépourvu de culture et de savoir-vivre. Est-ce exact ou non, l'impression demeure quand même.

En effet, qualifier l'Expo 67 de grande tombola est une insulte gratuite envers ceux qui l'ont conçue, ainsi qu'à jugement et à la culture des Canadiens et des millions de visiteurs étrangers.

Tous, sauf quelques esprits désespérément bornés, en sont revenus émerveillés, enchantés, voire même grandis. Jamais, M. Desmarais, une tombola a fait vibrer l'âme nationale de tout un peuple. L'Expo 67 a réussi cette chose merveilleuse. Ne serait-ce que pour cette raison, nous devons tout notre reconnaissance pour cet événement grandiose au maire Jean Drapeau et à ceux qui ont collaboré avec lui.

Pour ma dernière remarque, je me dois de citer M. Desmarais textuellement: "cette dette (la dette de Montréal) a été réduite à \$7 par suite de l'annexion de Ville Saint-Michel. Il faudrait d'autres poissons pour baisser notre dette."

Vous qui rêvez, c'est le cas de le dire, de remplacer le maire Drapeau et son équipe, voilà que vous vous permettez de traiter de poissons les électeurs de Saint-Michel. Si ce n'est pas là un manque de savoir-vivre, je me demande ce que c'est.

Avant de réveiller les autres, il est habituellement préférable de se réveiller soi-même. On peut ainsi éviter les bévues. C'est là l'opinion franche et nette d'un représentant de la classe ouvrière.

Jean-Paul NACKE, Montréal, 16 décembre 1968

ANGLAIS

Intensif: 9.00 à 3.45 p.m.
5 niveaux

Pour adolescents et adultes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais.

Commencant le 20 janvier 1969

Téléphonez-nous ou écrivez-nous pour de plus amples détails.

Aussi petits groupes le soir ANGLAIS, FRANÇAIS, ESPAGNOL, etc. ou en privé, accéléré ou régulier

Montreal Language School
3417, rue Peel
849-5871

par Jacques Poisson

Le directeur du Devoir, M. Ryan, s'est prononcé à diverses occasions pour l'"hypothèse" fédéraliste.

Or, dans la crise actuelle, ne semble-t-il pas faire cause commune avec les Anglo-Québécois, les pires adversaires de l'association entre les "deux grands peuples fondateurs"?

Une fois de plus cette minorité démontre avec arrogance son incapacité foncière à respecter la majorité francophone du Québec, à s'élever à des considérations de solidarité avec les minorités de langue française des autres provinces.

En 1968, malgré les principes de la Commission Lau-Beaudry-Gagnon-Dunton, elle se comporte en caste privilégiée, avide de ses droits et indifférente à ceux des autres. Ses pressions cyniques pour arracher au gouvernement québécois des garanties qui sont refusées aux nôtres dans le reste du Canada, voire dans le comté de Pontiac et ailleurs au Québec, auraient dû soulever des protestations chez les partisans d'un fédéralisme authentique.

Je m'étonne que cet aspect du problème n'ait pas retenu l'attention de M. Ryan. Comment pourrait-il poursuivre sa prédication fédéraliste auprès des Canadiens français, s'il

néglige aujourd'hui d'analyser la crise autrement que dans l'optique étroite d'une minorité privilégiée ou en fonction des principes étheres d'une injustice unilatérale?

Lui semble-t-il inadmissible qu'une communauté anglophone éprouve quelques mois encore l'ombre de l'inquiétude de qui tenaille les Canadiens français depuis un siècle? Faudrait-il, à tout prix, la rassurer au nom d'une injustice qu'elle ne peut même pas concevoir pour autrui?

Peu importe que les Canadiens français soient lésés, humiliés et opprimés depuis un siècle: ils en ont l'habitude et la raison du plus fort est de l'autre côté.

Depuis Saint-Léonard, Québec détenait un atout de négociation: il aurait pu le faire valoir, dans un esprit fédéraliste, pour obtenir de la minorité anglo-québécoise qu'elle intervienne auprès des autres gouvernements provinciaux en faveur des minorités francophones, et pour qu'elle cesse de faire obstacle à l'adoption du français comme langue de travail au Québec.

Mais non, la caste privilégiée peut faire montre d'un égoïsme et d'un incivisme féroces sans s'attirer le moindre reproche de la part de nos "modérés" de profession. "There is something rotten in

Quebec". On exige que M. Bertrand ou son successeur se départissent par voies législatives de tout pouvoir de marchandage. Il faut qu'ils aient les mains nues, l'échine souple et la tête en désarroi.

Un siècle d'inégalité dans la Confédération aurait-il créé des précédents, des réflexes et des habitudes mentales qu'il serait malséant de mettre en question?

Rassurez-vous, chers concitoyens, la situation n'est pas aussi critique qu'on le prétend dans les milieux "extrémistes": le gouvernement Bertrand a créé une commission d'enquête pour aller au fond des choses.

Justement, M. Ryan, cette mesure irrite au plus haut point les patriotes québécois, leur apparaissant comme une sinistre supercherie. Etes-vous bien sûr que l'histoire leur donnera tort? Savez-vous comment ont été choisis les membres de cette commission? La trouvez-vous d'une plus grande "représentativité" que les États généraux?

N'avez-vous pas observé, entre autres, que les journaux ne savent même pas orthographier le nom de M. Nicolas Matte? Dans le De-

voir du 10 décembre, on lisait: "Matees-Co-Matte".

Parmi les cinq membres, figure un certain M. McWhinney, de McGill. Je parierais qu'il n'était pas connu, avant le 10 décembre, d'un millionième de la population francophone, hors des cercles universitaires. Quant à M. Aimé Gagné, qui pourrait bien jouer un rôle décisif en cas de partage des voix, il est directeur des relations publiques à l'Aluminum Company of Canada. C'est à ce titre sans doute que cet inconnu doit l'honneur qu'on vient de lui faire. Il a été préféré à M. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française, qui n'y voit goutte, je suppose.

Allons donc, M. Ryan! L'affaire n'est-elle pas cousue de fil blanc? C'est à se demander si le choix des enquêteurs n'a pas été fait à l'Aluminum Company, à McGill ou dans les officines de telle agence impérialiste de subversion, fort active dans le monde entier en ce moment.

Il est extrêmement grave pour le Québec que ses hommes politiques soient réduits, en toute vraisemblance, à la condition de fantoches. Du simple point de vue de la dé-

Suite à la page 6

Pour vos achats de Noël, visitez

LA LIBRAIRIE FIDES

245 est, boulevard Dorchester
Montréal, Tél.: 861-9621

Moderne, spacieuse, climatisée, la librairie Fides offre un choix unique de collections de livres d'art, d'encyclopédies, de littérature générale, de livres de spiritualité, d'albums pour enfants.

Un vaste terrain de stationnement à l'arrière de l'immeuble, ouvert sur les rues Sainte-Elizabeth et Hôtel-de-Ville, permet à nos clients de garer leur voiture gratuitement.

Métro Champs de Mars

Invitation spéciale aux éducateurs et aux étudiants, le samedi, alors que la librairie est ouverte de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

A Noël offrez un livre

VOUS VENEZ À QUÉBEC...

entre le 20 décembre et le 5 janvier
AUCUN SUPPLÉMENT POUR MADAME ET LES ENFANTS



Duberge CONGRESS

DES GOUVERNEURS

DÈS MAINTENANT, FAITES VOS RÉSERVATIONS
APPELEZ SANS FRAIS: Zénith 8-0230

3030 BOUL. LAURIER, QUÉBEC Tél. 418-651-3030 TWX 610-571-5729

Étudiez * agissez * progressez

Livre d'orientation de l'homme moderne et dynamique

- Dans ce livre:
- l'étudiant trouvera des indications pratiques en vue de profiter davantage de ses cours à l'école et à l'Université, de perfectionner sa mémoire et son attention;
 - les parents trouveront des indications pratiques en vue de guider et organiser les études de leurs enfants;
 - l'employé trouvera des indications pratiques en vue d'assurer la stabilité et la promotion dans son travail, de combattre la timidité, d'acquiescer ou approfondir la confiance en lui-même et d'augmenter la compétence professionnelle.

Éditeur: le CERCLE PSYCHOLOGIQUE, C.P. 938, Station B, Montréal, Qué.
Distributeur: l'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE Inc.
1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal, Qué. — Téléphone: 523-1600.
C'est un livre formidable. — Il se vend dans les librairies. — Vous devriez le connaître.
POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI!

CERCLE PSYCHOLOGIQUE
C. P. 938, Station B, Montréal, Qué.
Avant d'acheter le livre "Étudiez * agissez * progressez", je désire recevoir, gratuitement et sans aucune obligation, la table des matières du livre, ainsi que des informations précises sur d'autres ouvrages, indispensables à mon perfectionnement intellectuel, spirituel et professionnel. — Ci-joint, un timbre-poste pour l'envoi fermé (première classe).

Prénom et NOM (préciser: M., Mme ou Mlle)
PROFESSION _____ Age _____ (si moins de 21 ans)
ADRESSE complète _____
(Veuillez écrire très LISIBLEMENT — Merci !)

COUPON

MONTROSE

DISQUES MERCURY

12" MICROSILLON STÉRÉO

ALBUMS DE 2 DISQUES, VALEUR 12.60

5.99 L'ALBUM

SÉLECTIONS FAVORITES DU MONDE DES CONCERTOS POUR PIANO.

Tchaikovsky's no 1 - Brahms Concerto no 2 - Beethoven's Concerto no 4 - Schumann's Concerto in A Minor - Chopin's Concerto no 2 - Mozart's Concerto no 15 - Barch's Concerto no 1 - Prokofiev's Concerto no 3 - Liszt's Concerto no 1 - Rachmaninoff's Concerto no. 2. **FR-2-9129.**

SÉLECTIONS FAVORITES DU MONDE DES SYMPHONIES

Beethoven's Symphony no 5 - Jaydn's Surprise Symphony - Schubert's Unfinished Symphony - Sibelius' Symphony no 2 - Dvorak's Symphony no 8 - Mozart's G Minor Symphony - Brahms' Symphony no 3 - Mendelssohn's Italian Symphony - Prokofiev's Symphony no 5 - Shostakovich's Symphony no 5 - Franck's Symphony in D Minor - Tchaikovsky's Pathétique. **FR-2-9128.**

SÉLECTIONS FAVORITES DU MONDE DU BALLETS

Gayne KHACHATURIAN - Faut GOUNOD - Sylvia, Coppelia DELIBES - Giselle ADAM - Roméo et Juliet PROKOFIEV - Graduation ball STRAUSS - Petrouchka, Firebird STRAVINSKY - Fall River Legend GOULD - Gaité Parisienne OFFENBACH - The Red Poppy GLIERE - Valses nobles et sentimentales RAVEL - Sleeping Beauty, Swan Lake TCHAIKOVSKY - Nutcracker TCHAIKOVSKY - Afternoon of a Faun (complete) DEBUSSY - Bourrée Fantasque (complete) CHABRIER - Rodeo COPLAND. **FR-2-9127.**

MONTROSE

3162 est, Bélanger
Montréal 408 RA. 9-2833

50¢ par 3 disques pour frais de poste
et d'emballage - Taxes en plus

suites
de la première
page

FINANCES

conditions économiques générales du pays au moment où ils soumettront leurs propositions à leur parlement.

C'est pourquoi la réunion doit commencer par un exposé de la situation économique du Canada et des États-Unis par des représentants de la Banque du Canada et du ministère canadien des finances. On y insistera, en particulier, sur le phénomène persistant de l'inflation, et sur la hausse du taux d'escompte qui vient d'être annoncée à Washington aussi bien qu'à Ottawa, dans un nouvel effort pour faire échec au phénomène.

Cette discussion amènera sans doute les ministres à étudier les mesures annoncées mardi, relativement à la politique monétaire du Canada, et à la disparition éventuelle du plafond sur les réserves de devises américaines que peut posséder notre pays.

Le ministre de la consommation et des corporations M. Ron Basford profitera de cette discussion pour faire part aux ministres des finances, des politiques envisagées par le gouvernement fédéral, pour agir sur l'évolution des prix et des coûts. On sait que le gouvernement a promis l'établissement d'un bureau de révision des prix et des coûts.

Il n'est pas impossible qu'après avoir informé les ministres des finances, M. Basford rende public, demain, vendredi, un livre blanc du gouvernement sur ses projets de révision des hausses de prix et de coûts dans l'économie.

Les ministres des finances des provinces doivent au cours de la conférence d'aujourd'hui, informer le gouvernement fédéral, de façon très générale, des perspectives particulières dans lesquelles ils envisagent la présentation de leur budget respectif. Pour l'instant, et en attendant que des mécanismes plus précis soient institués, cela constitue la forme ultime

de consultation entre les deux niveaux de gouvernement.

Enfin, la réunion donnera lieu à un exposé, par le président du Conseil économique du Canada, sur les perspectives générales de l'économie canadienne et les problèmes les plus aigus auxquels elle aura à faire face dans les mois et les années qui viennent.

En théorie, les ministres doivent siéger en réunion ce matin, cet après-midi et ce soir, après quoi ils devraient normalement ajourner leurs travaux, non sans que plusieurs cris d'alarme aient été lancés, et sans que les ministres des provinces aient tenté de convaincre le gouvernement fédéral qu'il ne peut dissocier les questions fiscales des questions constitutionnelles.

Ce qui pourrait bien nous valoir une nouvelle conférence des ministres des finances à la suite de la réunion constitutionnelle de la première quinzaine de février.

LE BILL 85

mission d'enquête, il y a des mesures que le gouvernement pourrait prendre dès maintenant en faveur du français "prioritaire" au Québec. "Il est urgent, dit-il, de protéger le français", en même temps que sont protégés les droits de la minorité.

"Ce n'est pas, ajoute M. Lesage, la correction d'une injustice à l'égard de la minorité qui peut donner entièrement satisfaction à la majorité, dont une bonne partie voit en danger sa propre langue... Sur le plan de la langue française, le Québec respire péniblement. Sa respiration est difficile, voire même douloureuse, et cela n'est pas la faute de la minorité de langue anglaise, c'est notre faute à nous de la majorité de langue française au Québec."

Le parti libéral estime que le gouvernement pourrait sans délai prendre des mesures concernant, par exemple, l'affichage public ou encore l'incorporation sous une raison sociale française des entreprises ou sociétés établies au Québec. Il pourrait aussi demander à la commission des rapports intermédiaires s'il ne se croit pas suffisamment renseigné pour agir maintenant en vue de faire du français la langue de la promotion des Québécois d'expression française, et pour consacrer par des lois les droits de la majorité.

De son côté, M. Bellemare

a presque forcé la main de M. Tremblay en disant que ce dernier avait fait "un travail immense" auprès des compagnies importantes, qu'il les nommerait et dévoilerait les ententes intervenues. Mais il n'en fut rien de la part de M. Tremblay, en dépit de l'insistance et des questions de M. Bourassa.

Dans un tout autre domaine, le ministre de la famille, M. Jean-Paul Cloutier, a redit que la présentation de la loi-cadre sur l'assistance sociale avait été différée pour des raisons sérieuses. Le ministre

re veut d'abord mettre en place des mécanismes administratifs étanches, de même qu'un personnel plus nombreux et qualifié, et enfin mettre en branle les 67 bureaux locaux à travers la province.

Le ministre veut aussi mettre au point des mécanismes de prévention et de réhabilitation dans l'assistance sociale, un travail se fait déjà en ce sens avec la collaboration des ministères de l'éducation et du travail, a noté le ministre.

M. Cloutier a ajouté qu'en attendant la loi-cadre, le gouvernement avait pris des mesures "interimaires" pour rationaliser et uniformiser les critères selon lesquels sont versées les diverses allocations sociales. Ces allocations ont d'ailleurs grugé la plus grande part du budget supplémentaire, soit \$31 millions, ou les trois-quarts.

PROROGATION

total de plus de 460 heures au cours de cette session, qui a débuté le 29 février pour s'ajourner le 5 juillet, et qui a repris le 22 octobre pour prendre fin hier. Durant cette période, 99 bills publics et 43 bills privés ont franchi les diverses étapes de la procédure parlementaire.

M. Bellemare a souligné que cette session avait notamment été marquée par la revalorisation du travail en commissions parlementaires, travail qui se poursuivra d'ailleurs, puisque pas moins de dix commissions se réuniront durant l'intersession.

La prochaine session, croit-on, débutera à la mi-février.

LE CRTC

et de répondre devant eux de ses émissions.

Le conseil a pris la décision de tenir une audience devant "les préoccupations provoquées dans l'opinion publique" au sujet de toute cette affaire.

C'est un nouvel indice de la fermeté avec laquelle le conseil entend s'en tenir à l'application de la loi. On l'a vu déjà porter des jugements sévères sur le contenu des émissions de nouvelles de certains postes de radio mais c'est vraisemblablement la première fois que le conseil décide d'entreprendre une étude sur une émission en particulier.

Le communiqué rendu public hier après-midi ne mentionne pas la date de l'audience, et le président et le secrétaire du conseil n'ont pu être atteints à l'heure du dîner pour donner cette précision.

Le communiqué établit toutefois très clairement les fondements juridiques de la décision du conseil. Il mentionne d'abord les articles pertinents de la loi sur la radiodiffusion.

Article 19 (2) "Le conseil doit tenir une audience publique si le comité de direction est convaincu qu'il serait dans

Le Mouvement de libération du taxi manifeste parmi les chalandes de Noël

par Jean-Claude Leclerc

Pendant plus d'une heure hier soir une manifestation organisée par le Mouvement de libération du taxi (MLT) a tenu sur les dents les policiers et les clients des grands magasins du centre-ouest de la ville. La manifestation, qui tournait autour des grands hôtels où la compagnie Murray Hill détient le monopole de comptoirs, a finalement été coupée puis dispersée par la police. Au moment de mettre sous presse, on ne comptait qu'une arrestation, effectuée près du magasin Simpson's.

Les manifestants, qui étaient un peu plus d'une centaine, étaient assistés d'une douzaine d'autotaxis et ont pu ainsi échapper aux tenailles des motards lors d'un premier incident à l'une des portes du magasin Simpson's. Un agent de la maison a raconté qu'un groupe avait voulu pénétrer dans le magasin. Les policiers ont alors empêché quiconque d'entrer et les clients se sont trouvés prisonniers un instant, mais quelques

minutes après, le magasin continuait comme à l'accoutumée, alors que les policiers encadraient à nouveau les manifestants. On a fait une arrestation à cette occasion.

Les manifestants remontèrent la rue Sainte-Catherine, à contre-courant, pour finalement se disperser à l'intersection de la rue de la Montagne. Quelques motards ordonnaient aux passants de circuler. Certains des manifestants s'attardant, il y eut quelques directives plus impérieuses et deux personnages habillés en civil mirent alors le grappin sur un récalcitrant.

Parmi les manifestants, on remarquait des membres du groupe marxiste-léniniste IOPQ (les intellectuels et ouvriers patriotes du Québec).

Un tract distribué par les IOPQ affirme que le gouvernement "fantoche du Québec protège les intérêts de Murray Hill plutôt que ceux des chauffeurs de taxi, et que ceux-ci abrégent leurs jours à travailler jusqu'à 12 ou 15 heures par jour pour ne gagner que \$0.75 ou \$1.00 l'heure, sans jour du 4 p.c. de vacances payé aux autres travailleurs."

feurs de taxi, et que ceux-ci abrégent leurs jours à travailler jusqu'à 12 ou 15 heures par jour pour ne gagner que \$0.75 ou \$1.00 l'heure, sans jour du 4 p.c. de vacances payé aux autres travailleurs."

Les IOPQ dénoncent à cette occasion ce qu'ils appellent "l'immobilisme de M. Drapeau et de sa clique" et concluent avec deux citations du président Mao-Tse-toung et le texte de l'Internationale d'Eugène Pottier.

Les automobiles et les clients des grands magasins ont poursuivi leur bonhomme de chemin durant toute la manifestation, et personne n'a semblé perdre son sang-froid. Un membre de l'Armée du Salut, posté avec sa tire-lire devant Simpson's, tout juste à côté de la vitre fracassée, racontait qu'il ne s'agissait pas d'une bombe mais d'une échauffourée attribuable à des "Frenchies".

l'intérêt public de tenir une telle audition, au sujet...

Article 19 (2) C — ... de la plainte d'une personne relativement à toute question relevant des pouvoirs du conseil."

Article 19 (3) "... Nonobstant le paragraphe (2), le conseil peut tenir une audition publique au sujet de toute autre question pour laquelle le conseil estime qu'une telle audition est souhaitable."

Quant aux normes auxquelles se référerait le conseil pour juger de l'émission en question, elles sont contenues, selon le conseil à l'article 2 de la loi sur la radiodiffusion qui se lit comme suit:

"(C) Que toutes les personnes autorisées à faire exploiter des entreprises de radiodiffusion sont responsables des émissions qu'elles diffusent, mais que le droit à la liberté d'expression et le droit des personnes de capter les émissions sous la seule réserve des lois et règlements généralement applicables, est incontesté."

(D) Que la programmation offerte par le système de la radiodiffusion canadienne devrait être variée et compréhensive et qu'elle devrait fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public et que la programmation de chaque radiodiffuseur devrait être de haute qualité et utiliser principalement des ressources canadiennes créatrices et autres."

Et que la meilleure façon d'atteindre les objectifs de la politique de la radiodiffusion pour le Canada énoncée au présent article consiste à confier la réglementation et la surveillance du système de la radiodiffusion canadienne à un seul organisme public ou autonome."

Déjà inquiets de l'enquête policière qui se poursuit au sujet de la publication par La Presse d'informations sur la Commission BB, surpris du geste du Conseil de la radiodiffusion ou préjugant des conclusions de l'audience qu'il projette, plusieurs journalistes ont réagi avec irritation à la décision du CRTC.

Quant aux dirigeants de la Société Radio-Canada, Le Devoir n'a pu les atteindre hier soir pour obtenir leur réaction à cette décision.

aux propositions qui ont été avancées à la dernière séance de vendredi par le chef adjoint de leur délégation, le colonel Ha Van Lau que leur porte-parole a rappelées hier: une simple table ronde, dont une moitié serait occupée par les Américains et les représentants de Saigon, cependant que Nord-Vietnamiens et représentants du FNL occuperaient chacun un quart de table. En ce qui concerne l'ordre de parole, les Nord-Vietnamiens insistent sur un tirage au sort parmi quatre bulletins établis au nom des quatre délégations: République démocratique du Vietnam, FNL, États-Unis et "Administration de Saigon".

En réalité, ces querelles un peu byzantines ne sont qu'un épiphénomène qui paraît recouvrir une crise de confiance extrêmement grave entre Saigon et Washington, qui s'est reflétée dans les déclarations du chef de la délégation sud-vietnamienne Pham Dang Lam et du vice-président Nguyen Cao Ky.

Le différend est si profond que les Sud-Vietnamiens se sont réunis entre eux pendant plusieurs heures, hier matin, pour discuter de l'utilité même d'une nouvelle rencontre avec la délégation américaine.

La situation militaire au Sud-Vietnam et les préparatifs d'attaque contre la capitale dont il est question dans les dépêches en provenance de Saigon contribuent nécessairement à alourdir l'atmosphère. Ces bruits ne font l'objet d'aucun démenti nord-vietnamien: en réponse aux questions posées à ce sujet, on déclare à la délégation de la République démocratique du Vietnam que "tant que continuera l'agression américaine, le peuple sud-vietnamien a le droit de continuer la lutte".

NIXON

d'un deuxième déplacement présidentiel outre-Atlantique.

En présentant M. William Rogers, son nouveau ministre des affaires étrangères à la télévision le 11 décembre dernier, M. Nixon avait souligné que "nous allons passer maintenant à l'ère de la confrontation à celle des grandes négociations". Il est probable, croit-on savoir, qu'il développera ce thème, le mois prochain, dans son discours inaugural que ses plus proches conseillers ont déjà commencé à rédiger et qui ouvrira sans doute de nouvelles perspectives dans le cadre des relations américano-soviétiques.

Le président Johnson avant de s'installer définitivement au Texas, espérait renouer, avec M. Kossyguine, le dialogue amorcé à Glassboro (New Jersey) au mois de juin 1967. A moins d'imprévu, ses projets ne se réaliseront pas. Les dirigeants soviétiques, favorables au départ à un nouveau tête-à-tête, se sont discrètement retranchés à la fin du mois de novembre, lorsqu'ils ont été informés des réticences du futur président. M. Richard Nixon est en plus fermement décidé à se réserver les grandes initiatives à venir.

SPÉCULATION

voulait pas s'avancer tant qu'aucune décision n'était prise alors que M. Nixon a parlé hier en homme politique qui ne veut pas se laisser débordé prématurément par un problème qu'il n'a pas encore eu le temps d'étudier.

Toute la question est de savoir si la situation monétaire internationale, qui a retrouvé un calme relatif après la conférence de Bonn à la fin du mois dernier, va demeurer suffisamment stable pour que la nouvelle Administration américaine ait le temps de se concerter avec les partenaires des États-Unis pour étudier

les modifications nécessaires au système.

La hausse — limitée à un quart de point — du taux d'escompte de la réserve fédérale américaine, rapidement suivie de hausses plus importantes au Canada et en Belgique, est un avertissement. Les poussées inflationnistes ne sont pas limitées aux pays à monnaie faible de l'Europe occidentale. La Grande-Bretagne et la France.

Les États-Unis, qui avaient connu jusqu'en 1966, un record d'expansion économique prolongée dans la stabilité des prix, vont terminer l'année 1968 avec un taux d'inflation annuel supérieur à 4, pour cent.

Cet effritement accéléré du pouvoir d'achat du dollar a obligé la réserve fédérale — la banque centrale des États-Unis — à donner un coup de frein au crédit pour tenter de calmer la surchauffe de l'économie américaine.

Mais en renchérisant, même aussi faiblement, le taux de l'argent, les États-Unis risquent de compromettre les efforts que fait la France et la Grande-Bretagne pour retenir chez elles les capitaux effrayés par la crainte des dévaluations. Les capitaux flottants se portent là où les taux d'intérêt sont les plus élevés.

Devant les réalités du système capitaliste la solidarité proclamée par les États-Unis envers les autres pays du monde occidental est mise à rude épreuve et un rien — comme une déclaration maladroite d'un futur ministre — suffit à agiter le front monétaire.

Le porte-parole de M. Richard Nixon a affirmé que le futur président des États-Unis ne voyait aucune nécessité de modifier le prix de l'or.

"Nous ne prévoyons aucun changement ni dans la position de M. Nixon, ni dans le prix de l'or", a déclaré M. Ron Ziegler au cours de sa conférence de presse quotidienne.

M. Ziegler a rappelé qu'au cours de sa campagne électorale M. Richard Nixon avait déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voyait pas la nécessité d'une modification du prix

de l'or. "La question du prix de l'or n'a jamais été discutée" depuis lors dans l'entourage du futur président.

Le porte-parole a précisé qu'il s'était entretenu avec M. Kennedy avant de faire cette mise au point.

LE QUÉBEC

Suite de la page 5

mocratie, auquel il convient encore de se placer malgré le vent de néo-nazisme qui souffle sur l'Amérique du Nord, les événements de décembre mériteraient des analyses plus profondes, plus larges et plus sérieuses.

L'Amérique centrale est affligée de "banana republics". Est-ce que le Québec va être transformé en "aluminum republic" ou en "pulp and paper republic" sans qu'un seul de nos journaux n'ose même en prendre note?

"There is something rotten in Quebec", et Le Devoir, ce chien de garde de la nation, se contente de pousser quelques petits glapissements de satisfaction ou de mauvaise humeur.

Ne conviendrait-il pas que Le Devoir explique à ses lecteurs, par exemple, quelles forces occultes et antidémocratiques soumettent actuellement tous les députés du Québec, y compris M. René Lévesque?

S'il est toujours vrai que la démocratie exige une information objective et abondante, nous sommes bien loin du compte. Qui peut comprendre, en lisant nos journaux, quels moyens ont été mis en oeuvre pour contraindre M. Jean-Noël Tremblay à voter lundi dernier pour le "bill 85", à faire le jeu de la caste privilégiée? Il est impensable qu'il se soit trahi lui-même devant l'histoire sans que soit intervenue la machine infernale.

Les événements de ce lugubre décembre, n'en doutez pas, sèment dans les rangs du nationalisme québécois, dans les rangs de la Résistance, un désespoir explosif. Quelle sera la prochaine étape, s'il ne reste plus personne, parmi nos hommes publics et leurs interprètes, à qui faire confiance?

Celle de la coïre et de la haine sans merci!

ATTENTION PUBLIC CONSOMMATEUR

Vous tous qui désirez une bonne santé, exigez et achetez toujours régulièrement les légumes et pommes du Québec.

Présentement nos jardiniers et nos pommiculteurs ont en entrepôts, 3 millions de livres de carottes, 3½ millions de livres de navets, 1½ million de livres d'oignon, 1 million de livres de choux, 1 million de livres de betteraves et au delà de 6 millions de sacs de 50 livres de pommes; maintenant nous récoltons autant de pommes que le Nouveau-Brunswick. Ces produits sont conservés dans des entrepôts modernes, qui assurent jusqu'à la prochaine saison d'été, la qualité et la saveur.

N'oubliez pas d'inclure dans votre menu quotidien, les poireaux, choux frisés et rouges, celeris, raves, salsifis, radis noirs, panais, salades chinoises, champignons et l'ail.

Exigez de vos fournisseurs des légumes et des pommes étiquetés no 1 et bien entendu, soyez certains que vous achetez Québec et que le contenant porte le nom de la Belle Province.

Achetez et consommez nos fruits et légumes, avant ceux du Nouveau Brunswick, de l'île du Prince Édouard, de l'Ontario, de la Colombie Britannique ou des États-Unis.

Quand vous achetez des fleurs en pots ou coupées, assurez-vous qu'elles ont été cultivées au Québec, de même lors de la plantation d'arbustes ou de fleurs au printemps.

Vous êtes justifiés d'acheter des provinces ou pays étrangers, seulement quand les producteurs du Québec ont disposé de leur récoltes. Agissant ainsi, nous nous aidons tous et contribuons à donner du travail à nos chômeurs qui ont droit à toute notre attention.

Merci d'avoir lu ce message et ensemble achetons Québec d'abord.

Jardiniers, devenez membres de notre Association, pour la modique somme de \$15.00 par année. Tous les membres du bureau de direction travaillent gratuitement et sont des jardiniers pratiquants. Votre argent servira à la publicité afin d'augmenter la consommation des légumes et des pommes du Québec.

Dans notre prochaine annonce, nous parlerons des prix obtenus par les producteurs à l'été 1968 et présentement.

Jardiniers et consommateurs suivez-nous et lisez-nous, vous y gagnerez beaucoup.

Nos organismes de distribution ont le droit d'opérer avec profit, c'est nécessaire mais il doit en être de même pour les producteurs et les consommateurs. Des corrections s'imposent et tous devraient les faire pour le bien commun.

A toute la population du Québec et à tous nos membres et à leur famille, nous souhaitons un "Joyeux Noël" et une "Bonne et Heureuse Année".

L'essentiel au Québec est d'avoir du travail pour tous et le Paradis pour ceux qui feront le grand voyage en 1969.

L'ASSOCIATION DES JARDINIERS MARAÎCHERS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

PAUL BOUDRIAS, PRÉS.
MOÏSE RIEUNEAU, VICE-PRÉS.
GASTON CHARBONNEAU, VICE-PRÉS.

DÉCÈS

Notre société, qui a eu le plaisir de connaître et d'être avec vous, vous prie de nous excuser pour le décès de votre bien-aimé.

FORTIER Marie Rose. A Montréal, le 17 décembre 1968 est décédée, Mme Marie Rose Fortier, née Marie Rose Lussier, demeurant au 7517 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant, le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgeois et Société Coopérative, No 7384 rue St-Denis à 8 heures 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENDERSON Christine. A Montréal, le 16 décembre 1968 à l'âge de 100 ans, 11 mois est décédée, Mme Christine Henderson, épouse de feu Francis Henderson de Huntingdon. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant, à 2 heures à la Chapelle Tees & Co. Inc. Et de là au cimetière du Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

McLAREN Jeanne. A l'Hôpital Royal-Victoria de Montréal, le 17 décembre 1968 est décédée, Jeanne Turgeon épouse bien-aimée de feu Benjamin C. McLaren et sœur de J. R. Turgeon et tante du Dr. G. R. Turgeon de Los Angeles Californie et Jean C. Turgeon de Westmount. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant, le convoi funéraire partira du Salon Joseph C. Wray & Bro. No 1234 rue de la Montagne, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine du Mont-Royal où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUNT Edmond W. A l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal, le 18 décembre 1968 est décédé, Edmond W. Mount, époux bien-aimé de Marie Martine Brind'Amour et frère de William, Virginia (Mme R. Brach) et beau-frère de J. P. Fourie. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant, le convoi funéraire partira du Salon Joseph C. Wray & Bro. No 1234 rue de la Montagne, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine du Mont-Royal où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOUS NE SAVEZ QUOI OFFRIR POUR LES FÊTES? NOUS AVONS LA SOLUTION IDÉALE...



UN ABONNEMENT AU "DEVOIR"

Un cadeau toujours apprécié!

Un cadeau qui se renouvellera tous les jours!

Un cadeau qui vous rappellera au bon souvenir de vos parents et amis toute l'année durant!

N'est-ce pas là, en effet, le plus beau des cadeaux?

Postez sans tarder le ou les coupons ci-dessous à: Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.

NOUS FERONS PARVENIR EN VOTRE NOM UNE CARTE DE SOUHAITS AU BÉNÉFICIAIRE.

TARIFS ANNUELS:

Édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs ou Canada par le poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Édition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Pour obtenir un supplément d'information, prière de vous adresser à:

Service du tirage, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Tél.: 844-3361

Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.

Recevez la somme de \$..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes: (S.V.P. écrire en lettres moulées)

NOM.....

ADRESSE.....

DONATEUR.....

ADRESSE.....

Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.

Recevez la somme de \$..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes: (S.V.P. écrire en lettres moulées)

NOM.....

ADRESSE.....

DONATEUR.....

ADRESSE.....

Paul Martin raconte son voyage en Afrique noire

OTTAWA (d'après la PC) — Le sénateur Paul Martin a fait rapport devant ses collègues de la Chambre haute sur le voyage qu'il vient de faire dans différents pays francophones

d'Afrique noire. Il a insisté sur le fait que ces Etats sont désireux de voir le Canada se consacrer davantage à une coopération avec eux. Son intervention a donné lieu

à des questions sur le problème des conférences internationales. On se souvient que récemment la présence de délégués du Québec à une rencontre internationale portant

sur l'éducation, organisée par le gouvernement du Gabon avait suscité un litige entre Ottawa, Québec et Libreville. Une autre conférence prévue au Niger et qui a été ajournée

pose actuellement le même problème. A ce sujet M. Martin, faisant état de ses conversations avec le président nigérien M. Hamani a indiqué qu'en ce qui

concerne cette dernière conférence sur la coopération entre nations francophones, "le gouvernement canadien était disposé à y déléguer une délégation comprenant des représentants du Québec et d'autres provinces où vivent d'importantes minorités de langue française".

La tournée de l'ancien ministre des affaires extérieures comprenait la visite, outre le Niger, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la république du Congo et du Rwanda. Dans ce dernier pays, M. Martin a assisté aux cérémonies marquant le cinquième anniversaire de la fondation

de l'université nationale à la création de laquelle le gouvernement d'Ottawa a contribué financièrement et qui emploie un grand nombre de Canadiens. En Côte d'Ivoire, M. Martin a conféré avec le président Félix Houphouët-Boigny, avec lequel, a-t-il dit, il a eu d'intéressantes conversations.

MONTROSE

VENTE DE DISQUES

MONTROSE



OFFRE À PRIX TRÈS SPÉCIAL
LES FAMEUX DISQUES
VALABLE JUSQU'AU 31 AOÛT



25%
D'ESCOMPTE



DISQUES 12" MICROSILLON

Stereo
Gravure universelle
Rég. 6.29

Spécial \$4.99
Le disque

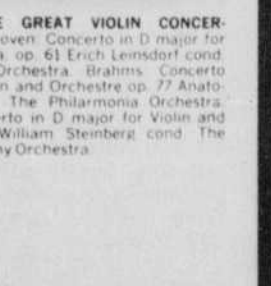
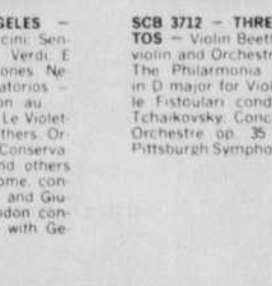
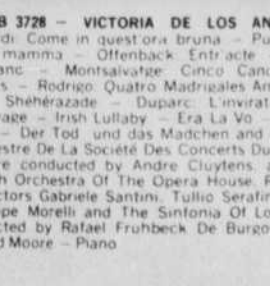
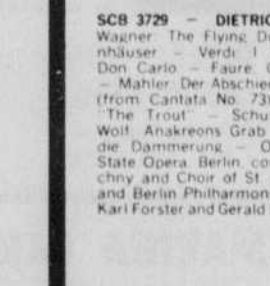
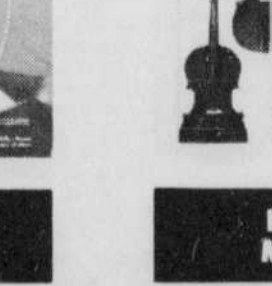
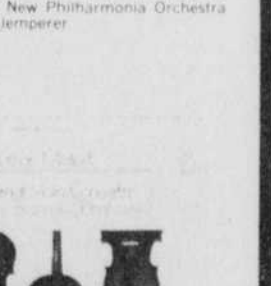
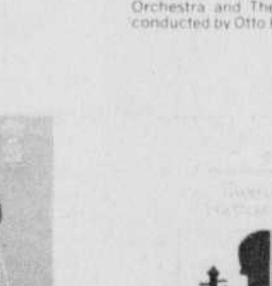
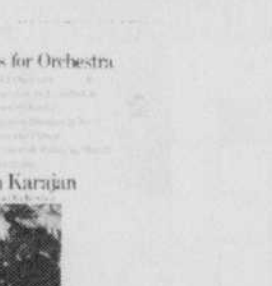
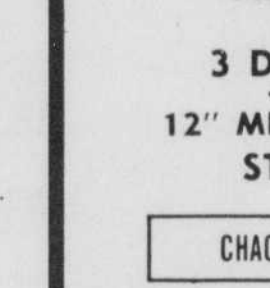
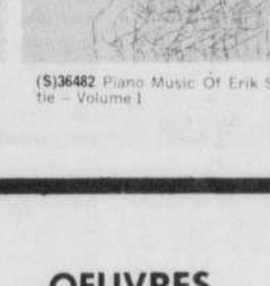
ALBUMS 1 DISQUE

- S 35411 Soviet Army Chorus and Band
- S 35427 Suppe 6 Overtures (PhilA Promenade Orch./Krips)
- S 35445 Grieg Peer Gynt Music (Royal Phil/Beecham/)
- S 35476 BEETHOVEN: "Emperor" Cto. (Gilels/PhilA/Ludwig)
- S 35613 RESPIGHI: Pines Of Rome: Berlioz: Roman Carnival;
- S 35615 LISZT: Preludes
- S 35614 TCHAIKOVSKY: Overture 1812, Op. 49 (The Phil Orch./Karajan)
- S 35614 DVORAK: Sym. No. 5: Smetana: Moldeau (Karajan)
- S 35618 BIZET: L'Arlesienne (Nos. 1 & 2) & Carmen (No. 1) Suites (Karajan)
- S 35725 HAYDN & BOCCHERINI: Cello Concertos (Starker/PhilA/Giulini)
- S 35726 CHOPIN: Waltzes (Malczynski)
- S 35728 CHOPIN: Six Polonaises (Piano Solo by Malczynski)
- S 35736 RACHMANINOFF: Concerto No. 2 In C Minor, Op. 18; Preludes Nos. 4, 5 & 12 (Lympny/Sargent)
- S 35738 LISZT: Concerto No. 2 In A Major (Cziffra/PhilA Orch.)
- S 35739 MOZART: Symphony No. 38 "Prague";, Symphony No. 39 (The Phil. Orch./Karajan)
- S 35740 TCHAIKOVSKY: "The Swan Lake" — Ballet Suite, Op. 20
- S 35740 TCHAIKOVSKY: "The Sleeping Beauty" — Ballet Suite, Op. 66 (Phil Orch./Karajan)
- S 35780 BEETHOVEN: Concerto In D Major, Op. 61 (David Oistrakh)
- S 35783 BEETHOVEN: Violin Concerto In D Major (Mistelin/Leinsdorf)
- S 35822 VERDI: La Traviata — Highlights — Tullio Serafin, Victoria de Los Angeles
- S 35827 GOUNOD: Faust-Highlights — Boris Christoff, Nicolai Gedda, Victoria de Los Angeles
- S 35830 HANDEL: "Messiah" Highlights (Morrison/Thomas)
- S 35833 CHOPIN: Les Sylphides; Ponchielli: Dance Of The Hours; Meyerbeer: Les Patineurs (Phil./Mackerras)
- S 35837 Melodie Celebri (Guiseppa Di Stefano, Tenor/G. M. Guarino)
- S 35877 VIVALDI: Revised Fasano "Il Cimento Dell' Armonia E Dell' Invenzione", Op. 8, Part 1 — "The Four Seasons" (Virtuosi Di Roma "Collegium Musicum Italicum" Cond. by Renato Fasano)
- S 35890 ROSSINI: Overtures (Phil./Herbert VonKarajan)
- S 35946 SCHUBERT: Symphony In C Major
- S 35948 MOZART: Serenade In G Major "Eine Kleine Nachtmusik" Mozart: German Dances, Handel: "Wate Music" — Suite (Berlin Phil./Karajan)
- S 36001 VIVALDI: Four Concerti: (Nathan Milstein/Chamber Orch.)
- S 36005 SAINT-SAENS: Concerto No. 3 In B Minor for Violin and Orch.; Chausson: Poème for Violin and Orch. (Nathan Milstein)
- S 36007 MOZART: Concerto No. 4 in D Major, K. 218; MOZART: Concerto No. 5 in A Major, K. 219 ("Turkish") (Nathan Milstein)
- S 36010 J. S. BACH: Two Violin Concertos; Vivaldi: Concertos — Nathan Milstein
- S 36012 THE MAGNIFICATS — Vivaldi: Morales, Monteverdi: — Roger Wagner Chorale
- S 36026 West Meets East, Vol. II — Y. Menuhin, A. Rakha, R. Shankar, H. Menuhin
- S 36103 BACH: Concerto In D Minor For Violin And Oboe; Handel: Oboe Concerti Numbers 1, 2 and 3; Vivaldi: Concerto In B Minor (Leon Goossens, Oboe/Yehudi Menuhin)
- S 36128 MOZART: Symphony No. 35 In D Major, K. 385 ("Haffner") Symphony No. 36 in C Major, K. 425 "Linz" (Philharmonia Orch. Cond. by Otto Klemperer)
- S 36129 MOZART: Symphony No. 38 In D Major, K. 504 ("Prague"); Symphony No. 39 in E Flat Major, K. 543 (Philharmonia Orch. Cond. by Otto Klemperer)
- S 36135 Great Sopranos Of Our Time (Schwarzkopf/De Los Angeles Crespin/Nilsson/Callas)
- S 36143 Red Army Ensemble
- S 36146 CHOPIN: Ballads (Malczynski)
- S 36147 Maria Callas In Paris (Maria Callas, Soprano)
- S 36152 MOZART: Concerto No. 4 In D Major, K. 218 Concerto No. 6 In D Major, K. 271 (Yehudi Menuhin/Bath Festival Orch.)
- S 36169 MOUSSORGSKY: Highlights from "Boris Godounov" (J. Langan/B. Christoff)
- S 36199 PUCCINI: "La Bohème" Highlights (Nicolai Gedda/Mirella Freni/Mario Sereni/Others)
- S 36206 Red Army Ensemble, Volume 3 (The Soviet Army Chorus and Band)
- S 36207 ROSSINI: The Barber of Seville — Highlights (V. de Los Angeles/L. Alva/S. Bruscantini/Royal Phil./Vittorio Gui)
- S 36209 BEETHOVEN: Overtures (Philharmonia/Otto Klemperer)
- S 36210 SAINT-SAENS: "Samson And Delilah" — Highlights (Vickers)
- S 36216 MOZART: Symphony No. 31 in D Major, K. 297 ("Paris") Symphony No. 34 in C Major, K. 338 (Philharmonia/Otto Klemperer)
- S 36226 HAYDN: Six Flute Quartets; Opus 5 (Jean-Pierre Rampal)
- S 36231 MOZART: Violin Concerto No. 1 in B Flat, K. 207 Violin Concerto No. 2 in D Major, K. 211 (Yehudi Menuhin/Bath Festival Orch.)
- S 36241 MOZART: Quintet in A Major, K. 581; Trio in E Flat Major.
- S 36246 DVORAK: Symphony No. 9 (5) In E Minor, Op. 95 ("From The New World") (Philharmonia Orch. Otto Klemperer)
- S 36247 MOZART: Serenade for Thirteen Winds — London Wind Quintet & Ensemble/Otto Klemperer)
- S 36260 STRAVINSKY: "L'Oiseau de Feu" ("Firebird")
- S 36282 Guitar Music of Four Centuries — Oscar Ghiglia
- S 36290 French Music for the Harp (Annie Chailan)
- S 36293 Famous Duets from the Opera (Gedda/Blanc/De Los Angeles/Pirazzini/Correlli/Callas/Gobbi/Others)
- S 36312 BIZET: Carmen — Highlights (M. Callas, N. Gedda, R. Massard)
- S 36313 WAGNER: Lohengrin — Highlights (Thomas, Grummer, Fischer-Dieskau, Frick, Vienna Phil.)
- S 36324 HANDEL: "Messiah" Highlights (Gedda, Schwarzkopf Etc.)
- S 36325 ALBINONI: Concertos — Pierre Pierlot and "Antiqua Musica" Chamber Orch.
- S 36336 BACH: Concertos (Yehudi Menuhin, W. Bennett)
- S 36337 J. S. BACH: Three Flute Sonatas — Elaine Shaffer
- S 36339 MOZART: Concertos for Flute & Orchestra — Michel Debost.
- S 36341 SCHUBERT: The Trout and Other Songs — Fischer-Kieskau.
- S 36350 J. S. BACH: Four Flute Sonatas — Elaine Shaffer (Flute), George Malcolm (harpichord), Ambrose Gauntlett (viola)
- S 36360 BARTOK: Violin Concerto No. 2 (Yehudi Menuhin Etc.)

- S 36369 BEETHOVEN: Concerto In D Major (Y. Menuhin)
- S 36379 Music for Maximilian — E. Muller, Dumbois (lute) Wunderlich
- S 36397 Donizetti and Bellini Arias and Duets — N. Gedda, M. Freni
- S 36406 Victoria De Los Angeles Sings Debussy and Ravel
- S 36413 OFFENBACH: Tales of Hoffman (Highlights) — E. Schwarzkopf, N. Gedda, E. Blanc, V. De Los Angeles, others
- S 36418 West Meets East, Vol. 1 — Y. Menuhin, A. Rakha, R. Shankar, H. Menuhin

- S 36420 HOLST: The Planets — New Phil. Orch., Sir Adrian Boult, cond.
- S 36424 BEETHOVEN: Sonatas (Pathétique, Moonlight, Les Adieux) Daniel Barenboim (Piano)
- S 36427 STRAVINSKY: The Rite of Spring; Prokofiev: Classical Symphony — New Phil. Orch.
- S 36431 The Origins Of 17th Century Venetian Opera (Bath Festival)
- S 36439 HAYDN: Concerto In C Major — Boccherini: Concerto In B Flat; Jacquin Du Pre (cello) English Chamber Orch. Cond. Daniel Barenboim

- S 36441 SCHUBERT: Quintet In A Major, Op. 114 ("Trout") /Members Of The Melos Ensemble
- S 36453 SCHUBERT: Symphs. 2 - 6 (Bath Festival Orch. cond. Y. Menuhin)
- S 36455 JANACEK: Concertino for Piano, String Quartet & Winds (Melos Ensemble, Lamar Crowson, Piano)
- S 36459 ERIK SATIE: Piano Music, Volume 2 - (Aldo Ciccolini, piano)
- S 36470 MOZART: Requiem Mass in D Minor, K. 626 (Edith Mathis, Grace Bumbry, George Shirley, Marius Rintzler)
- S 36472 BRAHMS: Trio in E Flat Major, Op. 40 — Trio in C Major, Op. 87 (Yehudi - violin, Hephzibah Menuhin - piano, Alan Civil - horn, Maurice Gendron - cello)
- S 36482 Piano Music Of Erik Satie — Volume 1
- S 36485 Piano Music Of Erik Satie — Volume II
- S 36496 RODRIGO: Giuliani: Concertos (Alirio Diaz - guitar and members of the Spanish National Orch.)
- S 36508 OSCAR GHILIA — The Guitar In Spain (Works by Sanz, Mudarra, Milan, Torroba, Granados and others)
- S 36512 MOZART: Symphonies No. 32, 35 & 38 (Daniel Barenboim)
- S 36513 MOZART: Piano Concertos No. 13 & 17 (Daniel Barenboim)



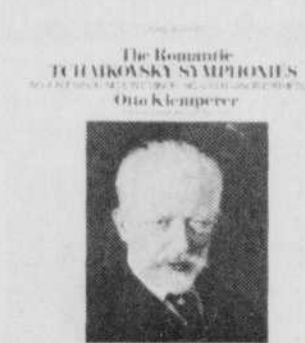
ALBUMS
DE
3 DISQUES
12" MICROSILLON
STÉRÉO
CHACQUE ALBUM CONTIENT UN CAHIER DE LUXE

OEUVRES
COMPLÈTES
ARTISTES
RENOMMÉS

Une valeur de \$18.87
9.98
L'ALBUM
DE LUXE



HERBERT
VON
KARAJAN



OTTO
KLEMPERER



YEHUDI
MENUHIN

SCB 3710 — STEREO SHOWPIECES FOR ORCHESTRA — HERBERT VON KARAJAN — Tchaikovsky: 1812 Overture — Moussorgsky: Pictures at an Exhibition — Respighi: The Pines of Rome — Liszt: Les Préludes & Hungarian Rhapsody No. 2 — Weber: Invitation à la Danse — Berlioz: Roman Carnival Overture & Rakoczy March — Sibelius: Valse Triste — Orchestre Philharmonique dirigé par Von Karajan

SCB 3711 — THE ROMANTIC TCHAIKOVSKY SYMPHONIES — OTTO KLEMPERER — Symphonies no. 4 in F minor — No. 5 in D minor — No. 6 in B minor ("Pathétique") Au complet — The Philharmonia Orchestra Dir. Otto Klemperer

SCB 3727 — YEHUDI MENUHIN — Handel: The Water Music — Brahms: Sextet No. 1 In B Flat Major, Op. 18 — Beethoven: Concerto in D Major, Op. 61 — Yehudi Menuhin, Robert Masters, Cecil Aronowitz and others with The Bath Festival Orchestra and The New Philharmonia Orchestra conducted by Otto Klemperer



DIETRICH
FISCHER-DIESKAU



VICTORIA
DE
LOS ANGELES



NATHAN
MILSTEIN

SCB 3729 — DIETRICH FISCHER-DIESKAU — Wagner: The Flying Dutchman — Wagner: Tannhäuser — Verdi: I Vespri Siciliani — Verdi: Don Carlo — Faure: Offertoire (from Requiem) — Mahler: Der Abschied — Bach: Herr, so du willst (from Cantata No. 73) — Schubert: Die Forelle — The Trout — Schumann: In der Fremde — Wolf: Antikreons Grab — Strauss: Traum durch die Dämmerung — Orchestra Of The German State Opera, Berlin, conducted by Franz Konwitschny and Choir of St. Hedwig's Cathedral, Berlin and Berlin Philharmonia Orchestra conducted by Karl Forster and Gerald Moore (Piano)

SCB 3728 — VICTORIA DE LOS ANGELES — Verdi: Come in quest'ora bruna — Puccini: Senza mamma — Offenbach: Entr'acte — Verdi: Strano — Montsalvador: Cinco Canciones Negras — Rodrigo: Cuatro Madrigales Amorosos — Sheherazade — Duparc: L'invitation au voyage — Irish Lullaby — Era La Vo — Le Violon — Der Tod und das Mädchen and others. Orchestre De La Société Des Concerts Du Conservatoire conducted by André Cluytens, and others with Orchestra Of The Opera House Rome conducted by Gabriele Santini, Tullio Serafin, and Giuseppe Morelli and The Sinfonia Di London conducted by Rafael Frunbeck De Burgos with Gerald Moore — Piano

SCB 3712 — THREE GREAT VIOLIN CONCERTOS — Violin Beethoven: Concerto in D major for violin and Orchestra, op. 61 Erich Leinsdorf cond. The Philharmonia Orchestra, Brahms: Concerto in D major for Violin and Orchestra op. 77 Anatole Fistoulari cond. The Philharmonia Orchestra, Tchaikovsky: Concerto in D major for Violin and Orchestra op. 35 William Steinberg cond. The Pittsburgh Symphony Orchestra

ALBUMS 2 DISQUES

Reg. 11.96 Spec. 8.98

- S 3603-B/L BIZET: The Pearl Fishers (complete) (Dervaux/Blanc/Gedda/Micheau/Mars)
- S 3618-B/L LEONCAVALLO: I Pagliacci; Verdi: Opera Chorus (Tito Gobbi)
- S 3640B SCHUBERT: Winterreise, D. 911 (Dietrich Fischer-Dieskau)
- S 3643-B/L PUCCINI: "La Bohème" (Sereni/Gedda)
- S 3645-B/L PUCCINI: "Tosca" (M. Callas/T. Gobbi/C. Bergonzi, Others)
- S B-3679 BEETHOVEN: Missa Solemnis — Elisabeth Soderstrom, Otto Klemperer
- S BL-3680 BERLIOZ: L'enfance Du Christ, Op. 25 (Nicolai Gedda, Victoria De Los Angeles, Bernard Cottret, others)
- S BL-3683 The Genius Of Puccini (Gedda, Freni, Callas, Others)
- S B-3696 The Art Of Maria Callas
- S BL-3701 DONIZETTI: "L'Elisir D'Amore" — M. Freni, N. Gedda
- S B-3706 TCHAIKOVSKY'S Swan Lake — Soundtrack/Margot Fonteyn And Rudolf Nureyev
- S BL-3717 GLUCK: Orfeo Ed Euridice (Grace Bumbry, Ruth-Margaret Putz, Anneliese Rothenberger and Leipzig Radio Chorus)
- S 3627-B J. S. BACH: The Complete Brandenburg Concerti (The Philharmonia Orchestra/Klemperer)

ALBUMS 3 DISQUES

Reg. 17.94 Spec. 13.47

- S 3615-C/L BELLINI: Norma (Complete) (Franco Corelli/Others)
- S 3638-C/L ROSSINI: Barber Of Seville (Victoria de Los Angeles)
- S 3651-C/L MOZART: "The Magic Flute" (Gedda/Schwarzkopf/Others/The Phil. Orch./Klemperer)
- S 3653-CL VERDI: "Il Trovatore" (L. Moneta — Mezzo-Soprano/Robert Merrill/Franco Corelli/Others)
- S 3657-CL HANDEL: "Messiah" (Complete) (Gedda/Hines/Schwarzkopf/Hoffman/The Phil. Orch. Cond. by Klemperer)
- S CL-3671 PUCCINI: Turandot — Scotto, Corelli, Nilsson, S CL-3702 PUCCINI: "Madame Butterfly"/C. Bergonzi, R. Scotto
- S CL-3705 HANDEL: Messiah — R. Tear, R. Herincx, J. Baker, others, English Chamber Orch. — Mackerras
- S CL-3714 Prince Igor (Complete) (Boris Christoff, Constantin Chelcherli)
- S CL-3716 VERDI: Aida (Nilsson, Corelli, Bumbry, Orch. & Chorus of Opera House Rome)
- S C-3720 J. S. BACH: Mass In B Minor (A. Giebel, J. Baker, N. Gedda, Otto Klemperer)

ALBUMS 4 DISQUES

Reg. 23.92 Spec. 17.96

- S 3622-D/L GOUNOD: Faust — (Complete) (Gedda/Christoff, de Los Angeles/Others)
- S 3631-D/L E. SCHWARZKOPF/C. Ludwig
- S 3633-D/L MOUSSORGSKY: Boris Godounov, Hadjikeleva, Lear, Schekherlisky, National Opera of Sofia and Paris Conservatoire

ALBUMS 5 DISQUES

Reg. 29.90 Spec. 22.45

- S EL-3641 WAGNER: "Lohengrin" (Otto Wiener/Gottlob Frick/Dietrich Fischer-Dieskau Vienna Phil.)

50% par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus Suggérez un deuxième choix

GARANTIE 1ère QUALITÉ • SCELLÉ

MONTROSE

3162 est, Bélanger Montréal 36 RA. 9-2833

EN DÉCEMBRE LE MAGASIN SERA OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9.30 P.M. EXCEPTÉ SAMEDI, JUSQU'À 6h.

regards

sur le monde

La crise de l'université en Espagne et au Portugal

par Edouard de Blaye

MADRID — Des uniformes gris et rouge de la "Policia Armada", la police armée, montant la garde devant des salles de cours désertées, ou dispersant sans ménagements des manifestations interdites, tel est le décor actuel de la vie universitaire en Espagne. Depuis la réouverture, il y a un peu plus d'un mois et demi, de l'année académique, il ne se passe pas de jour en effet sans que les forces de l'ordre n'aient à intervenir dans l'une ou l'autre des 13 universités espagnoles. Véritable

cerceau vicieux, la présence permanente des policiers sur les campus universitaires, jointe aux poursuites pénales dont sont victimes un nombre croissant d'étudiants, suscitent des désordres qui provoquent l'intervention de la police, dont la seule vue suffit à entraîner de nouveaux désordres. Mise à part l'irruption périodique des policiers dans les facultés, le deuxième aspect marquant de la crise grave que traverse l'université espagnole tient en un seul chiffre: près des deux tiers

des 135.000 étudiants, en chiffres ronds, que compte actuellement l'Espagne, observent une grève totale. Seul espoir d'un retour à la normale pour les autorités, l'imminence des vacances de fin d'année, dont les dates pourraient être d'ailleurs avancées, et qui devraient, espère-t-on, ramener le calme dans les esprits. Dernier aspect marquant du problème, c'est dans les villes les plus socialement "avancées" — Madrid, Barcelone, Bilbao — que l'action déclinée par les étudiants se

révèle la mieux organisée et la plus massive.

Après un début d'année universitaire assez calme, la température a brusquement remonté avec le démarrage, il y a une quinzaine de jours, des "élections libres" de délégués de facultés pour atteindre un point d'ébullition à la fin de la semaine écoulée. Le rôle de simples porte-parole des autorités académiques attribué aux délégués-étudiants, coïncidant avec les poursuites encourues par trois étudiants madrilènes, délégués

l'an dernier de diverses facultés, sont à l'origine de la détérioration du climat observée au cours de ces deux dernières semaines. Dans l'immédiat, le mouvement de protestations universitaire en Espagne revêt plusieurs formes d'action bien distinctes. La grève des cours, accompagnée par la tenue d'assemblées publiques au cours desquelles sont analysés des thèmes aussi divers que le "Black Power", la figure de "Che" Guevara, ou les conséquences de l'impérialisme économique américain dans le

monde, est l'une de ces formes d'action. L'affrontement direct avec la police, parfois même agrémenté de jets de cocktails molotov, ou de gestes de provocation allant jusqu'à brûler publiquement le portrait du général Franco, comme ce fut le cas récemment à Madrid, constituent d'autres formes d'action.

Actuellement, près de 25.000 étudiants, soit plus de la moitié des effectifs inscrits à l'Université de Madrid, n'assistent plus aux cours. La faculté de droit a été fermée par suite de troubles incessants et le rectorat menace de

fermer les facultés de philosophie et de sciences si la grève des cours continuait. Dans l'autre grande université espagnole, Barcelone, quatre facultés, Médecine, Sciences, Philosophie et Sciences Économiques, ainsi que deux écoles techniques supérieures ont été fermées sur ordre des autorités académiques. Même situation à Valence et à Bilbao. Quant aux 50.000 élèves des écoles d'ingénieurs, ils viennent à leur tour d'entreprendre une grève illimitée pour protester contre l'absence de débouchés professionnels. Parallèlement à cette désertion massive des salles de cours, sur le terrain, les accrochages vont en s'amplifiant. Il y a une dizaine de jours par exemple, à Madrid, les étudiants tentaient d'expulser la police de l'université: bilan, 150 arrestations et la destruction des locaux de l'ancienne université, ravagés par un incendie, d'origine criminelle affirme la police. Dans le même temps à Barcelone, la première barricade faisait son apparition aux abords des facultés. Sans atteindre ces excès, pour l'instant du moins, au Portugal la tension croît cependant de jour en jour aussi, dans les milieux étudiants. L'institut technique supérieur de Lisbonne a dû être par exemple

fermé. À l'image de leurs camarades espagnols, les pré-occupations des universitaires portugais se concentrent sur l'élection de délégués étudiants vraiment représentatifs.

Tous ces événements ne manquent pas évidemment de nourrir les inquiétudes des autorités espagnoles ou portugaises. "Si des mesures réformatrices ne sont pas prises, l'Université court un grave danger", a reconnu la semaine dernière le recteur de l'Université de Madrid, M. José Botella. En réalité, les responsables de la hiérarchie académique, capables seulement de réformes techniques, sont désarmés devant l'actualité de la détérioration de la situation. Les revendications des étudiants espagnols notamment, touchant par exemple, l'attitude de la police ou les poursuites judiciaires en cours ne sont que le reflet d'autres problèmes plus vastes, à résoudre à l'échelle nationale. Seule une évolution politique générale de l'Espagne et du Portugal, dans le sens d'une libéralisation des régimes, permettrait de régler dans le même temps la crise de l'université. Aussi l'ampleur de cette tâche laisse-t-elle augurer qu'un retour au calme dans les facultés n'est pas pour demain.

Impressions d'un séminar sur l'Amérique

2 - Les Etats-Unis dans le monde

par Denise Bombardier,

collaboration spéciale au Devoir

● Journaliste à Radio-Canada (émission "Aujourd'hui"), Denise Bombardier a assisté à un séminar sur l'avenir des Etats-Unis, tenu à Princeton du 1er au 5 décembre et auquel participaient, entre autres, John Galbraith, J. J. Servan-Schreiber, George Kennan et autres personnalités. Elle rend compte des travaux du séminar dans une série de deux articles, dont nous publions le deuxième ci-dessous.

La politique étrangère des Etats-Unis a constitué une autre part importante des discussions. Nous retenons trois exposés, dont le premier, de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, co-président du "seminar", a servi de discours d'ouverture. Pour M. Servan-Schreiber, les Etats-Unis doivent établir un nouveau "contrat social", une nouvelle définition de l'homme dans la société, au terme de la deuxième révolution industrielle.

Tout ceci semble impossible à M. Servan-Schreiber si les E.U. continuent à jouer le rôle de gendarme du monde. Dans le cas du Viet-nam, poursuit le journaliste, l'Amérique a décidé de substituer ses propres forces et sa propre volonté aux forces et à la volonté du peuple vietnamien. Dans l'avenir, les E.U. pourraient être prêts à aider matériellement tout pays qui se considère et que les E.U. considèrent leur allié mais ils ne doivent pas tenter de prendre en charge directement sa défense et ses intérêts à sa place.

Abordant le rôle des E.U. en Europe, M. Servan-Schreiber a déclaré devant ses collègues américains: "Vous ne pouvez pas espérer résoudre longtemps les problèmes de l'Europe à sa place. Dans le cours des dix prochaines années, l'Europe deviendra une grande

puissance industrielle et devrait être capable de se dispenser de la présence physique sur son sol de troupes américaines. Il n'est ni de votre intérêt, ni du nôtre, que vous commandiez notre défense et que vous décidiez de notre politique".

A son avis, il n'y a que deux orientations possibles pour l'expansion américaine. La première, en surface, est la direction actuelle de l'Amérique qui crée des tensions et des conflits: la seconde, en profondeur, est plus ambitieuse, plus créatrice et permet de développer un modèle culturel propre. C'est là, peut-on penser, une nouvelle version du "défi américain" de M. Servan-Schreiber.

La politique étrangère

M. Alastair Buchan, Directeur de l'Institut of Strategic Studies de Londres s'est penché sur le rôle futur des E.U. en politique étrangère. Le problème central des Américains dans quelques années va être de préserver les bases stratégiques de la stabilité politique dans les pays développés, ce qui implique des relations plus étroites avec l'adversaire, que ce soit l'URSS ou même la Chine; tout ceci, sans perdre la confiance des puissances moyennes, que ce soit l'Angleterre, la France, le Japon ou l'Allemagne. Une prolongation de la course aux armements dans le contexte de l'innovation technologique actuelle entre les Américains et les Soviétiques conduira, selon M. Buchan, à une immobilisation des deux puissances, si elle ne conduit pas tout simplement à une guerre nucléaire. Toute tentative de rapprochement entre les deux puissances peut mettre en cause la fidélité américaine à l'égard de ses alliés. Par ailleurs, tout progrès dans les relations sino-américaines peuvent créer des complications dans les relations

américano-soviétiques. Cette énorme difficulté ne pourra être surmontée qu'en haussant la qualité des relations diplomatiques et en développant entre les puissances moyennes une sorte de commonwealth qui transcenderait les relations interétatiques et interalliées.

Si ceci n'est pas possible, conclut M. Buchan, les E.U. vont cesser d'être une puissance mondiale même dans les pays développés. Ils ne seront plus qu'une très grande puissance au sein d'une constellation, et le système américain tel que nous l'avons connu depuis vingt ans va devenir une version cauchemardesque de l'équilibre du pouvoir qui a existé en Europe avant la guerre.

Une communauté des peuples développés

Quant à Zbigniew Brzezinski, Directeur du Research Institute on Communist Affairs de l'Université Columbia, il considère que l'Amérique ne peut ignorer la guerre froide et abandonner les obligations que celle-ci implique. Une restriction trop rapide de l'équilibre politique international créerait une instabilité qui serait très dangereuse. La guerre froide est le résultat de conflits idéologiques, mais il faudrait que graduellement certaines nations communistes, l'URSS en particulier, perçoivent les avantages d'un accroissement progressif de la coopération entre les pays les plus développés. Pour le professeur Brzezinski, il est impérieux de créer une communauté des pays développés pour pouvoir répondre aux problèmes des pays du Tiers Monde.

Cette communauté pourrait comprendre les Etats de l'Atlantique, les pays communistes les plus avancés (y compris l'URSS) et le Japon. Cette communauté aurait pour résultat de réduire les guerres entre nations développées, car, pour M. Brzezinski les conflits d'ordre idéologique et nationaliste sont de moins en moins importants face aux vrais problèmes qui confrontent l'humanité. Grâce au développement de la technologie, le professeur prévoit un rapprochement entre les deux Europes. Il cite, à cet égard, les événements récents en Tchécoslovaquie. Le temps n'est pas loin où les Etats communistes viendront frapper à la porte de la CEE ou de l'OCDE. Il conclut en qualifiant "d'old fashioned" certaines dénonciations des E.U. en tant que puissance mondiale, surtout lorsqu'elles viennent des Européens qui, ajoute-t-il, n'ont pas toujours été des modèles de pacifisme. Même si les E.U. ont accumulé un certain nombre d'erreurs, il demeure, selon M. Brzezinski qu'ils sont la seule puissance ayant une vision globale et qui offre des solutions à l'échelle mondiale.

C'est au cours des discussions qui suivaient les exposés, mais encore plus dans les cocktails ou dans les dîners que les participants donnaient libre cours à leurs critiques. La réaction européenne fut violente lorsqu'un participant allemand déclara tout de go que son pays et l'Europe avaient besoin d'un leadership américain pour contrecarrer la politique irresponsable de l'URSS. Ce leadership, a-t-il ajouté ne doit pas être que moral mais matériel. Un Français nous déclara que c'est la politique européenne de de Gaulle qui donne lieu à cet autre extrémisme.

L'ombre du problème noir

Un autre moment dramatique suivit l'exposé de Roy In-

nis, directeur de CORE et représentant du Black Power. Un editorialiste du New York Times qualifia la position de M. Innis d'immorale. Quant aux Européens, cette thèse au sujet des petites communautés noires autonomes éparpillées à travers le pays, a provoqué chez eux des souvenirs des Balkans et des catastrophes qui en résultèrent. Les Allemands ont surtout insisté sur le caractère raciste du Black Power.

M. Andreas Papandreu, ex-ministre en exil et président du Comité de Libération Panhellénique, encaissé de ses gardes du corps a apporté à ce séminaire un côté quelque peu dramatique. Son exposé, dans lequel il établit un parallèle entre l'attitude de l'URSS à l'égard de la Tchécoslovaquie et l'attitude américaine en Grèce et les quelques interventions qu'il fit par la suite, jetèrent un malaise parmi les participants. Au sujet de l'intervention extrémiste du participant allemand, il a déclaré que si l'Allemagne de l'Ouest ne veut pas de politique étrangère, c'est son affaire; mais ce qui se passe actuellement en Grèce — fusillade, camps de concentration — est contraire aux principes de l'OTAN et des E.U.

Les quelques étudiants invités à ce séminar, non seulement se sont dits solidaires du Black Power, mais ils ont tous souligné la faillite du libéralisme américain. A la fin du séminar, M. Sam Brown, de Harvard Divinity School et co-ordonnateur étudiant dans la campagne de McCarthy a contesté la représentation du séminar. Ou sont les Noirs, où est la "new left", où sont les historiens de gauche, où est la représentation africaine et asiatique a-t-il demandé. Les

participants ont décrit certains problèmes, mais ils n'ont pas attaqué, a-t-il continué, le système dans lequel nous vivons, ce libéralisme économique qui est une faillite. Il a dénoncé la rationalité des débats, ce à quoi l'historien Schlesinger, qui a appuyé au début l'intervention américaine au Viet-nam, a répondu qu'il n'y avait pas de divorce entre la rationalité et la passion. Les intellectuels, selon lui, ne devraient pas se sentir coupables d'exercer ou de participer au pouvoir, ce à quoi un autre jeune répliqua en disant qu'il serait encore moins rassuré si c'était les intellectuels plutôt que les politiciens actuels qui étaient au pouvoir.

Ayant assisté à toutes les sessions au cours de la semaine, j'ai été frappée par un certain nombre de choses. D'abord, ce que je qualifierais d'optimisme désespéré. En effet après avoir dressé un tableau très sombre de la situation américaine actuelle — problème des Noirs, problème urbain, politique étrangère — les participants concluaient, pour la plupart, en disant que l'Amérique s'en sortirait puisqu'elle s'en était toujours sortie; ce qui est peu rigoureux comme démarche intellectuelle. On avait l'impression que la majorité de ces intellectuels, des gens entre 45 et 55 ans avait laissé dans ses luttes passées le souffle nécessaire à la bataille à venir.

Parmi les intellectuels américains, on sentait également une nostalgie des années kennedystes où plusieurs d'entre eux avaient goûté au pouvoir, un pouvoir duquel ils se sentent maintenant coupés, écartés. Quant aux Européens, s'ils favorisaient pour la grande majorité une Europe unie, des

qu'ils discutaient, ils redevenaient soit Français, Italiens ou Allemands. Un Français nous disait: "Ah, vous savez c'est un Allemand, il faut le comprendre et l'Italien renchérait: "Les Français, mais ils sont tous gaullistes de coeur..."

Quant à l'absence d'intellectuels canadiens, on peut se demander si l'oubli n'est pas symbolique. Le Canada, pour les Américains, est-il autre chose que le cinquante deuxième état?

BÉNÉDICTINE

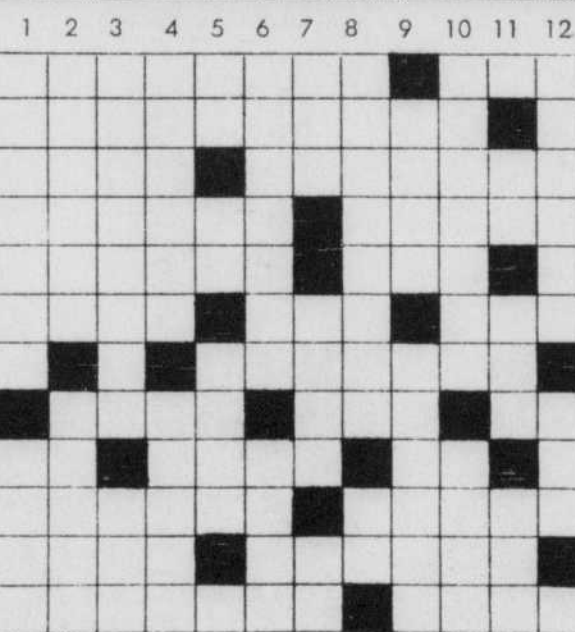
La grande liqueur française

Aussi B&B BÉNÉDICTINE ET BRANDY la liqueur au goût plus sec



S.A. Benedictine — Fécamp, France

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1. Ville dans la banlieue de Québec. — Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.
2. Qui sert à épuiser.
3. Procédé au codage d'un texte. — Passe l'hiver dans un état d'engourdissement.
4. Mollusque lamellibranche comestible. — Lassitude morale.
5. Relatif aux astres. — Au golf, petite cheville.
6. Ligne quelconque. — Attache. — Cri de douleur.
7. Sinus du complément d'un angle.
8. Ota la peau d'un fruit. — Fille du Cadmus. — Interjection.
9. Cela. — Utilisas. — A moi.
10. Fruit à pulpe sucrée et savoureuse. — Policier.
11. Ardeur. — Corps dur et solide qui sert à bâtir.
12. Lieu où travaille un artiste. — Fils d'Isaac et de Rébecca.

Verticalement

1. Député de Bonaventure à la Chambre des Communes. — Evêque de Valleyfield.
2. Prit en mariage. — Evêque de Québec de 1825 à 1833.

3. Qui concerne l'huile. — Bière anglaise.
4. Canal qui conduit l'urine hors de la vessie. — Ch. l. de c. (Héault); arr. de Montpellier.
5. Symbole du pascal. — Coups de baguette. — Mit dans une case.
6. Drame de Shakespeare. — Dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons.
7. Souverain. — Déesse des Egyptiens. — Iridium.
8. Du Tibet. — Sélénium.
9. Prénom du Mgr Audet, évêque de Joliette. — Unité ou réunion d'unités.
10. Chair des noix vertes. — Mélodies.
11. Sans vêtement. — Préfixe égalitaire. — Roue à gorge d'une poulie.
12. Tout à fait remplie. — Instrument pour enfoncer les pavés.

Solution d'hier

1. BATHARNOIS
2. INTRUSION
3. ZÉNITH
4. AURAS
5. HÉTÉRO
6. RATAIS
7. ÉNOCÉ
8. INTERMÉDIAIRE
9. CANIERE
10. ÉROGIA
11. BLÉ
12. ÉLONÉ
13. ROD
14. GATA
15. CLILOTE
16. OPÉRE
17. SCILOTE
18. TIT
19. ÉMOI
20. ISSU

un cadeau original

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Poterie par Jean Cartier, céramiste

Une organisation sans but lucratif

la centrale d'artisanat du Québec

À MONTRÉAL:

- 1450 rue St-Denis
- Hôtel Reine Elizabeth
- 403 est, rue Ste-Catherine
- 302 est, rue Craig

Ouvert de 9.30 a.m. à 9.00 p.m. lundi au vendredi. Samedi jusqu'à 5.00 p.m.



VISITEZ CES EXPOSITIONS ARTISANALES

Du 13 au 20 décembre ANKE VAN HOVEN, Céramiste

Centrale d'artisanat du Québec 1450, rue Saint-Denis

VOULEZ-VOUS UNE AUTO-NEIGE QUI OFFRE LE MOTEUR LE PLUS SÛR QUI SOIT ...

SANS ENNUIS? Rien ne peut rivaliser avec les nouveaux moteurs du SKI-DOO spécialement conçus pour l'auto-neige. Éprouvés au cours d'un plus grand nombre d'hivers que tout autre, ces moteurs sont d'un rendement sûr quels que soient la vitesse et le climat. Fiez-vous à SKI-DOO pour vous donner toute la puissance voulue pour graver les pentes, sauter, remorquer ou faire de la course. Venez voir la collection complète des SKI-DOO 69... l'auto-neige la plus puissante et la plus sûre jamais construite.



SKI-DOO 69 REND L'PLAISIR SANS ENNUIS

480-8067

*Marque déposée

DISTRIBUTEURS "SKI-DOO BOMBARDIER"

GARAGE VAILLANCOURT ENRG.
468, rue Quimet, St-Jovite.
Tél. 425-2726.
Ventes - Pièces et Service.

PIGEON MARINE & SPORTS INC.
11,921 rue Bellevue, Montréal-Nord.
Tél. 322-1610

Aucun comptant requis
PIERRE LUSSIER LIMITÉE
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres
10,490 Boul. Lojeunesse, Montréal.
Tél. 389-1651 - 4662

PIERREFONDS AUTO-NEIGE
14350 Gouin est
Tél. 626-2122

YVON & ROBERT SPORTS INC.
16060 Sherbrooke est, Pte-aux-Trembles.
Tél. 642-7556

LANTHIER & LALONDE AUTO INC.
4411 rue Papineau, Montréal.
Tél. 526-4411

MARINA CARTIERVILLE Ltée
12525, rue Lachapelle (à l'entrée du pont Cartierville)
Tél. 334-5730

RÉAL MOTO INC.
1240 rue Provost, Lachine.
Tél. 634-4161

France: détente sur le front étudiant

PARIS (AFP) — Agitation à la faculté des lettres de Nanterre, réactions après la fermeture du lycée Chaptal, ordonnée mardi soir par le ministre de l'éducation nationale, telle était l'atmosphère dans les milieux universitaires au début de cette journée.

Par contre, le calme régnait en province. En dépit des ordres de "journée d'action" lancés hier par l'UNEF, on a noté une tendance à la "désescalade". Seule l'occupation de la salle des actes à la faculté des sciences de Marseille — St-Charles a rappelé les difficultés des jours passés. Encore a-t-elle cessé spontanément en fin de journée.

En fin de journée, aussi, un communiqué du ministre de l'éducation nationale annonçait que, ce matin, seraient levés les contrôles de police à la faculté de Nanterre. Cette mesure d'apaisement était d'ailleurs accompagnée d'une mesure de rétorsion: dès lundi prochain, il sera procédé à une révision des dossiers de bourse et de sursis militaires. Le bénéfice de la condition d'étudiant, dit en substance M. Edgar Faure, ne saurait profiter à ceux qui ne travaillent pas comme des étudiants.

Marketakis revient sur ses déclarations

LONDRES (AFP) — "J'ai été enlevé par des communistes, et mes déclarations ont été faites sous la menace de vingt revolvers", a déclaré, hier soir, à Londres, le "transfuge" grec Pendelis Marketakis. M. Marketakis a ajouté qu'il avait été contraint de faire sa déposition à la Commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg "par voie de pression psychologique".

M. Marketakis faisait escale à Londres après avoir quitté la Suède, dans l'après-midi, à destination de Strasbourg où il doit déposer à nouveau devant la Commission des droits de l'homme. Il était accompagné du chargé d'affaires de Grèce à Copenhague, M. C. Zacharakis.

Brésil: pressions de l'étranger pour un retour à la modération

RIO DE JANEIRO (AFP) — Cinq jours après la promulgation de l'acte institutionnel numéro cinq, on s'interroge tous les jours sur le tour que va prendre la "révolution" brésilienne qui, selon la radio, "sera comme une opération chirurgicale, faite très vite et dont les effets seront permanents".

Malgré les déclarations des militaires qui affirment que cette fois est "la bonne et qu'ils iront jusqu'au bout", l'impression prévaut, à Rio de Janeiro, que le plus fort de la crise est passé et que l'on s'achemine vers une "solution brésilienne". Des pressions commencent à s'exercer de l'étranger, notamment des Etats-Unis, pour accentuer la tendance naturelle de plusieurs dirigeants qui est à l'assouplissement.

Dès sa première apparition publique à la radio, lundi, le maréchal Costa e Silva, au tempérament conciliateur de nature, a d'ailleurs paru vouloir ménager l'Eglise qui semble pourtant décidée à reprendre au plus vite son offensive contre le gouvernement. La radio ne cesse également de présenter le président comme le type même du Brésilien "fort, bon et humain".

Cependant, il est impossible actuellement de déterminer l'étendue du soutien dont jouit le gouvernement. Le Brésilien a tendance à avoir des réactions spontanées brutales mais à les atténuer par la suite, ce fait est surtout notable dans les milieux modernes.

Il semble que ceux, nombreux, qui avaient approuvé les idées de la révolution de 1964, continueront à appuyer, mais avec plus de réserve, le gouvernement.

C'est le cas de la majorité des classes dirigeantes et influentes qui considéraient l'armée comme la seule garantie possible de l'ordre établi et des valeurs traditionnelles. Le monde de l'industrie, au Brésil, ne fait pas de politique. Cette attitude ne pourrait peut-être être modifiée que par l'influence américaine — si elle continue dans la ligne actuelle — et par le ralentissement des investissements étrangers.

Les conservateurs, dont le porte-parole est le quotidien "O Globo", approuvent naturellement l'action du gouvernement qu'ils ont appelée de leurs vœux pour préserver leurs privilèges.

D'autre part, le gouvernement peut aussi compter sur les députés "fidèles" du parti gouvernemental "Arena" qui ont manifesté leur attachement — comme la plupart des gouverneurs — en envoyant des messages de confiance "aux défenseurs de la révolution de 1964". Mais le gouvernement paraît pour l'instant décidé à laisser ces "fidèles" à l'écart et à empêcher la renaissance des partis tant que n'a pas surgi "une nouvelle élite politique".

Enfin, le régime peut compter pour le moment sur l'armée qui est toute entière derrière lui (neuf commandants de régiment ont été remplacés). Elle est dominée actuellement par les militaires "purs et durs" et il est peu probable qu'un groupe modéré influent puisse surgir en son sein.

M. Carlos Lacerda, ancien gouverneur de l'état de Guanabara, poursuivi dans un hôpital de la marine une grève de la faim de soixante dix heures, apprend-on de bonne source.

On apprend également que l'ancien président Kubitschek, souffrant de diabète, est actuellement hospitalisé dans un établissement militaire.

Optimisme du leader de la communauté turque à Chypre

ISTANBUL (AFP) — M. Rauf Denktaş, président de la communauté turque de Chypre, a fait au président du conseil turc, M. Suleyman Demirel, un exposé sur les négociations préliminaires qui se déroulent depuis six mois entre les deux communautés.

A l'issue de la réunion, M. Denktaş a déclaré aux journalistes que les négociations se poursuivent dans une atmosphère amicale.

internationales

La hantise d'une attaque du Vietcong grandit à Saigon

SAIGON (AFP) — La hantise d'une attaque concertée des troupes de Hanoi et du FNL sur la capitale sud-vietnamienne a grandi ces dernières heures à Saigon. Plus que cette menace militaire, les autorités du Sud-Vietnam craignent un soulèvement à Saigon dont le Vietcong brandit la menace dans le cadre de son offensive politique.

Plusieurs faits sont venus renforcer dans les dernières heures cette atmosphère de tension: dans la nuit de mardi à mercredi, à une vingtaine de milles à l'ouest de Saigon, le quartier général de la 25e division d'infanterie sud-vietnamienne a été pilonné par un tir de mortier Vietcong et un dépôt de 80.000 litres d'essence a été incendié. De plus, deux positions américaines gardant les routes d'infiltration vers Saigon ont été attaquées à la roquette.

L'imminence de l'attaque est également indiquée par l'arrêt depuis quelques jours, des attaques nord-vietnamiennes qui se livraient jusqu'à présent à l'échelon du bataillon. Cette pause est considérée par les milieux militaires de Saigon comme le répit nécessaire dont les Nord-Vietnamiens ont besoin pour mettre en place leur dispositif de combat.

Quant au danger d'une insurrection dans Saigon même, il provient de l'action des milliers de cadres Vietcong infiltrés dans la capitale sud-vietnamienne qui jouent le rôle d'agitateurs. Les récentes arrestations de plusieurs centaines d'entre eux n'ont pas supprimé le danger, estiment les milieux militaires qui continuent d'organiser sur une grande échelle des perquisitions et des contrôles d'identité.

Les autorités de Saigon semblent plus préoccupées de cette prochaine offensive (qui pourrait durer, estime-t-on, du 19 décembre aux fêtes du Tet de la mi-février) que de la préparation des négociations de Paris. Celles-ci ne sont d'ailleurs plus qualifiées depuis mardi par le gouvernement de Saigon que de "réunion à Paris sur le Vietnam".

Ce semblant de désintéressement peut être considéré, estiment les observateurs étrangers à Saigon, comme une réponse à la récente déclaration de M. Clark Clifford, secrétaire d'Etat américain à la défense.

Les éléments avancés de quelque 40.000 Nord-Vietnamiens ont réussi à traverser les lignes tenues par une division américaine le long de la frontière cambodgienne, au nord de Saigon, pour participer à l'assaut attendu contre la capitale, ont indiqué hier des officiers américains des services de renseignement.

Ces éléments portant des uniformes neufs et fort bien équipés, se trouvaient actuellement à moins de 40 milles au nord de Saigon. Le gros des forces d'Hanoi — trois ou quatre divisions — est encore coincé près de la frontière cambodgienne plus au nord, par la première division aérienne de cavalerie, venue de la zone démilitarisée tout express pour bloquer la poussée communiste sur la capitale.

Une attaque devait être livrée contre 9 bataillons de cette division américaine jeudi dernier, mais elle n'a pas eu lieu. "L'ennemi espérait faire avancer trois divisions et établir des lignes de ravitaillement pour l'assaut contre Saigon. Il ne l'a pas fait jusqu'à présent, mais il tente toujours de réaliser ce plan", a déclaré un officier américain. Selon son estimation, la grande attaque préparée par Hanoi est en retard de deux semaines environ sur son horaire.

Pour traverser les lignes longues de 80 milles tenues par la première division, le long de la frontière cambodgienne, les Nord-Vietnamiens se sont, semble-t-il, divisés en petits groupes. Au cours des 10 derniers jours, le nombre d'escarmouches entre les Américains et les Vietcong qui servent de guides aux Nord-Vietnamiens s'est considérablement accru.

Les détachements américains patrouillent assez près les uns des autres afin de se prêter main-forte en cas de contact avec l'ennemi.

La première division, la plus mobile des divisions américaines au Vietnam, avec ses 500 hélicoptères qui lui permettent de "sauter" d'une place avec la plus grande rapidité, a tué 1.384 Nord-Vietnamiens depuis le 7 novembre et a eu 144 tués et 755 blessés — chiffres relativement importants.

Les Américains ont découvert que les Nord-Vietnamiens utilisaient des bicyclettes à moteur japonaises pour transporter le ravitaillement et les munitions sur les sentiers, que l'on distingue très nettement des hélicoptères.

Les Américains se sont emparés jusqu'à présent d'une demi-douzaine de ces bicyclettes ainsi que de près de 250 vélos chinois ou français aux pneus neufs, tous munis de porte-bagages pouvant transporter 100 ou 150 kg d'obus de mortiers, de riz ou de munitions.

Souvent, de nuit, des avant-postes sont attaqués par des communistes barbouillés de noir, afin d'"occuper" les Américains pendant que d'autres communistes traversent les lignes. Un officier américain a dit: "Nous aurions besoin d'un homme tous les 10 mètres pour arrêter l'infiltration".

Selon l'estimation de certains officiers, le quart des effectifs nord-vietnamiens a pu ainsi traverser les lignes américaines. Nul ne s'aventure à affirmer que les plans des quatre divisions nord-vietnamiennes devant participer à l'attaque — les 5e, 7e, 9e et première, descendues de la région des Hauts-Plateaux il y a un mois — ont été déjoués. On croit plutôt qu'ayant mis en branle leurs effectifs, les Nord-Vietnamiens ne peuvent maintenant se retirer car ils ont cruellement besoin d'une démonstration de force pour appuyer leur délégation aux pourparlers de Paris. Mais ils sont pressés car la lune, dont ils ont besoin pour voir sur les sentiers, se lève maintenant de plus en plus tard. Des Nord-Vietnamiens ont été aperçus la nuit dernière éclairant leur chemin à l'aide d'une pile de poche. Les Améri-

cains ont ouvert le feu et les corps des communistes ont été découverts le lendemain. Toutefois, un officier supérieur américain a déclaré:

"Nous avons affaire à une armée qui n'est nullement en train de se désintégrer, contrairement à ce que pensent certains".

J&B

Un Scotch pâle et léger la marque la plus appréciée dans le monde



Disques Deutsche Gramophon - Polydor



LES 9 SYMPHONIES DE BEETHOVEN
Grand prix du disque
Valeur normale \$56.
Spécial \$29.96



CONCERTOS
BRANDEBOURGEOIS
avec l'Orchestre Block
de Munich.
Directeur: Karl Richter
2 microsillons de 12".
Stereó no 104971/72
Valeur normale \$13.96
Spécial \$9.98



DAS RHEINGOLD
avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin.
Directeur: Herbert von Karajan.
3 microsillons de 12".
Stereó no 104.966/68
Valeur normale \$20.94
Spécial \$16.98



REQUIEM DE H. BERLIOZ
avec l'Orchestre Symphonique et le Chœur de la Radio Bavaroise.
2 microsillons de 12".
Stereó no 104969/70
Valeur normale \$13.96
Spécial \$9.98



MARIAGE DE FIGARO
avec l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra Allemand de Berlin.
Directeur: Karl Böhm
4 microsillons de 12".
Stereó no 104962/65
Valeur normale de \$27.92
Spécial \$18.98



DES DISQUES



KARAJAN EN REPÉTITION
Symphonie no 9 en D mineur, opus 125, de Beethoven avec brochure illustrée.
Stereó no 643.201
En spécial \$1.98



ROLLIN' HOME
avec James Last. 28 mélodies à chanter ou à danser.
Stereó no 543.013.
Valeur normale \$4.98
Spécial \$3.99

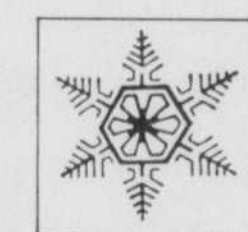
SUR DISQUES
Une foule de suggestions
POUR NOËL

PORTAIT OF RAY
Never say Now / The Sun Died / Am I Blue / I won't leave / etc...
Stereó no ABCS-625
Valeur normale \$4.98
Spécial \$3.99



NOUS HONORONS LA CARTE CHARGE

Sans la musique, la vie serait une erreur.



DAS RHEINGOLD
avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin.
Directeur: Herbert von Karajan.
3 microsillons de 12".
Stereó no 104.966/68
Valeur normale \$20.94
Spécial \$16.98



REQUIEM DE H. BERLIOZ
avec l'Orchestre Symphonique et le Chœur de la Radio Bavaroise.
2 microsillons de 12".
Stereó no 104969/70
Valeur normale \$13.96
Spécial \$9.98



OLÉ!
avec Roberto Delgado et son orchestre.
Stereó no 643.305.
Spécial \$2.98



JOHANNES BRAHMS
Duo, trio, quartet, quintet et sextuor.
15 microsillons de 12".
Stereó no 104973/87
Valeur normale \$104.70
Spécial \$54.98



CHRISTMAS DANCING
avec James Last et son orchestre.
Stereó no 249.088
Valeur normale \$5.98
Spécial \$4.79

SERGE REGGIANI
Et puis / L'Homme fossile / la Vieille / La Java des bombes atomiques / etc.
Valeur normale \$5.98
Spécial \$4.79



BON GOÛT!
Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE / 849-6201
JUSTE EN FACE DE LA STATION BERRI, SORTIE STE-CATHERINE.

informations

M. Kissinger: Washington et Hanoi ne doivent négocier que du retrait militaire

NEW YORK (AFP) — "La responsabilité première de la négociation de l'organisation interne du Sud-Vietnam devrait être laissée directement aux Sud-Vietnamiens" pendant que les Etats-Unis et le Nord-Vietnam négocieront le retrait mutuel des forces extérieures, écrit M. Henry Kissinger, désigné par le président-élu, M. Richard Nixon, comme conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, dans un article publié le dernier numéro de la revue trimestrielle de politique étrangère "Foreign Affairs".

Dans cet article, écrit avant qu'il ne soit chargé d'une fonction gouvernementale et qui ne reflète donc que ses opinions personnelles, M. Kissinger souligne que les négociations en vue de la paix au Vietnam ne progresseront que "si les Etats-Unis cherchent d'abord un accord sur les buts définitifs à atteindre... et ensuite on reviendra sur les détails de leur application".

L'expert en politique étrangère expose comme suit ce que devraient être les buts des Etats-Unis:

"1) amener un retrait ordonné des forces extérieures, nord-vietnamiennes et américaines; 2) ce faisant, créer un stimulant maximum pour que les forces en présence au Sud-Vietnam élaborent un accord politique".

M. Kissinger affirme que les Etats-Unis ne doivent pas faire pression sur les Sud-Vietnamiens afin de les amener à accepter un gouvernement de coalition. Cela, écrit-il, risquerait de "détruire la structure politique actuelle du Sud-Vietnam et d'aboutir à l'emprise communiste".

Parlant des négociations, le conseiller en politique extérieure du futur président des Etats-Unis écrit que les procédés de négociation, américains et nord-vietnamiens ne pourraient être plus différents. "Les Vietnamiens ont une façon indirecte de négocier et selon les normes américaines

elle est tortueuse, ce qui permet d'éviter de s'engager à fond et de se soustraire à une épreuve ouverte de force". M. Kissinger explique cela par le fait que les Vietnamiens ont dû, pour survivre, faire preuve d'une adresse subtile dans leurs relations avec des étrangers physiquement plus forts qu'eux.

"Dans ces conditions, écrit-il, de nombreux contacts avec Hanoi qui nous paraissent infructueux ont probablement servi (du point de vue de Hanoi) à tâter le terrain. Les méthodes diplomatiques de Hanoi ne sont guère différentes de la stratégie militaire du Vietcong et quelquefois elles nous paraissent aussi impénétrables".

M. Kissinger conclut son ar-

ticle en rappelant les différences entre les négociations sur le Vietnam et celles qui ont suivi la guerre de Corée.

Etant donné qu'il n'y a "pas de première ligne qui protège des régions derrière elle" au Vietnam, "les négociations ne ratifient pas un statu quo militaire, mais créent une nouvelle réalité politique".

"La situation pour les deux camps étant précaire — au Vietnam pour les Etats-Unis et internationalement pour Hanoi — il est probable qu'aucun des deux camps ne peut risquer des négociations aussi prolongées que celles de Panmunjom" (qui mirent fin à la guerre de Corée) il y a quinze ans.

M. Kissinger conclut son ar-

L'élection du président de la RFA aura lieu à Berlin-Ouest

BONN (AFP) — L'assemblée fédérale allemande chargée d'élire le nouveau président de la République se réunira le 5 mars 1969 à Berlin. Ainsi en a décidé hier M. Eugen Gerstenmaier, président du Bundestag au cours d'une réunion du comité des présidents de groupes a-t-on annoncé.

M. Eugen Gerstenmaier a confirmé hier que l'élection du nouveau président de la République fédérale d'Allemagne aurait lieu le 5 mars prochain à Berlin-Ouest.

Le président du Bundestag a informé l'actuel chef de l'Etat M. Heinrich Lübke, de cette décision qui a été prise au cours d'une réunion extraordinaire de la conférence des présidents demandée par l'opposition libérale.

Les sociaux-démocrates, les chrétiens-démocrates, et les libéraux ont publié des réactions favorables à cette décision.

Le congrès fédéral chargé d'élire le chef de l'Etat fédéral est composé des membres du Bundestag et d'un nombre égal de "grands électeurs" nommés par les assemblées provinciales élues. Le 5 mars prochain, deux ministres du gouvernement actuel se disputent la succession de M. Heinrich Lübke: le chrétien-démocrate Gerhard Schröder (défense) et le socialiste Gus-

M. Rumor obtient l'investiture au sénat italien

ROME (AFP) — Le gouvernement de centre gauche de M. Mariano Rumor a obtenu hier la confiance (équivalent du vote d'investiture) au Sénat, par 181 voix contre 119 (majorité requise: 151 voix), au terme d'un débat de deux jours.

tav Heinemann (justice). Aucun d'eux ne disposant au départ de la majorité absolue au congrès fédéral, les libéraux arbitreront l'élection. Ils doivent voter en bloc pour l'un des deux candidats. Dans ces conditions les 22 mandats du parti d'extrême-droite N.P.D. ne joueront aucun rôle.

Depuis 1954, le congrès fédéral chargé d'élire le chef de l'Etat s'est toujours réuni à Berlin-Ouest malgré le statut particulier de l'ancienne capitale du Reich. Ces élections se sont heurtées chaque fois à l'hostilité de Berlin-Est et de l'URSS.

Dans les milieux informés de Bonn, on déclare que Washington, Paris et Londres n'ont pas — contrairement à certaines rumeurs — déconseillé le choix de Berlin, mais auraient fait remarquer à la RFA que c'était à elle d'endosser la responsabilité d'éventuelles "représailles".

internationales

La France souligne le nouveau cours plus modéré de la diplomatie chinoise

PARIS (AFP) — M. Michel Debré a exposé hier au conseil des ministres le nouveau cours pris par la politique extérieure chinoise depuis la cessation des bombardements américains sur le Vietnam du Nord. M. Joël Le Theule, ministre de l'information qui rendait compte à la presse des travaux du conseil ne s'est pas étendu sur ce sujet, mais c'est un véritable tournant de la politique chinoise que les observateurs ont pu relever depuis le début de novembre.

L'événement le plus spectaculaire a été, le 26 novembre, la proposition faite par l'ambassadeur de Chine à Varsovie à son collègue américain non seulement de reprendre le 21 février prochain, c'est-à-dire peu après l'installation du président Richard Nixon, leurs conversations sporadiques qui se déroulent depuis les ac-

cords de Genève sur l'Indochine de 1954, mais de conclure un traité de coexistence.

La Chine n'a jamais répudié la politique de coexistence, mais, depuis la révolution culturelle il en était peu question. Il est à noter aussi que dans sa communication du 26 novembre, le gouvernement de Pékin maintenait son préalable de l'évacuation de l'île et du détroit de Formose par les troupes et la marine des Etats-Unis, il n'en reste pas moins que le geste fait en direction de Washington tranche avec le ton de la propagande chinoise et sa dénonciation constante de "l'impérialisme américain".

En ce qui concerne le Vietnam, la Chine n'a cessé de se prononcer en faveur d'une solution militaire et ses représentants ont toujours proclamé que les Vietnamiens étaient en mesure de remporter la victoire sur les Etats-Unis. Ils reconnaissent, toutefois, qu'il appartient aux Vietnamiens eux-mêmes de décider librement la ligne à suivre. Pékin s'est donc abstenu de condamner l'ouverture des conversations de Paris. Mais

lorsqu'avec l'arrêt complet des bombardements américains du Nord-Vietnam annoncé le 31 octobre, la possibilité est apparue d'une solution négociée, les Chinois ont manifesté une mauvaise humeur certaine: les articles à la gloire du peuple vietnamien en lutte ont pratiquement disparu de la presse. A Paris, le chargé d'affaires de Chine était absent lors de l'arrivée au Bourget de la première représentante du FNL, Madame Nguyen Thi Binh.

Cependant, s'il y eut un moment de bouderie, il fut de courte durée: les diplomates chinois sont présents à toutes les réceptions offertes par les délégations de la RDV et du Front à Paris et le chargé d'affaires M. Yi Su-chin était le premier arrivé, lundi à l'aéroport pour saluer le nouveau chef de la délégation FNL, le "ministre des affaires étrangères" Tran Buu Kiem.

Certains observateurs en concluent que la Chine ne veut pas laisser le champ libre à l'URSS dans le grand marchandage asiatique qui semble se préparer et qu'elle veut être partie à tout règlement asiati-

Nouveau bulletin de victoire du Biafra

UMUAHIA (AFP) — "Les Nigériens ont éprouvé de lourdes pertes et une colonne motorisée de 21 véhicules a été détruite mardi lorsque les troupes fédérales ont tenté de reprendre un village sur la route Aba-Owerri" déclare le dernier bulletin militaire biafrais.

"Au cours de la semaine écoulée, ajoute le texte, six blindés nigériens ont été détruits". Le communiqué fait état de violents combats dans les secteurs d'Owerri et d'Abagana et indique que les troupes nigériennes ont accentué leurs pressions dans les secteurs d'Afikpo et d'Azumini sans que les positions respectives subissent des changements notables.

D'autre part, un porte-parole officiel biafrais a déclaré mercredi que le Biafra "ne pouvait accepter qu'une paix dans l'honneur basée sur la reconnaissance du fait que le Biafra est un pays souverain et indépendant". "Tout accord de cessez-le-feu, a ajouté le porte-parole, doit être assorti de garanties laissant les Biafrais retourner dans leurs villages, libérés de la présence nigérienne".

Evoquant les efforts de paix entrepris par le premier ministre britannique, le porte-parole a déclaré que les relations entre le Biafra et le régime de M. Wilson étaient inchangées. "M. Wilson, a-t-il dit, est un hypocrite qui parle de paix tout en ravitaillant les Nigériens en armes pour tuer les Biafrais".

Si le colonel Ojukwu persiste à ne pas laisser entrer des secours au Biafra, "un désastre épouvantable" se produira "dans quelques mois", a déclaré, hier, M. Michael Steward, secrétaire d'Etat au Foreign Office.

si c'est
voilà
c'est...

Alberta Vodka

Ce n'est pas un nom russe qui améliore le goût d'une vodka!

Distillé et mis en bouteilles au Canada par Alberta Distillers, Limited.

Tous vos amis
ont plaisir
à vous souhaiter

de joyeuses fêtes
de Noël et
du Nouvel An!

dérégion

Bureaux: Montréal: 861-3327
Cowansville: 263-0101

Pour un
NOËL
encore plus
heureux
en 69...

la
Caisse de Noël

la plus avantageuse* jamais offerte

Il arrive souvent à Noël que votre cœur soit plus grand que vos moyens et que les Fêtes n'aient pas tout l'éclat que vous aimeriez leur donner. Avez-vous songé que sou par sou, dollar par dollar, chacun peut "sans s'en apercevoir" mettre de côté dans une Caisse de Noël l'argent qui comblera de cadeaux ceux qui lui sont chers. Renseignez-vous auprès de votre gérant de succursale sur la Caisse de Noël la plus avantageuse jamais offerte.

*PLUS AVANTAGEUSE

- Intérêt: 5%
- Assurance-vie maximum de \$1000 portant, selon les dispositions du plan AVE-BCN, l'assurance-épargne à un maximum possible de \$6000 par personne.

Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Si tout ne tourne pas rond pour Apollo 8

La NASA a prévu des solutions de rechange



■ Un photographe est parvenu la semaine dernière à figer sur la même image Saturne 5 en place à la tour 39 de lancement et l'objectif Lune que baignent les faisceaux lumineux des puissants projecteurs de Cap Kennedy. (Téléphoto PA)

par Marie-P. Larrivé,
de l'AFP

NEW YORK (AFP) — Tout est prêt pour le lancement, le 21 décembre, du vol le plus ambitieux, le plus audacieux jamais entrepris par la NASA: la mission Apollo 8, dont l'objectif est d'atteindre les abords immédiats de la Lune et d'effectuer dix révolutions autour du satellite naturel de la Terre à 70 milles d'altitude.

La NASA a cependant mis au point diverses solutions de rechange, au cas où tout ne fonctionnerait pas parfaitement à bord.

1) Si, 2h50 après le lancement, alors qu'Apollo se trouve sur une orbite terrestre de stationnement de 119 milles d'altitude, les moteurs du troisième étage de la super-fusée Saturne 5 ne réussissent pas à arracher la cabine à l'attraction de la Terre, la mission n'en sera pas annulée pour autant. Apollo 8 se maintiendra sur l'orbite d'attente et y restera une dizaine de jours. L'équipage se livrera alors à une série d'expériences analogues à celles effectuées au cours du vol Apollo 7, du 11 au 22 octobre.

2) Si l'allumage du troisième étage de Saturne a lieu, mais que la poussée dégageée n'est pas suffisante pour amener Apollo 8 jusqu'à la Lune, le vaisseau cosmique montera à une altitude de 4000 milles, soit la plus grande jamais atteinte par l'homme, — le record précédent, établi au cours du vol Gemini 11 en 1966, était de 853 milles. Il effectuera trois ou quatre ré-

volutions autour de la Terre à cette altitude, puis redescendra sur une orbite de 100 à 200 milles et y restera également dix jours.

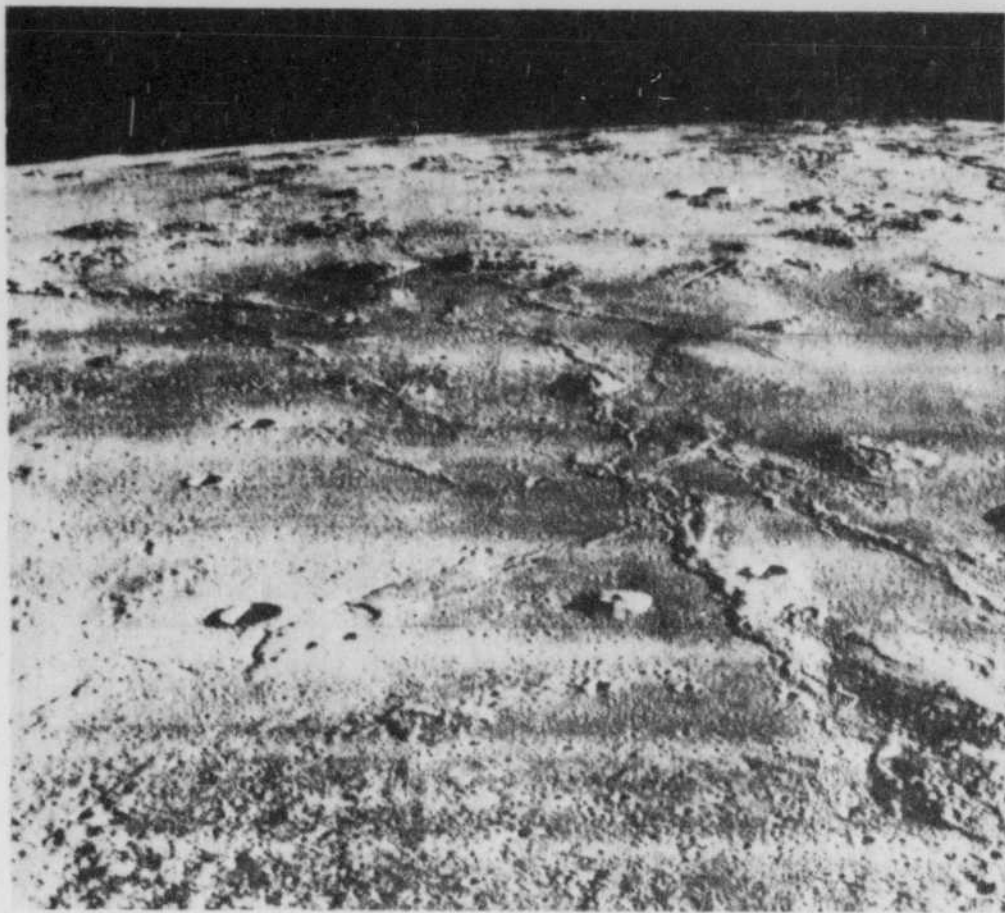
3) Il pourrait être décidé, toujours si Saturne 5 fonctionne imparfaitement, mais est capable d'arracher Apollo 8 à l'attraction terrestre, de propulser le véhicule jusqu'à 60,000 milles d'altitude puis de le ramener sur terre. Le vol serait alors très court, deux jours au maximum. On rappelle qu'Apollo 8 doit monter, si tout se passe bien, à 220,000 milles.

4) Si des difficultés surviennent aux abords de la Lune, il est prévu qu'Apollo 8 contournera cet astre, mais ne se mettra pas sur orbite lunaire.

De toutes façons, l'équipage sera en relations constantes avec le sol. L'équipement sera périodiquement vérifié en détail, chaque étape du vol sera suivie d'une "réévaluation", après quoi il sera décidé de poursuivre le plan établi, de le transformer ou de faire revenir l'équipage. Cette division du vol en "planteaux successifs" permet d'assurer une sécurité maximum aux trois cosmonautes.

D'autres mesures de sécurité ont été mises au point: tout au long du voyage, sauf lors des révolutions lunaires, Apollo 8 sera sur une trajectoire dite de "retour libre", c'est-à-dire que le véhicule, livré à lui-même, se dirigera automatiquement vers la Lune, en effectuera le tour, puis repartira vers la Terre. Le risque de voir Apollo 8 se perdre dans l'espace est donc minime. En outre, tout l'équipement vital du véhicule est doublé. Si un appareil cesse de fonctionner, un autre le remplacera immédiatement.

Le principal danger pour les navigateurs de l'espace sera le facteur temps. Alors que, dans tous les vols à équipage précédents, il était théoriquement possible de ramener la cabine sur terre dans un temps d'une demi-heure à trois heures, il faudra plus de deux jours pour qu'Apollo 8 effectue le voyage retour quand il se trouvera au point le plus éloigné de la Terre (218,750 milles).



■ Le 25 novembre 1966, Lunar Orbiter II, non habité, prenait de la face connue de la Lune cette photo splendide. Les dômes que l'on voit à la surface de la Lune ont de deux à dix milles de diamètre et de 1,000 à 1,500 pieds de hauteur. Nombre d'entre eux sont crevassés aux abords de leur sommet. Apollo 8 devrait rapporter de son voyage circumlunaire des photos semblables de la face inconnue de la Lune. (Téléphoto PA)

Fiche technique du vol circumlunaire

Voici la fiche technique du vol spatial Apollo 8, premier vol à équipage sur orbite lunaire, qui commencera samedi 21 décembre à la base de lancement du Cap Kennedy:

● Lancement: le 21 décembre, 7h51 locales, à la tour no 39.

● Durée du vol: environ 147 heures, soit six jours et trois heures.

● Amerrissage: prévu pour le 27 décembre, vers 10h 51 locales, dans l'océan Pacifique, 165 degrés de longitude ouest et 4 degrés 55 minutes de latitude nord.

● Equipage: colonel Frank Borman, 40 ans, commandant, capitaine James Lovell, 40 ans, pilote du "command module", commandant William Anders, 35 ans, pilote du "Lunar module".

● Lanceur: une fusée Saturne-5, avec laquelle la cabine à trois places Apollo formera un ensemble de 363 pieds de haut; poids total: 6, 219,760 livres; cinq moteurs d'une poussée totale de sept millions et demi de livres.

● Objectifs de l'opération: conduire trois hommes dans le voisinage de la lune, autour de laquelle la cabine spatiale effectuera dix révolutions de deux heures chacune en moyenne à une altitude de l'ordre de 70 milles; aucune tentative de débarquement sur lune; observation visuelle et stéréophotographique d'au moins une des cinq zones choisies par la N.A.S.A. pour un futur débarquement sur la base des photos recueillies par les sondes lunaires; vérification de l'équipement de communica-

tions et de l'appareillage de navigation sur orbite lunaire.

● Programme de la première journée: mise sur orbite terrestre de stationnement, 11 minutes 32 secondes après le lancement, à une altitude de 119 milles; deux heures 50 minutes après le lancement, allumage du troisième étage de la fusée porteuse en vue d'orienter Apollo 8 en direction de la lune, la vitesse de croisière devant être portée à 35, 582 pieds à la seconde.

● Durée du voyage terrestre: 66 heures 11 minutes (arrivée dans la nuit du 23 au 24).

● Première orbite lunaire (elliptique): 69 milles sur 196; devenue circulaire, elle sera stabilisée à 70 milles d'altitude.

● Durée du voyage lune-terre: 57 heures 40 minutes (à une vitesse maximum d'environ 25,000 milles à l'heure).

● Télévision: deux émissions (22 et 23 déc.) sur le trajet terre-lune; deux émissions (24 déc.) autour de la lune; deux émissions (25 et 26 déc.) sur le trajet lune-terre; chaque émission durera une vingtaine de minutes.

"Grippe banale"

Johnson est hospitalisé

WASHINGTON (AFP) — L'état du président Johnson est tout à fait satisfaisant, déclare-t-on à l'hôpital naval de Bethesda.

Les médecins du chef de l'exécutif ont confirmé, par l'intermédiaire du porte-parole de la Maison-Blanche, M. George Christian, que M. Johnson présente tous les symptômes de la grippe banale, et rien de plus. Des examens de laboratoires sont en cours pour déterminer le type de virus dont il souffre.

Le président, dont la fièvre continue d'osciller entre 101 et 101,6 fahrenheit a limité ses activités au strict minimum et se repose confortablement dans ces appartements à l'hôpital sans recevoir d'autres visiteurs que sa femme et sa fille Luci.

Le prochain bulletin de santé sera communiqué ce matin. Sans pouvoir encore formuler de pronostics sur la durée exacte de son séjour à l'hôpital, les médecins de M. Johnson estiment qu'il sera remis de sa grippe avant Noël et qu'il pourra passer les fêtes en famille à la Maison-Blanche ou au Texas.

Premier centre paroissial "église-école" près de Hull

L'évêque de Hull, Mgr Paul-Emile Charbonneau vient d'annoncer le début des travaux de construction d'un édifice qui, avec l'école paroissiale de Saint-Luc de Buckingham déjà existante, formera un centre paroissial école-église, semble-t-il, le premier du genre.

A un mur de l'école en effet, sera accolée une chapelle pouvant contenir 160 personnes et répondant la semaine et le dimanche aux besoins ordinaires du culte. Mais aux heures d'affluence, des portes coulissantes et insonorisées qui font le mur entre la chapelle et l'école, s'ouvriront sur le gymnase de l'école permettant alors à plus de 560 fidèles de prendre part à la liturgie.

Ce projet répond aux nouvelles politiques du diocèse de

Hull en ce qui concerne la construction des édifices du culte. On encourage en effet toute initiative ayant pour but à la fois de dégrever les gens et d'augmenter l'efficacité des édifices communautaires existants. En novembre 1967, Mgr Charbonneau annonçait qu'il n'avait pas l'intention de bâtir d'églises dans le diocèse mais plutôt des centres communautaires à usages multiples.

Le nouvel édifice donc coûtera près de \$74,000. Le terrain sur lequel il sera bâti a été loué par la commission scolaire à la fabrique au coût d'un dollar par année. D'autre part, la paroisse cède à l'école un lot de terre avoisinant pour en faire un terrain de jeux. C'est aussi la paroisse qui paiera le chauffage et l'entretien de la chapelle.

Angkor Vat?

Non, encore Vat 69 le scotch des cœurs jeunes



Black Label - la bière internationale qui se vend le plus dans le monde entier. Essayez-la. Vous aussi, vous l'aimerez.

Dans plus de soixante pays, on célèbre le temps des fêtes avec Black Label.

arts

et

spectacles

Musique: le pianiste Peter Rösler est un sage, sinon encore un vrai poète

par Jacques Thériault

Il est revenu sans crier gare, mais bardé de ses attributs musicaux les plus chers afin de remplacer la pianiste argentine Martha Argerich. Son nom? Peter Rösler, un jeune pianiste allemand qui avait remporté le deuxième prix du Concours international de piano de Montréal en juin dernier, puis fait sensation dans le "Concerto No. 2" de Prokofiev. A ce moment-là, son nom avait été connu des mélomanes montréalais qui, ayant bonne mémoire, vinrent nombreux cette semaine à l'OSM pour le découvrir ou le redécouvrir.

Cette fois, Peter Rösler s'attacha au "Concerto No. 1" de Chopin sans escomoter une seule note, ni bousculer une seule phrase, faisant tour à tour éclater des rythmes vifs, des couleurs exquises et une dose opportune de jeunesse au fil de l'exécution. Pour notre part, nous avons éprouvé beaucoup d'enthousiasme en face de son jeu, cela même s'il porte encore les marques d'une longue et difficile apprentissage,

cela même si l'audace ne fut pas couronnée d'une réussite poétique totale. C'est ainsi que le pianiste, souhantant évidemment marquer le caractère très romantique du mouvement central, s'est abandonné volontiers à une lenteur non pas immédiate mais plutôt mal assumée; il aurait, en effet, gagné à ne pas trop aérer les phrases — aussi révéloises soient-elles! — et à doter l'ensemble de cette Romanza d'un souffle plus continu en évitant les "coups de spatule". Dans les mouvements rapides, Rösler démontra une puissance physique qui fait de lui un brillant jeune interprète des œuvres concertantes. Faits à noter: la clarté de son jeu, sa grande cérébralité qui le retient, pour l'instant du moins, des excès de vitesse, et ses humbles moyens pianistiques qui lui permettaient justement ces excès de vitesse. Bref, Rösler est un sage à qui il ne manque plus qu'une auréole de vrai poète.

A l'occasion de cette soirée, l'OSM créa le "Divertimento concertante" du compositeur canadien George Fiala qui permet à un

autre soliste de se distinguer par sa grande musicalité: il s'agit d'Eugene Husaruk, violoniste à l'orchestre depuis onze ans. Ecrite en 1965 et dédiée au soliste en question, l'œuvre ne manque ni de rigueur, ni de "sensibilité" ne prétend pas être moderne et son auteur, d'ailleurs, ne cache pas son antipathie pour les courants musicaux de notre siècle. Que M. Fiala ait décidé d'évoluer en marge de son siècle, on l'accepte et c'est son droit sacré de créateur. Mais ce devoir pathétique et pontifiant, ce genre de toile peinte valait-il d'être présenté au public? Je connais plusieurs autres œuvres canadiennes qui, tout en restant dans la tradition tonale, avaient la priorité sur le "Divertimento concertante" parce que plus originales, parce que leurs auteurs ont cherché et imposé ne fut-ce que quelques idées

nouvelles. On comprendra que je n'ai pas l'intention de reprocher à Franz-Paul Decker d'avoir voulu donner l'occasion à un musicien de l'OSM de se distinguer. L'initiative était fort opportune et Husaruk a traité les éléments du discours avec une élégance et une merveilleuse maîtrise. Mais vraiment, la complaisance à des bornes qu'un chef devrait connaître.

Le concert se termina sur la "Symphonie No. 3" dite "Rhéane" de Schuman que Franz-Paul Decker dirigea avec manifestement beaucoup de plaisir, heureux de vivre la partition et de la faire vivre aux sections de l'orchestre. A part deux malheureuses incartades des cuivres, l'OSM fit le poids nécessaire à la traduction de la symphonie, les violons étaient très tranchants et le chef a donné beaucoup de relief aux différentes sections.

L'oiseau cupide qui vole tout, un dessin animé pour enfants

Evelyn Lambart prépare un film de dessins animés pour enfants, qui s'adressera à tout le monde.

Le film, conservé au service d'animation de l'Office national du film, racontera l'histoire d'un oiseau cupide qui vole tout, à l'exception de la cinéaste qui travaille à l'ONF depuis 1942.

L'oiseau de Mlle Lambart s'attaque "même au soleil" dont le visage exprime dégâts des douzaines de petits rayons colorés. La table de travail de la cinéaste est couverte de béc, de têtes et d'ailes d'oiseaux, qu'elle dispose soigneusement sur du papier noir avant le tournage.

Aucun dialogue n'accompagnera le film, a révélé Mlle Lambart, qui a travaillé durant 20 ans avec le cinéaste Norman McLaren et œuvre depuis cinq ans au service de l'animation.

Mlle Lambart a pris un an à monter un autre film de huit minutes, qu'on songe à présenter au pavillon des enfants à l'Exposition internationale d'Osaka, en 1970. Le petit film n'est accompagné que de musique, "de sorte qu'on ne comprenne dans d'autres cultures".

Mlle Lambart avoue aimer monter des films pour enfants que les adultes puissent aimer également. Elle a récemment terminé cinq courts métrages où elle a utilisé des animaux pour expliquer cinq lois de physique.

Pour elle, le plaisir est important. C'est pourquoi elle aime travailler à des contrats courts. "J'aime faire du travail simple et bien fini", dit-elle. Il faut soutenir l'enthousiasme. Je déteste les choses surfaîtes: il y en a trop dans le monde."

Née à Ottawa, Mlle Lambart a fréquenté le Collège des arts de l'Ontario, à Toronto.

"Je voulais dessiner, peindre et utiliser la photographie: je suis donc venue à l'ONF," confie-t-elle.



Pour toute la famille

LES GRANDS
BALLET CANADIENS
présentent

Casse-noisette

27-28-29 DÉCEMBRE 3-4-5 JANVIER
(à 14:30 heures seulement)

BILLET: \$2.00 à \$5.00

OFFRE SPÉCIALE deux derniers jours
1/2 PRIX pour enfants et étudiants
ACHÉTEZ VOS BILLET MAINTENANT.

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

Pour toute la famille

LES GRANDS
BALLET CANADIENS
présentent

Casse-noisette

27-28-29 DÉCEMBRE 3-4-5 JANVIER
(à 14:30 heures seulement)

BILLET: \$2.00 à \$5.00

OFFRE SPÉCIALE deux derniers jours
1/2 PRIX pour enfants et étudiants

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

Pour toute la famille

LES GRANDS
BALLET CANADIENS
présentent

Casse-noisette

27-28-29 DÉCEMBRE 3-4-5 JANVIER
(à 14:30 heures seulement)

BILLET: \$2.00 à \$5.00

OFFRE SPÉCIALE deux derniers jours
1/2 PRIX pour enfants et étudiants

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

Pour toute la famille

LES GRANDS
BALLET CANADIENS
présentent

Casse-noisette

27-28-29 DÉCEMBRE 3-4-5 JANVIER
(à 14:30 heures seulement)

BILLET: \$2.00 à \$5.00

OFFRE SPÉCIALE deux derniers jours
1/2 PRIX pour enfants et étudiants

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

Pour toute la famille

LES GRANDS
BALLET CANADIENS
présentent

Casse-noisette

27-28-29 DÉCEMBRE 3-4-5 JANVIER
(à 14:30 heures seulement)

BILLET: \$2.00 à \$5.00

OFFRE SPÉCIALE deux derniers jours
1/2 PRIX pour enfants et étudiants

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

Pour toute la famille

LES GRANDS
BALLET CANADIENS
présentent



Dès ce soir et jusqu'au 21 décembre, l'ATELIER SAINTE-MARIE présentera deux pièces en un acte au théâtre du Gesù: "Peinture sur bois" de Bergman et "Jacques ou la soumission" de Ionesco. Lyse Brunet (sur notre photo) jouera le rôle de Jacqueline dans la pièce de Ionesco. La mise en scène est de Gilles Marsolais, directeur de la section d'art dramatique du collège Sainte-Marie. Solange Legendre et Claude Sabourin animent les équipes de costumes et de décors. On notera que l'entrée est libre.

PREMIERE CE SOIR A 8h.15 P.M.
SIEGES RESERVES EN VENTE MAINTENANT AU GUICHET OU PAR LA POSTE!
POUR TOUS
Le divertissement le plus fantasmagorique de tous les temps!
"Chitty Chitty Bang Bang"
Dick Van Dyke Sally Ann Howes Lionel Jeffries
"Les Femmes" Chitty Chitty Bang Bang
avec TONY PANTAZIO TONY GILBERT
ALOUETTE
318 STE-CATHERINE O. 861-2807
Soirées à 8.15. Mat. à 2.15. (Marc, sam., dim. et fêtes). Matinées tous les jours du 26 déc. au 5 janvier.
Matinées additionnelles à 5.15 les 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 janv.

Pour toute la famille
**LES GRANDS
BALLET CANADIENS**
présentent
Casse-noisette
27-28-29 DÉCEMBRE 3-4-5 JANVIER
(à 14:30 heures seulement)
BILLET: \$2.00 à \$5.00
OFFRE SPÉCIALE deux derniers jours
1/2 PRIX pour enfants et étudiants
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTREAL 18 (QUEBEC, TEL. 842-3112)

**GRANDE
ouverture!**
DEMAIN
LE LUTRIF CINEMA ARLEQUIN VOUS RESERVE UNE PLACE DE CHOIX DANS LE MEILLEUR THEATRE DU SPECTACLE.
SPECTACLE D'OUVERTURE
Pour les singes châtés
l'Homme est un animal méprisable
qu'il faut traquer et mettre en cage...
POUR TOUS
CHARLTON HESTON
**LA PLANETE
DES SINGES**
COULEURS
PAR DE LUXE
RODDY McDONNELL MAURICE EVANS KIM HUNTER LINDA HARRISON
D'après le roman de
PIERRE BOULLE
**LA RENCONTRE
de LAUREL et HARDY**
COMMENÇANT DEMAIN
**CINEMA
ARLEQUIN**
1004 EST RUE ST. CATHERINE 288-2943
Suzanne Berr, Broadway

SA PASSION EST RAVIVÉE DANS...
**THE HOUSE
OF THE
SLEEPING
VIRGINS**
(LA MAISON DES VIERGES ENDORMIES)
sous-titres anglais
HORAIRES: 12.45, 2.30, 5.00, 7.15, 9.30
VENDOME
PLACE VICTORIA - TEL. 878-1451 - CINEMA D'ART
18 ANS
DERNIERS
JOURS
Salle Renais 14 ANS
Salle McLaren
UN FILM DE
FRANÇOIS TRUFFAUT
**Baisers
volés**
"Tout simplement un chef-
d'œuvre" (L'EXPRESS)
CE SOIR: 7.30 - 9.30
721-6060
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

theatre du rideau vert
4664, rue St-Denis (métro Laurier — sortie rue Gifford)
LA MERVEILLEUSE FEEIRIE
POUR TOUTE
LA FAMILLE
L'oiseau bleu
en matinée à 14 h.
les 21, 22, 28, 29 décembre
les 2, 3, 4, 5, 6 janvier 1969
Prix: \$2.00 — \$2.50 — \$3.00 — \$3.50
Billets en vente dès maintenant
de 10 h à 19 h au guichet du Rideau Vert
Réservations: 844-1793
THEATRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
CINÉ-ART FILMS
PRÉSENTE

POUR TOUS
LE ROMAN D'AMOUR QUI,
DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE,
FAIT RÉVER LA JEUNESSE
DU MONDE ENTIER...
**Le grand
Meaulnes**
d'ALAIN
FOURNIER
EN COULEURS
Tel. 861-2996 900 ouest, STE-CATHERINE
858, E. STE-CATHERINE — 288-3303
CINÉMA DE PARIS

POUR TOUS
UN TORRENT DE RIRE...
LOUIS DE FUNÈS
**les grandes
vacances**
AUSI en rediffusion
en couleur
SON SEUL AMOUR
3019, E. SHERBROOKE 525-2174
JEAN-TALON
JEAN-TALON, À L'EST DE PIERRE — 725-7000
MAISONNEUVE

TOUTE LA VÉRITÉ SUR
LE BONHEUR CONJUGAL
HORAIRES: 12.30-2.40-4.15-6.20-8.00-10.00
**Le MIRACLE
de L'AMOUR**
AUSI EN COULEURS
COPLAN SAUVE SA PEAU
1204, E. STE-CATHERINE — 523-5180
PLAZA
4505, ST-HUBERT — 274-6155
CANADIEN

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN
avec Michel Simon
**LE VIEIL HOMME
ET L'ENFANT**
ALAIN COHEN
un film de
CLAUDE BERRI
POUR TOUS
Semaine: 7.30-9.30
Dimanche: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
CINÉMA

AVEC
SOUS-
TITRES
Onibaba
"C'est sûrement un des grands
événements cinématographiques
de l'année"
François BEAULIEU
Mise en scène
KANETO SHINDO
**18 ANS
RESERVE
AUX ADULTES**
Sous-titres français:
1706 est, Ste-Catherine-523-8600
S.T. ANGLAIS À LA:
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
FESTIVAL
SALLE HERMES

Le bruit de la ville

LANCÉMENT: Ce soir à 17h., les Editions de l'Estrel lancent deux ouvrages à la bibliothèque Nationale: un roman de Lévy Beaulieu, "Mémoires d'outre-tonneau", et un recueil de poèmes de Nicole Brassard intitulé "L'eau bouge beau".

MUSIQUE: Le Quatuor Borodin de Russie reviendra à Pro Musica, dimanche le 5 janvier à 16h30 au théâtre Port-Royal. L'ensemble interprétera le "Quatuor No. 2 en la majeur" de Shostakovich, "Cinq pièces pour quatuor à cordes" de Webern et le "Quatuor No. 2 en la mineur, Op. 51" de Brahms.

VARIÉTÉS: Le groupe Les Mortuaires sera à la Butte à Mathieu, les 21 et 28 décembre, ainsi que le 11 janvier; les représentations se tiendront à 21h. et 23h.

GALERIE: Rappelons que la Galerie Libre présente toujours l'exposition de Serge Lemonde intitulée "Les tableaux d'un peintre extra-terrestre" — cela jusqu'au 24 décembre.

SUBVENTION: Le ministère des Affaires culturelles, à la suite de la recommandation que lui a faite la Commission des monuments historiques, a accordé une subvention de \$41,000 à la Fabrique de l'Acadie. Cette somme permettra la réfection de la toiture et du clocher de l'église de Sainte-Marguerite.

Il a été envisagé de restaurer plus complètement cet édifice dont la construction remonte au XVIIIe siècle. Ces travaux ne constituent que la première partie d'un programme de restauration. Mais, dès cette année, on pourra admirer la toiture de bardeaux et le clocher en cuivre étamé de l'église de l'Acadie.

D'autre part, le Service des monuments historiques consacrera, à même le budget 1968-69, une somme de \$50,000 pour achever la restauration intérieure du Manoir Couillard-Dupuis, à Montmagny, qui appartient au ministère des Affaires culturelles.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: L'école des bouffons de Chelidéro — tous les soirs à 20h30, relâche lundi.
COMEDIE-CANADIENNE: "Pauvre Amour" de Marcel Dubé — 20h30 (Relâche le lundi).
GESU: L'Atelier Sainte-Marie présente "Peinture sur bois" de Bergman et "Jacques ou la soumission" de Ionesco — 20h.
LE PATRIOTE: Eva à 21h. et 23h.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique et musicale.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE
AMHERST — "Les Playgirls" et "La Chasse au fil" — 8.30-10.30.
BIOH — "Les Vierges" et "Mission Suicide à Sinagour" — 8.30-10.30.
BONAVENTURE — "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" — 1.05 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 (Sam. 11.15).
CANADIEN — "Le Miracle de l'Amour" — 2.40 - 4.20 - 6.00 - 7.40 - 9.20.
CINEMA 5 — "Le vieil homme et l'enfant" — 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CHAMPLAIN — "Évasion sur commande" et "Violence à Jéricho" — 8.30-10.30.
CHATEAU — (Voir Amherst).
CINEMA DE PARIS — "Le grand Meaulnes" — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CREMAZIE — (Voir Champlain).
DAUPHIN — Salle Rensu: "Baisers volés" — 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
DAUPHIN — Salle McLaren: "Vivre pour vivre" — 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30.
ELECTRA — "La Curée" et "Casino Royale" — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
FLEURS DE LYS — "Le grand Meaulnes" — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
FRANCAIS — "Caroline Chérie" et "Sey" — 8.30-10.30.
GRANADA — (Voir Français).
JEAN-TALON — "Les grandes vacances" — 6.30 - 9.50 - "Son seul amour" — 8.10.
LIDO (Vile de Laval) — "Une femme mariée" — 6.40 - 9.50 - "La peau douce" — 8.20.
MAISONNEUVE — "Les grandes vacances" — 5.30 - 9.50 - "Son seul amour" — 8.10.
MERCER — (Voir Electra).
MIDI-MINUIT — "Comment les séduire" et "Suzanne" — 8.30-10.30.
PAPINEAU — "La Petite vertu" — 8.30-10.30.
PARISIEN — "Mademoiselle, le Chevalier de Mauphin" — 10.05 - 12.15 - 2.25 - 4.30 - 6.40 - 8.50.
PIGALLE — "Voyage à la nuit" — 2.40 - 4.20 - 6.00 - 7.40 - 9.20.
PLAZA — "Le Miracle de l'Amour" — 2.40 - 4.20 - 6.00 - 7.40 - 9.20.
RITZ — "Le 4e Sexe" et "LSD Prisonniers du plaisir" — 8.30-10.30.
RIVOLI — "Autant en emporte le vent" — 8.30 - 10.30 - mat. sam. et mer. 2.00.
ST-DENIS — (Voir Bioh).
VILLERAY — (Voir Electra).
EN LANGUE ANGLAISE
ALOUETTE — "Chitty, chitty, Bang, Bang" — 8.15.
ATWATER — "The Night they Raided Minsky's" — 8.15.

CINEMAS de REPERTOIRE
DERNIER SOIR: CE SOIR
• ZORBA THE GREEK 7.10
• TOM JONES à 9.30
Vendredi et samedi seul:
les MARX BROTHERS
"A Night at the Opera" et
"At the Circus"
verdi
5380, ST-LAURENT — 277-4145
DERNIER SOIR: CE SOIR
• UNE FEMME MARIÉE et
• LA PEAU DOUCE à 8.20
"Privilege" et "How I Won the War"
lido
360 boul. LABELLE — 681-1888
VILLE DE LAVAL

ELYSÉE 2e
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
Hour of the Wolf
(L'HEURE DU LOUP)
sous-titres anglais
18 Le dernier film de **INGMAR BERGMAN**

Toute la puissance dramatique du roman
Metro-Goldwyn-Mayer
présente une production
George England
**THE SHOES
OF THE
FISHERMAN**
Panavision and
Metrocolor
POUR TOUS
PLACES RESERVEES EN VENTE AU GUICHET ET PAR POSTE
En soirée à 8 h 15. Mats à 2 h 15, mer., sam., dim. et fêtes
Matinées chaque jour du 26 déc. au 5 jan. incl.
**PREMIERE
CE SOIR**
8h. 15 P.M.
SEVILLE
2155 STE-CATHERINE O. 932-1139

FALSTAFF
8e
SALLE EISENSTEIN
et ORSON WELLES
avec ORSON WELLES
JANINE MCGRAW
MARGARET RUTHERFORD
JOHN GIELGOD
and other friends
POUR TOUS

**ET AUTRES
LANGUES**
Hebreu ou yiddish, s.-t. angl. et fr.
ART CINEMA — "Ervinik" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
Japonais, s.-t. anglais
VENDOME — "The House of Sleeping Virgins" 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.30.
Japonais, s.-t. français
FESTIVAL — "Onibaba" 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.00.
Japonais, s.-t. anglais
SALLE HERMES — "Onibaba" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.
Sous-titres, s.-t. anglais
ELYSÉE — "Hour of the Wolf" — 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
Technovision, s.-t. anglais
PLACE VILLE MARIE (Petit cinéma) — "Closely Watched Trains" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

arts
et spectacles

Peut-on soigner un enfant
qui a mal à l'âme ?

"Il y a un volcan en moi. S'il explose, je vais mourir. Je suis un petit noyau, un pépin dans une pomme. Un homme peut me manger". Ces paroles, c'est un petit garçon de neuf ans qui les prononce au cours d'une séance thérapeutique à laquelle les télespectateurs de la chaîne française de Radio-Canada assisteront lors de la prochaine émission de Médecine d'aujourd'hui, consacrée à la psychiatrie infantile, ce soir à 23h 30.

Le réalisateur Guy Comau a effectué un film au département de psychiatrie de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Des séquences montrant le travail de médecins et d'infirmières auprès d'enfants souffrant de troubles de comportement, de névrose ou de psychose, serviront d'exemples ou de points de départ à la discussion des médecins invités à l'émission. Ainsi, à partir des réactions d'enfants placés devant un livre de bandes dessinées ou devant une sucette, les invités de Médecine d'aujourd'hui feront l'analyse des différents cas présentés. Sont invités à cette émis-

sion, les docteurs Denis Lazure, Jacques McKay et Yvon Gauthier, psychiatres, et le docteur Pierre Nadeau, qui est le responsable médical de cette émission. Ces spécialistes parleront des symptômes des divers troubles mentaux chez les enfants, de la façon d'établir un diagnostic, de l'attitude du médecin vis-à-vis des parents et vis-à-vis de l'enfant et enfin de la nécessité et de l'importance pour le petit malade d'être hospitalisé.

Pour souligner cette importance, on présentera des extraits du film de Georges Dufaux, de l'O.N.F., les Départs nécessaires. Ce film, qui illustre toute la tragédie chez l'enfant quittant sa mère pour entrer dans ce monde inconnu de l'hôpital, a été réalisé avec la participation du docteur Gauthier qui commentait les différentes scènes observées par le cinéaste.

Cette émission de Médecine d'aujourd'hui, qui s'adresse avant tout aux praticiens, intéressera sûrement tous les parents qui auront peut-être un jour à faire face à des "départs nécessaires".

Vendredi
Canada-Tchécoslovaquie

La radio de Radio-Canada diffusera la rencontre des équipes nationales de hockey de Tchécoslovaquie et du Canada, vendredi, à 20 heures. Directement du Forum, Richard Garneau et Raymond Lebrun commenteront ce match de

hockey amateur. Cette diffusion entraînera automatiquement la suppression des émissions prévues à l'horaire de Ici Radio-Canada. Mentions, intitulée "Le Plaisir", sera reportée au 27 décembre et celle du 27 au vendredi suivant.

"Le retour du
docteur Mabuse"

Dans le cadre de la série les Grands Films, Radio-Canada présentera, ce soir, à 20 heures, "Le retour du docteur Mabuse". Ce film d'espionnage, inspiré du fameux Docteur Mabuse de Fritz Lang, met en vedette Gert Frobe, Lex Barker et Daliah Lavi. Le commissaire Lohmann est chargé d'enquêter sur le meurtre mystérieux d'un inspecteur de l'Interpol. A son avis, le syndicat du crime, dont le siège est en Amérique, est le grand responsable. On charge donc Joe Como, agent du F.B.I., de l'aider dans son enquête. L'agent américain, se faisant passer pour l'organisateur de la section de Chicago, réussit à prendre contact avec la bande. Grâce à un indice découvert sur le cadavre d'une femme qui travaillait pour le syndicat, le commissaire Lohmann sera conduit jusqu'à la prison centrale.

Il y apprendra que le dangereux docteur Mabuse exploite la découverte du professeur Sabrehm: une drogue qui prive de volonté ceux à qui on l'injecte. Plusieurs détenus ont ainsi été transformés en robots et exécutent tous les ordres que le docteur Mabuse leur donne par radio. Joe Como et Lohmann, après avoir échappé à plusieurs traquenards, réussissent à arrêter les détenus-robots au moment où ils tentent de s'emparer de la centrale atomique de la ville. Mais il reste encore à démasquer le docteur Mabuse.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2	12.45 Dernière heure
9.25 Aujourd'hui à CBFT	12.50 Pénitence
9.30 Le courrier du cœur	
10.00 Télévision scolaire	
10.30 "Mario"	
10.45 Monsieur Surprise présente	
11.00 La source verte	
11.15 Cinema	
11.30 "Classe tous risques", policier (France, 1968)	
1.00 Cinema	
1.15 "Cheque au porteur", comédie (France)	
2.30 "Ni oui ni non", comédie (France)	
3.00 Femme d'aujourd'hui	
4.00 Bobino	
4.30 Pirate Mabuse	
5.00 Histoire de l'armistice	
5.30 Les cadets de la forêt	
6.00 Tour à tour	
6.15 Téléjournal	
6.25 Nouvelles du sport	
6.30 24 heures	
6.45 Aujourd'hui	
7.30 La source verte	
8.00 Les grands films	
8.15 "Le retour du docteur Mabuse", policier (Germano - Italo - français, 1961)	
9.45 Tires au clair	
10.45 Présences (entrevue avec Jean Cayrol)	
11.00 Téléjournal	
11.20 Nouvelles du sport	
11.30 Médecine d'aujourd'hui	
12.00 Les Incorruptibles	
1.00 Téléjournal	
CFTM 10	
7.15 Mire et musique	
7.30 Les Petits Bonshommes	
7.45 Métro-matin	
8.45 26-24-36	
9.00 Toast et Café	
10.00 Voie de femmes	
10.30 Leçons de beauté	
10.45 L'école du bonheur	
11.00 Voie de femmes	
11.30 Eternel Amour	
12.00 Les récits du Capitaine	
12.10 Les manchettes	
12.15 Cinéma	
12.30 "Monsieur Leguignon lampiste" (de)	
12.30 Cinéma	
12.30 "Erreur judiciaire", comédie (France)	
2.00 "Naufrages de l'antocar", drame (E.U.)	
3.30 Madame s'amuse	
4.00 La cabane à MIDAS	
4.30 Rin Tin Tin	
5.00 Le 5 à 6	
6.00 Télé-Métron	
6.40 Sports-Images	
7.00 Dernière heure	
7.15 Télé-Métron	
7.30 Cinéma Kraft	
7.45 "Ce n'est pas une vie, comédie (E.U.)	
11.45 Cinema	
11.50 "Narcisse", comédie (France)	

Ecriture sainte

Jean-Julien Weber, Le Psautier, texte et commentaires, Desclée, Tournai, 1968, 640 pages.

L'ancien archévêque de Strasbourg vient de rééditer, en le remettant à jour son commentaire et sa traduction du psautier qui datait déjà de trente ans.

"Ouvrage de vulgarisation, écrit-il, d'initiation, sans prétention scientifique, le livre a dû se limiter, omettre bien des développements que comporterait un grand commentaire. Il a essayé cependant de s'approprier les résultats acceptables de la critique biblique, en ce qui concerne l'établissement du texte, comme aussi dans l'explication et le commentaire des psaumes... ce n'est pas un livre de piété, mais un livre d'initiation exégétique."

L'ouvrage est extrêmement bien présenté. Après une introduction générale au psautier, l'évêque-exégète présente un à un les psaumes qu'il commente abondamment.

M. Mannati, Les psaumes (4), Cahiers de la Pierre-Quil-Vire, DDB, Bruges 1968, 308 pages.

Il s'agit du quatrième et dernier tome d'un ouvrage qui présente traduction et commentaire des psaumes. Il s'adresse à un public qui sans être celui des exégètes a déjà reçu une initiation élémentaire, et est convaincu de la valeur irremplaçable de la prière des psaumes. Du psaume 107 au psaume 158.

La prière de la Bible, DDB, Bruges 1968, 496 pages.

Dom Claude-Jean Nesmy a fait un regroupement spécial des textes de la Bible qui peuvent s'éclairer mutuellement et a supprimé tout ce qui pouvait distraire l'attention dans une lecture suivie. Comme le titre l'indique, Dom Nesmy a regroupé ici des prières de l'Ancien Testament, du psautier et du Nouveau Testament.

Léon Soete, Jésus nous parle, DDB, Bruges 1968, 126 pages.

L'auteur s'attache à éclairer le texte de l'évangile de Luc à partir de l'Ancien Testament afin de situer les paroles et les actes de Jésus dans le grand ensemble de l'histoire du salut.

On nous avertit que le propos de ce volume n'est pas de soulever des problèmes d'exégèse pure, voire de critique des textes ou des sources. Comme tous les autres volumes déjà parus dans la même collection, celui-ci se veut une "invitation à la lecture savoureuse du Nouveau-Testament, orientée vers une fécondité plus grande de l'Ecriture Sainte dans la vie spirituelle et active du chrétien."

Foi et christianisme

Paroles de foi, extrait de discours de Paul VI, ed. Paulines, Montréal 1968, 142 pages.

"Un volume simple (sur la foi) à la portée du Peuple de Dieu, ni théologien, ni savant, mais sincèrement croyant en Dieu et confiant en l'Eglise".

Emile Rideau, Voici notre foi... Synthèse de la foi catholique, Jalons, Je sais je crois, Arthème Fayard, Paris 1968, 184 pages.

L'auteur étudie dans une première partie les principaux articles de la foi catholique et en seconde partie quelques questions et problèmes plus actuels comme la psychanalyse freudienne, le structuralisme, sciences et foi, le développement des peuples, etc.

Bernard Haring, Dialogue sur la foi, coll. Le Point, ed. Paulines, Sherbrooke, 1968, 218 pages.

Ce volume constitue un recueil de réponses du père Haring sur des sujets variés. Il traite en particulier de questions très actuelles comme par exemple l'existence de Dieu, la morale sexuelle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mariage, le célibat et la pauvreté religieuse, etc.

En collaboration, Dialogues sur la foi, no. 2 coll. Le point, ed. Paulines, Sherbrooke, 1968, 262 pages.

Cet ouvrage qui fait suite au précédent est aussi rédigé sous forme de questions et de réponses. Les questions ont été posées par l'intermédiaire d'un quotidien européen et les réponses sont fournies par d'éminents spécialistes tels Camélot, Danielou, Haering, Laurentin, Rahner, etc.

Guillaume Guindeg, Théologie d'un laïc, coll. Le signe, Fayard, Paris 1968, préface de Jean-Marie Paupert.

"Cet essai, nous avertit l'auteur est avant tout consacré aux problèmes intrinsèques et permanents du christianisme", tels les rapports entre connaissance et religion, les difficultés du credo, Jésus-Christ, etc. Dans une deuxième partie, M. Guindeg étudie les rapports de l'Eglise et la politique, l'Eglise et la vie familiale, l'Eglise et la vie économique, etc.

Mariage

Pierre de Loch, La morale conjugale en recherche, coll. Vivre et croire, Castelman, Tournai 1968, 148 pages.

Il s'agit d'un ouvrage sur la régulation des naissances. Sorti de presse à la veille de la publication de l'encyclique "Humanae Vitae", ce livre essaie de cerner toute l'interrogation actuelle. Il se présente comme une contribution à une recherche qui est en cours. "Je ne cherche pas à avoir raison, écrit l'auteur qui incidemment faisait partie de la commission créée par Paul VI pour étudier cette question. Je cherche à comprendre, à m'ouvrir à la lumière. Ce livre n'est donc pas une réponse. Il essaie de clarifier une question".

Jacques Leclerc, Aujourd'hui mariage d'amour?, coll. Tisident, ed. Lethellieux, Paris 1968, 144 pages.

L'auteur part d'un point de vue auquel on ne pense plus guère: ce fut une grande innovation dans l'histoire, lorsque le mariage devint une affaire d'amour et non plus seulement une affaire. A la lumière de ce renouveau donc et à celui du concile, l'auteur étudie la nouvelle situation qui est faite aux couples et aux enfants.

Bernard Lanos et Annick Lanos, Fiancés et jeunes mariés de notre temps, coll. Feuilles familiales, Castelman, Paris 68, 272 pages.

Les auteurs, qui sont mari et femme, commentent et analysent les modifications profondes qu'ont subi ces derniers temps la manière de vivre les fiançailles et les débuts du mariage. Voulu donner une vue aussi objective que possible des problèmes qui se posent à ce niveau, ils ont lancé une enquête auprès de couples mariés depuis au moins cinq ans.

Eschatologie

En collaboration, Le Christ devant nous, études sur l'eschatologie chrétienne, coll. Remise en cause, Desclée, Tournai 1968, 198 pages.

"Les essais publiés dans ce volume s'efforcent de poser correctement, du point de vue théologique, les questions actuelles relatives à la fin du monde, à la mort de l'homme, au ciel, à l'enfer, à la purifi-

cation qui suit la mort, et d'y répondre utilement." On note parmi les noms des auteurs, ceux de C. Duquoc, Schoackenburg, Journet, Roguet, Betz, etc.

Maurice Gareau, L'attente de la nouvelle terre, destin de l'homme et du cosmos, coll. Nouvel Accent, Champigny, Montréal 1968, 132 pages.

Les questions que le titre suggère sont traitées dans ce petit ouvrage avec clarté mais d'une façon très décontractée à la façon d'un bon prédicateur, ce qu'est effectivement l'auteur.



"Réservez à ce vin une fin digne de sa naissance" (Père Anselme)

Tavel Rosé 1966
RAQ 529-E
26 oz. \$2.65

Tavel

Une deuxième galerie Royale

LA GALERIE ROYALE a l'honneur de vous faire part
de L'OUVERTURE de leur PREMIERE SUCCURSALE à

5601, AVENUE DU PARC

À l'intention de notre nombreuse clientèle d'Outremont,
Ville Mont-Royal et alentours.

Les deux galeries offriront :

- Le même choix immense de peintures à L'HUILE ORIGINALES
- Les mêmes PRIX RAISONNABLES pour lesquels LA GALERIE ROYALE est si bien connue
- Les mêmes facilités
- La même courtoisie

il est entendu que la

GRANDE EXPOSITION & VENTE

s'appliqueront aux deux emplacements

D'ici Noël, les deux galeries resteront
ouvertes de 9 à 9 tous les jours sauf les
samedis de 9 à 6.

La GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue Sherbrooke
(A l'ouest de Bishop)
Tél.: 845-4383

5601 avenue du Parc
(Au nord de St-Viateur)
Tél.: 279-2113



manger au Queen
c'est une tradition

JOUR DE NOËL

midi ou le soir

JOUR DE L'AN

midi ou le soir

\$4.50 (enfants \$2.50)

RÉSERVATIONS: 866-2531

Pour parties, réceptions et réunions
Communiquer avec
Madame Suzanne Fortier

BUFFET DU DIMANCHE

de 18 à 22 heures
MARGOT LESAGE
à l'orgue

Queen's HOTEL

CLAUDE GENEST, président



■ A la suite de leur cinquième colloque annuel, les diplômés de l'université de Montréal ont publié aux Editions du Jour un ouvrage intitulé "L'Université électronique" qui réunit les principales communications présentées à cette occasion. Cet ouvrage, auquel douze auteurs ont participé, présente deux études générales: "La présence de l'électronique à l'université" et "Uni-

versité 1980", ainsi que cinq analyses des répercussions de l'électronique sur les professions, les professeurs, les étudiants, le recyclage et la gestion. La photo représente, de gauche à droite: Jacques Derome, Jacques Boucher, J. Lévesque et Yves Guérard. "L'Université électronique" est en vente partout.

(Photo Le Devoir par Keystone)

La CSN et la FTQ sont divisées sur la portée du bill 290

par François Barbeau

Au contraire de la FTQ, dont le président, M. Louis Laberge, a félicité le gouvernement et les membres de l'opposition pour le magnétique travail qu'ils ont déployé à l'occasion de l'étude du bill 290 régissant les relations de travail dans l'industrie de la construction, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, s'est élevé hier contre cette loi qui, selon lui, a été adoptée à la hâte, à la suite de certaines pressions, et qui n'apporte pas de solution au principal problème de 120.000 travailleurs: la sécurité d'emploi.

Au cours d'une conférence de presse, M. Pepin et M. Michel Chartrand, conseiller technique au syndicat de la construction de Montréal et président du Conseil central de Montréal, ont expliqué que la solution à ce problème qu'ils avaient proposée au gouvernement avait été rejetée, sans doute parce que la FTQ ne semblait pas y adhérer.

Nous voulions, a dit M. Chartrand, la création de bureaux d'emploi mixtes, qui auraient représenté les cotisants des deux grandes centrales, et au sein desquels auraient siégé des représentants du ministère de la main-d'œuvre. Dans de tels bureaux aurait pu puiser l'industrie de la construction sans empêcher les centrales de contrôler la main-d'œuvre.

La FTQ n'a pas voulu accepter cette proposition parce qu'elle n'était pas "mentalement prête", a dit M. Chartrand, et c'est probablement ce qui a poussé le gouvernement à la refuser.

D'ailleurs, a souligné M. Chartrand, le bill 290 ne règle pas la question des luttes intersyndicales, parce qu'un de ses articles prévoit que les syndicats pourront demander que tous les salariés soient membres d'un syndicat et versent une cotisation et parce que désormais tous les employeurs pourront se procurer de la main-d'œuvre à toutes les sources disponibles.

Il s'ensuit que les syndicats auront plus de membres et qu'ils entreront en concurrence pour faire que leurs cotisants trouvent de l'emploi.

Enfin, a souligné M. Chartrand, l'application de la convention sera désormais confiée à des comités paritaires comptant un nombre égal de représentants des employeurs et des salariés et qui pourra décider d'intenter ou non une poursuite à l'employeur.

Selon ce système, les employeurs et un des deux syndicats représentés à ces comités paritaires pourront empêcher un syndicat de recourir à l'arbitrage pour trancher un litige avec l'employeur.

Quant à la FTQ, elle prétend que les principes du bill 290 régleront les luttes intersyndicales comme celle qui s'est produite sur les chantiers de la Canadian Bechtel à Baie Comeau.

M. Laberge a toutefois avoué que la loi n'était pas parfaite, mais qu'il était important de faire un premier pas. Nous sommes disposés à la FTQ à en faire un essai loyal et sincère, a-t-il dit, et nous sommes persuadés qu'elle ramènera la paix syndicale dans l'industrie de la construction.

Le bill 290, adopté lundi soir, reconnaît le "duopole" syndical à travers toute la province de Québec et permet aux seules associations syndicales et patronales qui groupent 20% et plus des travailleurs et des employeurs d'un territoire donné de négocier une convention collective en vue d'un décret.

Secrétaire de l'épiscopat

OTTAWA (PC) — L'abbé Everett M. MacNeil a été élu secrétaire général de la section anglophone de la Conférence catholique canadienne, a-t-on annoncé mercredi.

Cet organisme groupe des cardinaux, archevêques et évêques du Canada.

L'abbé MacNeil est secrétaire général adjoint de la CCC depuis 1966. Il succède à l'abbé Gordon George.

la session à Ottawa

Règlements

Les députés reprendront aujourd'hui l'étude du règlement 16-A proposé par le gouvernement et qui lui permettrait de fixer des limites à la durée des débats sur des projets de loi. Rien ne permet de prévoir que le gouvernement imposera la clôture aux débats d'aujourd'hui, ce qui aurait pour résultat de forcer une mise aux voix avant une heure samedi matin. Des députés conservateurs seraient prêts à accepter un amendement qui empêcherait le gouvernement d'imposer la clôture à un débat pour faire adopter un bloc de projets de loi, mais les libéraux ne semblent pas disposés à présenter un tel amendement.

Bill omnibus

C'est aujourd'hui que le bill omnibus proposant des modifications au code pénal sera déposé aux Communes par le ministre de la justice, M. Turner. Ce dernier a annoncé hier qu'il acceptait que le débat de résolution de ce projet de loi soit supprimé pour permettre aux députés de passer à la première lecture du projet. Le bill omnibus libéralise des dispositions anciennes du code pénal touchant par exemple les loteries, l'avortement et les actes homosexuels entre adultes consentants.

Cartes de Noël

Aux députés de l'opposition qui lui faisaient remarquer que selon le ministère des postes, les envois de cartes de Noël étaient à la baisse cette année, M. Eric Kierans a répondu qu'il ne fallait pas attribuer cette diminution à la hausse des tarifs postaux. De plus, a dit le ministre des postes, les envoyeurs attendent peut-être la dernière minute pour poster leurs souhaits, ce qui expliquerait que les sacs de courrier sont moins nombreux dans les succursales et les bureaux de postes.

Missiles

Un député libéral a demandé au gouvernement de s'enquérir auprès des États-Unis des dangers que pouvaient courir certaines municipalités canadiennes proches de bases anti-missiles sises dans le nord du Michigan. Le ministre des affaires extérieures, M. Sharp, a répondu que le Canada et les États-Unis étaient toujours en consultations sur la défense de l'Amérique du nord.

Jeunes Canadiens

Le secrétaire d'état, M. Gérard Pelletier, a expliqué à un député conservateur que le nouveau directeur exécutif de la Compagnie des jeunes canadiens, M. Claude Vidal, avait été choisi parmi 157 postulants à ce poste. Ses qualifications de professeur et de directeur de l'école des Beaux-Arts de Montréal en faisaient un candidat "éminemment équipé", a dit M. Pelletier.

Logement

Le ministre des transports, M. Hellyer, a donné à entendre que le comité formé pour étudier les problèmes du logement au Canada et dont il assume la présidence pourrait fort bien donner son rapport aux Communes au mois de janvier. Un compte rendu préliminaire des travaux de ce comité a déjà été terminé, a dit M. Hellyer.

Gendarmerie royale

Le procureur-général du Canada, M. McIlraith, a appris au député créditiste de Portneuf, M. Roland Godin, qu'il y avait 520 agents de la Gendarmerie royale en poste à Montréal et 332 à Toronto. Dans tout l'Ontario, 900 agents fédéraux sont affectés au maintien de l'ordre en comparaison de 633 au Québec.

Trente étudiants en tournée canadienne

(PC) — La Chambre de commerce du Canada a annoncé qu'elle commanditera une tournée de trois semaines, toutes dépenses payées, à 30 étudiants en mai 1969.

Ce programme est offert à tous les étudiants de sexe masculin qui entreront dans leur dernière année, à l'automne de 1969. Les candidats seront jugés d'après leur rendement académique, leurs activités extra-académiques, leurs qualités personnelles et des lettres de recommandation de deux professeurs.

Les participants seront choisis sur une base géographique et devront soumettre un commentaire écrit sur la bourse de voyage, à la fin de la tournée.

Comme ce fut le cas pour le programme de mai 1968, les étudiants voyageront de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. On insistera surtout sur le développement industriel au Canada.

Les demandes doivent être faites d'ici le 25 janvier. Les gagnants seront avisés d'ici le 28 février.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES

COLLECTION importante de peintures et gravures canadiennes, objets et meubles anciens. Studio d'encadrements exclusifs. Galeries Place Royale, 151 St-Paul ouest, ouvert de 12-10 p.m., sam-dim. 2-5 p.m. Tél. 845-6092. 27-12-68

ATTENTION: collectionneur doit vendre rares, splendides meubles canadiens datés de 1700 à 1850. Valeur exceptionnelle. Tél. 671-0958. 23-12-68

APPARTEMENT À LOUER

NICE COTE D'AZUR: appartement meublé, 3 pièces, donnant sur jardin particulier dans immeuble moderne, quartier résidentiel, grand confort, location au mois. Tél. 692-6438 repas et soir. 23-12-68

A VENDRE

Tapis, draperies au prix du gros, service complet à domicile sur rendez-vous. M. Édouard 388-4546. 13-1-69

3 magnifiques manteaux de fourrure, 40/44 ans. — Brodail de Russie noir garnie de vison noir — Mouton de Perse Swakara caramel collet vison pastel — Loutre du Brésil couleur beige pâle. Tél. 931-4790. 21-12-68

CHALET À VENDRE

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle. Chalet suisse, 3 chambres à coucher. Complètement hivernisé, foyer en pierre des champs. Plage privée, près pente de ski. Terrain compris. Occupation 3 semaines. \$15,350 — \$91,08 par mois. Tél. jour 731-3501 soir 667-1033. 6-1-69

DECORATIONS INTERIEURES

Venez voir le magnifique papier peint français. Pose parfaite de papier peint et de tissu. Les Papiers Peints Nancy garantis, 344 avenue Victoria, Westmount 484-6003. 23-12-68

DEMANDE D'EMPLOI

Français, professeur enseignement spécialisé, huit années expérience en France et Canada dans industrie et bureau, ingénieurs-conseils, cherche situation. Libre immédiatement. Tél. matin 935-6950. 24-12-68

DIVERS

TOP MAR INC. 15^e est rue Ste-Catherine, Tél. 845-0011 Métro: Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers Tuxedos \$30. Habits complets en trétylène et fortel. \$20. Vestons sport, \$10. \$15. Manteaux d'hiver, \$15 - \$20. Pull-overs, \$3 - \$5. - \$6.50. pantalons \$3 - \$5. - \$6.50 etc., etc.

FEMME DEMANDEE

Secrétaire temps partiel, lundi, mardi, vendredi, pour professionnel — près Université de Montréal. Bonne diction et apparence. Tél. matin seulement de 8 à 9 a.m. 338-9935. 23-12-68

HOMMES DEMANDES

Si \$1,200, par mois vous intéresse, vous nous intéressez. Ouverture pour homme de plus de 40 ans dans la région de Montréal. Aucune expérience requise. Boni en argent. Doit être bilingue. Écrire par courrier aérien à S.P. Dickerson, près Southwestern Petroleum Corp. Ft. Worth, Texas 76101. 27-12-68

Importante société de gestion recherche 10 représentants sérieux pour l'ouverture d'une succursale. Information de 9-12 heures et 14 à 17 heures. Demandez M. Emiroglou 527-8981. 20-12-68

Industriel recherche associé avec apport pour donner de l'extension à une affaire de grand avenir. Tél. 321-8996. 24-12-68

LOGEMENT À LOUER

Transféré à Québec, cherchons logement ou maison 6 pièces à Québec, préférence Ste-Foy. Louerons notre bungalow 6 pièces à Beloeil, près écoles, magasins, piscine. Tél. 467-4528. 20-12-68

VILLE ST-LAURENT: magnifique duplex, bas libre le 1^{er} février, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, sous-sol fini avec foyer, travail, bureau. Tél. 332-1304. 23-12-68

PERSONNEL

(V) restez pas seul (e) Célibataires, veufs (ves) séparés (es) Pour information 765-7861. 21-12-68

TAILLEUR

Vous avez magnifiquement engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR —SPECIALITE—

Habits et costumes sur mesure 251 est. rue GUIZOT. Tél. 380-2532 J.N.O.

Encouragez nos annonceurs

A Toronto

La commission scolaire refuse de créer une école française distincte

TORONTO (PC) — La commission scolaire de Toronto métropolitain a rejeté le principe de la création d'une école distincte pour les élèves de langue française de Toronto métropolitain. La commission a, par contre, approuvé la création d'aires francophones dans les écoles existantes.

La commission discutait le rapport d'un comité qui préconisait l'enseignement du français parlé à partir du jardin d'enfants. La proposition a été approuvée, mais aucune date n'a été fixée pour son application.

Le refus de créer une école française distincte a été critiqué par l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, groupe qui affirme

représenter tous les parents francophones de Toronto.

L'association a annoncé qu'elle essaierait d'obtenir l'intervention du gouvernement provincial afin de contraindre la commission scolaire à créer une école distincte, telle que prévue par une récente législation de la province.

M. André Lecuyer, membre de l'association, n'approuve pas le comité qui affirme que la création d'aires francophones dans les écoles existantes serait conforme à l'esprit du bilinguisme.

"C'est de l'assimilation, a dit M. Lecuyer, qui est secrétaire administratif de la Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario.

"Je rejette, dit-il, l'argu-

ment selon lequel ce serait là une belle expérience de bilinguisme. Nous avons subi cette expérience dans le passé et nous en avons souffert."

De l'avis de M. Lecuyer il faut une école secondaire française pour préserver et renforcer la langue française à Toronto.

M. Lecuyer, qui a assisté à la réunion de la commission scolaire à la tête d'une délégation de 20 parents francophones, a dit avoir fait savoir à M. Barry Lowes, président de la commission scolaire, qu'il désirait prendre la parole devant les commissaires, mais qu'il fut ignoré.

"J'ai levé la main, il m'a regardé, puis a tourné la tête de côté et m'a ignoré" a dit M. Lecuyer.

La commission Dorion: peu de réactions à Ottawa

OTTAWA (DNC) — Ottawa réagit plutôt mollement pour l'instant aux recommandations de la Commission Dorion créée à Québec et dont une tranche du rapport sur l'intégrité du territoire a été rendue publique hier.

En réponse aux questions de journalistes, M. Jean Marchand, qui est responsable de

vant le parlement de la Commission de la capitale nationale, a déclaré qu'il n'avait pas encore pris connaissance du rapport complet et qu'il voudrait le faire avant de se prononcer sur les recommandations. Il a également indiqué qu'il serait normal qu'avant de commenter le rapport, le gouvernement fédéral attende de voir quelles seront à ce sujet,

les positions du gouvernement québécois lui-même.

M. Marchand a rappelé qu'un comité tripartite formé de représentants d'Ottawa, de l'Ontario et du gouvernement fédéral a été créé il y a plusieurs mois pour étudier en particulier la question de l'aménagement de la capitale nationale.



**JEUNES FILLES!
JEUNES GENS!**

DE QUÉBEC



désireux de se faire de l'argent de poche
LE DEVOIR
a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:
QUÉBEC (haute ville), SILLERY et STE-FOY.

Communiquez sans tarder avec:

MLLE THIBAUT à 651-2182

BERTRAND DISQUES CAPITOL

GRAVURE UNIVERSELLE



Charles Trenet
Pathé SPAO 68.037 \$5.29



Tino Rossi
Pathé SPAO 68.038 \$5.29



Les Compagnons
de la Chanson
Pathé SPAO 68.041 \$5.29



Jean-Pierre Jacquillat et
l'Orchestre de Paris
Angel S-36518 \$6.29



Bobbie Gentry and
Glen Campbell
ST-2928 \$5.29



Julie Andrews - The Star
DTCS 5102 \$6.98

CES VISAGES QUI SONT UN PAYS
Recueillis par des photographes du Canada
Production ONF
\$10.00

BERTRAND

• PLACE BONAVENTURE 878-3031
• 1009 OUEST STE-CATHERINE 288-3146
• PLACE VILLE MARIE 861-5808

magnétophones

SOLDES

de \$39⁵⁰ à \$199⁰⁰

LA CENTRALE AUDIO-VISUELLE (1968), INC.
260 ouest, rue Faillon, Montréal 327
Tél.: 270-2121 **Fermé le samedi**

condition



Mme Véronique Arsenault, tisserand, expose ses tissus à la Centrale d'artisanat, 1450 rue Saint-Denis, Montréal, jusqu'au 21 décembre. Mme Arsenault et Mlle Monique Martin, couturier, ont présenté il y a quelques semaines une collection automne-hiver et certains des vêtements de cette collection seront exposés en même temps que des pièces de prêt-à-porter : foulards, babouchkas, cravates, bérets et autres articles dont les couleurs et la coupe uniques en font de jolis cadeaux pour les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Tout pour lui faciliter ses achats de Noël chez Eaton

Cette année la maison Eaton a tout particulièrement pensé aux LUI du Québec en recréant, au 3e étage, deux boutiques qui n'ont pour toute préoccupation que les messieurs.

La première, POUR HOMMES SEULEMENT, niche à côté du salon de l'ensemble. La pièce principale, fermée aux yeux du public, donne sur une série de petites alcôves joliment appelées: LES BELLES DE NUIT, AU COIN DES PETITS, POUR LE FOYER, LE SPORT, POUR ELLE. Dans cette boutique, seuls les hommes sont admis. Une hôtesse aidera l'indécis ou l'homme d'affaires pressé d'en finir au plus tôt à dresser sa liste de cadeaux.

M. ÉDOUARD
Décorateur
agent manufacturier
sur rendez-vous
MEUBLES • TAPIS • DRAPERIES
Escompte **25%** en gros
388-4548

VINS D'ANJOU

"BRISAC"

	Blanc	Rosé
543-G	\$1.85	\$1.85
la bouteille		

Secs et tranquilles, accompagnant très bien les viandes blanches, les tourtières, les hors-d'œuvre, etc., etc.

Importés de France

Réservez vos places dès maintenant pour le **RÉVEILLON DU NOUVEL AN** LE 31 DÉCEMBRE DE 7.00 P.M. à 2.00 A.M.

MUSIQUE — DANSE

Menu

Crêpes au Crabe
Sauce Moutardine
Consommé Profiteroles
La Salade Desjardins
Les Langoustines Grillées
ou Bifteck
ou Homard Grillé Canadien
(1 lb)
Parfait à la Menthe
ou Pâtisseries Françaises
Le Café Maison

Quatre salles à manger climatisées aussi

LA CAVE LORRAINE

chez Desjardins

"Tradition et Qualité de Paris, France". Quatre salles climatisées. — Musique et pour réunions d'affaires et réceptions. Cartes de crédit acceptées: Diners Club, American Express et Carte Blanche.

Stationnement gratuit surveillé
1175, MACKAY, MONTRÉAL
donne tous les soirs — Accommodations.
Membre du postpart Gastronome —
RÉSERVATIONS: 866-9741

Méfaits et bienfaits de la "pilule"

JONQUIERE — Le nombre des naissances enregistrées annuellement à l'hôpital de Jonquière a diminué d'environ de moitié au cours des 10 dernières années, passant de 1.570 en 1957, à quelque 750 prévues à la fin de l'année.

Révélateur ces chiffres hier, le Dr Paul Dumont, de Jonquière, a exprimé l'avis que ce phénomène, loin d'être particulier à la région, s'étendrait à toute la province, depuis l'avènement des contraceptifs modernes.

Au cours d'une causerie qu'il prononçait devant les membres de la Ligue des Citoyennes de Jonquière, le Dr Dumont a expliqué que cette grande popularité de la contraception était peut-être une conséquence de la situation qui prévalait chez nous avant la venue de contraceptifs modernes, période où le taux de natalité de nos populations se trouvait considérablement élevé.

Parlant des moyens de contraception, le gynécologue a dit que l'on a souvent accusé la "pilule" d'être la cause de différents maux chez la femme, mais qu'à son avis ces affirmations se trouveraient dans plusieurs cas sans fondement véritable.

De même, selon le Dr Dumont, les malaises et états dépressifs que l'on attribue très souvent à la pilule seraient dus, dans plusieurs cas, beaucoup plus aux conditions de vie dans lesquelles se trouve la personne.

En effet, a dit le Dr Dumont, si une femme utilise la pilule anticonceptionnelle, c'est qu'elle a des raisons qui l'empêchent de mettre d'autres enfants au monde et ce sont bien souvent ces raisons qui sont la cause de ces légers troubles physiques ou psychologiques.

De même, selon le Dr Dumont, les malaises et états dépressifs que l'on attribue très souvent à la pilule seraient dus, dans plusieurs cas, beaucoup plus aux conditions de vie dans lesquelles se trouve la personne.

En effet, a dit le Dr Dumont, si une femme utilise la pilule anticonceptionnelle, c'est qu'elle a des raisons qui l'empêchent de mettre d'autres enfants au monde et ce sont bien souvent ces raisons qui sont la cause de ces légers troubles physiques ou psychologiques.

Fête de Noël des enfants semi-éducables

Demain, 20 décembre, une fête est organisée par les dames bénévoles de l'école Peter Hall à l'intention des enfants semi-éducables de 6 à 16 ans qui fréquentent cette institution.

Cette fête sera divisée en deux parties: la première commençant à 10h.15 du matin et la deuxième à 1h.15 de l'après-midi. Il y aura des divertissements ainsi qu'une remise de cadeaux à chaque enfant.

L'éducation donnée aux déficients mentaux de l'école Peter Hall a pour but de les rendre aussi indépendants que possible tout en tenant compte de leurs limites intellectuelles. Les classes comprennent une dizaine d'élèves qui doivent recevoir une attention individuelle et constante de la part du professeur qui s'occupe de leur entraînement. Le but poursuivi par la direction de cette école est de développer chez ces enfants une plus grande confiance en eux qui les amènera à s'intégrer dans la société pour finalement travailler à l'atelier pré-occupational pour adultes.

Cette fête de Noël est organisée en collaboration avec l'association de Montréal pour les enfants arriérés.

LE PRINTEMPS PROCHAIN LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

du professeur, chef cuisinier **M. Henri Bernard** auront lieu du 1er mars au 15 mai 1969

(des séances d'information avec démonstrations auront lieu en février)

POUR RECEVOIR GRATUITEMENT des prospectus et les programmes des cours

DE BASE ET DE RÉCEPTION s'adresser maintenant **À L'INSTITUT D'ART CULINAIRE**

École détachant un permis en vertu de la loi des Écoles Professionnelles Privées

2015, rue de la Montagne, suite 610

tél. 843-6481

féminine

Chronique du consommateur

Cette année, vous aviez bien décidé de ne rien faire pour la Noël. Devant tant de dépenses et de travail, vous aviez renoncé. Et puis, avec les jours qui passent, la fièvre du temps des fêtes commence à vous gagner, vous voilà prise dans l'engrenage. A la dernière minute, vous invitez les

- 1/4 c. à thé de sauge
 - 1 oeuf
 - 2 blancs de dinde, pesant 1 1/4 lb à 1 1/2 chacun
 - sel et poivre
 - 1/4 tasse de beurre fondu
- Faire fondre les 3 c. à table de beurre dans une poêle et y faire blondir l'oignon et le céleri. Ajouter le cube de bouillon de poulet et le vin. Laisser mijoter jusqu'à ce



que la préparation réduise de moitié. Retirer du feu. Incorporer le jambon, la chapelure, le thym, la sauge et l'oeuf. Bien mélanger le tout. Chauffer le four à 325 F. Dessaler les blancs de dinde, s'il y a lieu, les assaisonner de sel et de poivre. Les placer sur une feuille de papier ciré du côté de la peau, et les battre pour les aplatir. Répartir la farce entre les deux, rouler et fixer avec des brochettes. Déposer dans la lèchefrite du four, sur la grille recouverte de papier d'aluminium. Badigeonner de beurre fondu, recouvrir de papier d'aluminium et cuire au four de 2 1/2 à 3 heures en arrosant de beurre fondu de temps à autre. Découvrir pendant les dernières minutes de cuisson pour laisser rôtir. Servir sur du riz sauvage, accompagné de brocoli nappé de sauce hollandaise.

La torte autrichienne

- La "torte" du temps des fêtes constitue un véritable délice gastronomique.
- 1/2 tasse de beurre ou de margarine ramolli
 - 1 tasse de sucre
 - 4 jaunes d'oeufs, bien battus
 - 2 tasses de farine, tamisée
 - 2 c. à thé de poudre à pâte
 - 1/4 c. à thé de sel
 - 3/4 tasse de lait
 - 1 c. à table de zeste de citron fraîchement râpé
 - 4 blancs d'oeufs
 - 2 1/2 tasse de sucre
 - 3/4 tasse de râpures de chocolat
- Garniture au citron
- Graisser et enfarmer 3 assiettes à gâteau de 8 pouces chacune; couvrir les fonds de rondelles de papier ciré. Mettre le beurre en crème légère; ajouter graduellement 1 tasse de sucre. Bien battre. In-

corporer les jaunes d'oeufs battus. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter au premier mélange en alternant avec le lait. Bien battre entre chaque addition. Incorporer le zeste de citron. Verser le mélange dans les assiettes à gâteau (environ 1 tasse dans chaque). Mettre de côté. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils forment des pics légers; ajouter graduellement les 2 1/2 tasses de sucre, en continuant de battre à grande vitesse jusqu'à ce que les blancs soient fermes, mais non secs. Étendre soigneusement la meringue sur la pâte en ayant soin de bien couvrir le tour de l'assiette. Saupoudrer le dessus de râpures de chocolat. Cuire à 350 F. pendant 20 minutes. Réduire la température à 325 F.; cuire 25 minutes de plus. Retirer du four et laisser refroidir dans les assiettes, sur un gril à gâteau. À l'aide d'une spatule étroite, détacher délicatement les bords du gâteau et retirer du moule. Enlever le papier ciré. Étendre la moitié de la garniture au citron entre chaque étage. Mettre au réfrigérateur avant de servir.

Garniture au citron

- 1-1/4 tasse de sucre
 - 5 c. à table de féculé de maïs
 - 1/4 c. à thé de sel
 - 1-1/2 tasse de lait
 - 2 jaunes d'oeufs
 - 1 oeuf entier
 - 1 c. à thé de zeste de citron râpé
 - 1/2 tasse de jus de citron frais
 - 3 c. à table de beurre ou de margarine
- Dans une casserole, bien mélanger le sucre, la féculé de maïs et le sel. Ajouter graduellement le lait; délayer jusqu'à consistance lisse. Bien battre les jaunes d'oeufs et l'oeuf entier. Incorporer au premier mélange. Ajouter le reste des ingrédients. Mettre sur feu moyen et amener au point d'ébullition en brassant constamment. Laisser bouillir 2 ou 3 minutes. Bien refroidir avant d'étendre entre les couches de gâteau. Donner environ 2-3 tasses.

Renée R.

ROYAL DE NEUVILLE

542-G ROSE 542-F BLANC

Pour vos cadeaux
Pour vos réceptions

Le plus populaire des vins PÉTILLANTS, importés de France.

\$3.25 la bouteille

Noël en deuil

À l'occasion des Fêtes, les personnes en deuil n'envoient pas de cartes de souhaits. Cependant l'étiquette exige qu'elles remercient pour les vœux qu'elles ont reçus.

La maison H. Roy Ltée — spécialiste du deuil — vous offre une sélection de 3 populaires modèles de ces cartes de remerciement, soit à

50¢, 75¢ et \$1.00 la douz.

LIVRAISON IMMÉDIATE

Commandez par téléphone: **527-9268**

H. Roy Ltée

1589 ST. HUBERT, PRÈS DEMONTIGNY MONTRÉAL

Grand Marnier

PRADEL ROSÉ-DRY

CÔTES DE PROVENCE

LA LIQUEUR DU CONNAISSEUR

Vieux cognacs
Exquise saveur
D'orange sauvage

Vibrant comme le chant des cigales,
Chaud comme le soleil du midi,
Crus des meilleurs cépages,
Rosé, sec, bien frais est servi

IMPORTÉ DE FRANCE
R.A.Q.: no 534
O.G.M. — MONTRÉAL

IMPORTÉ DE FRANCE
O.G.M. — MONTRÉAL

Réserve aux messieurs

(Ne lisez pas, Mesdames!)

Hé! Messieurs... est-elle sortie? Est-elle là-bas, dans la cuisine, à faire la vaisselle?

Bon. Nous connaissons un cadeau qui la fera danser de joie... et que vous pourrez trouver sans erreur interminablement dans la cohue des grands magasins.

Allez chez Perfection Rug et choisissez un beau tapis mobile. Prévenez-nous qu'il est pour elle et qu'il doit être livré pour Noël. Et puis, rentrez chez vous et félicitez-vous d'avoir choisi un cadeau qui ne se démodera jamais.

Un cadeau pour lequel vous n'aviez pas besoin de savoir sa grandeur (s'il est trop grand, tant mieux!).

Un cadeau qui ne risque guère d'être moins beau que celui de la voisine.

Un cadeau qu'elle appréciera pendant de nombreuses années. (Vous aussi, d'ailleurs)

Et que vous coûtera donc un Noël si joyeux? Ce que vous voudrez, à partir de \$55 pour un ravissant 4' x 6'. (À peine plus qu'une once de parfum français. Mais combien plus original!)

Allons, Messieurs! Montrez-lui l'intelligent mari qu'elle a choisi. Venez nous voir à notre magasin du centre de la ville ou à notre salon d'exposition de la Côte-de-Liesse, juste à côté du Grand Motor Hotel.

Et vous Mesdames, puisque vous avez ignoré notre défense de lire, faites-nous plaisir. Quand vous verrez le gros paquet cylindrique sous l'arbre, faites comme si vous ignoriez ce qu'il contient.

Perfection Rug

1183, rue Sainte-Catherine ouest, 842-9991, du lun. au sam. 9h-17h30; vend. jusqu'à 21h.

7800 ch. de la Côte-de-Liesse, 731-7979, du lun. au ven. 9h-17h30

vita

le yogourt

LA MONTÉE RÉCENTE DES TAUX MONÉTAIRES PRÉSAGEAIT L'ACTION DE LA BANQUE DU CANADA

potins financiers

L'indice des industriels de Dow Jones a perdu 10,38 points durant les 2 premières séances de cette semaine sur la Bourse de N.Y. Cette dégringolade était, évidemment, en anticipation de la hausse du taux d'escompte de 1,25 à 5,5% par le FRB, après la fermeture du marché de N.Y. mardi après-midi. Comme ce marché était fermé hier, comme de coutume, afin de permettre aux agents de change américains de mettre leurs livres à jour, la décision du FRB ne pouvait être prise plus au bon moment, car, les spéculateurs ont eu toute la journée d'hier pour digérer cette nouvelle. Il sera intéressant de connaître le comportement de Wall Street aujourd'hui, d'autant plus que la baisse prédictive des industriels démontre que l'on s'y attendait en maints milieux.

Quant aux Bourses de Montréal et de Toronto, elles reflétaient défavorablement hier l'action de la Banque du Canada, qui a haussé mardi soir son taux d'escompte de 6 à 6 1/2%, afin de freiner la poussée inflationniste, aussi très forte dans notre pays.

Genesco Inc. a inscrit ses actions hier sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.

Les mines d'or furent fort populaires hier sur nos Bourses ainsi que sur celle de Londres. La déclaration du président des E.U. à l'effet qu'il ne voyait pas la nécessité de changer le prix de l'or a refroidi l'enthousiasme des spéculateurs en fin de séance hier.

L'indice des industriels, compilé par le Financial Times de Londres, a accusé hier une baisse de 3,4 points, à 494,8 à cause des changements des taux monétaires survenus un peu partout, en vue de lutter contre l'inflation; ce qui ralentira les affaires et affectera

d'autant les profits des compagnies américaines, anglaises, etc. ricaines etc.

MM. John B. Van Der Hout et Victor L. Van Der Hout ont offert chacun 12,500 actions de la compagnie, en vente, par l'intermédiaire des services de la Bourse Canadienne. Toutes les offres en leur nom seront effectuées par la Société de Placements & Compagnie Limitée. Les actions offertes en vente proviennent des détentions respectives des Messieurs et desdits mentionnés dont l'ensemble des actions qu'ils détiennent consti-

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La valeur du portefeuille de ARGUS Corp. est de \$189,110,634.00

La valeur nette indiquée de l'actif d'Argus Corporation figurait le 30 novembre 1968 à \$20.13 par action des classes C et ordinaire, au regard de \$13.62 à la même date en 1967, selon son président M. E. P. Taylor. Il est inséré dans le rapport annuel terminé à la date précitée et rendu public ce matin que toutes les actions de la Canadian Breweries, détenues antérieurement, ont été vendues et qu'il a été acheté 37,500 actions de B.C. Forest Products Ltd. 25,000 de Domtar Ltd. 100,000 de Hollinger Mines et 120,000 de Massey-Ferguson. Le revenu net du dernier exercice figure à \$7,545,432, au regard de \$7,516,278 durant l'exercice précédent. La valeur du portefeuille figurait à \$189,110,634 et celle de l'actif à \$104,515,935.

Actions de Silver Town Mines, rayées aujourd'hui de la Bourse

Les actions de Silver Town Mines Limited, seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à sa fermeture aujourd'hui vendredi le 20 décembre 1968, vu l'accord de fusion daté du 19 octobre 1968 entre la compagnie et Glen Lake Silver Company et son approbation par les actionnaires de ces 2 entreprises. Silver Town a vendu tous ses biens à Glen Lake pour 1,499,168 actions de cette dernière entreprise. Ces actions de Glen Lake seront distribuées au prorata aux actionnaires de Silver Town sur la base suivante. Chaque détenteur de 3 actions de Silver Town recevra 1 action de Glen Lake et les lettres de transmission ont été expédiées par la poste aux actionnaires de Silver Town, le 16 décembre 1968. Les actions de Glen Lake, qui seront distribuées aux actionnaires de Silver Town, seront qualifiées pour la réception du dividende de 2 1/2 et par action, déclaré par Glen Lake et qui était payable le 16 décembre 1968. Ledit dividende sera payé aux actionnaires de Silver Town à une date ultérieure, soit lorsque leurs certificats d'actions de Silver auront été remis pour des actions de Glen Lake.

En marge du rapatriement des fonds, en placements privés

S'il fut un temps où il y eut rapatriement des actions du Pacifique Canadien, détenues par des citoyens de l'Angleterre, nous en sommes réduits à l'époque où une importante filiale de la même entreprise, la Canadian Pacific Investments Limited, vendait au début de cette semaine par l'intermédiaire de la Dominion Securities Corporation Limited, 581,150 actions ordinaires de la Banque Provinciale du Canada, transaction qui représenta en dollars une somme de \$6,100,000. Cette transaction nous rappelle la vente, il y a quelques temps déjà, d'un paquet de 200,000 actions de la Banque Canadienne Nationale détenues par le Groupe Investor, à la Caisse de Dépôt du Québec. Selon notre confrère du Star, le Fonds de Pension du Pacifique Canadien détendrait, de son côté, un important bloc d'actions de la Banque Canadienne Nationale et ce paquet serait l'un des plus considérables, après celui détenu par la Caisse précitée. Ces données démontrent que les autorités en charge des placements du Pacifique Canadien tirent preuve d'une grande confiance dans les institutions financières du Québec, puisqu'elles furent ses investisseurs individuels les plus importants. Quoiqu'il en soit, il est heureux que les décisions de l'Investors Syndicate et de la Dominion Securities pour le compte du C.P. Investments aient permis le rapatriement de ces paquets d'actions entre les mains des Canadiens français.

Les Distilleries Melchers ont inscrit, hier, leurs actions sur la Bourse de Toronto

Les Distilleries Melchers Limited ont inscrit, hier, sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto 1,642,555 actions ordinaires sans valeur au pair, dont 157,380 sont sujettes à avis d'émission. Leur symbole au téléscripteur est "MEL". Cette compagnie a été incorporée au Québec, le 10 décembre 1928. Elle compte donc 40 années d'existence et elle possède une usine depuis ses débuts à Berthierville P.Q. Elle fabrique ses propres produits et représente maints autres produits étrangers. La Montreal Trust Co agit comme agent de transfert dans les villes de Montréal, Toronto et Vancouver, car ses actions se trouvent maintenant inscrites sur les listes des valeurs de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Son président du conseil est le Sénateur Paul Desruisseaux, C.R. tandis que le Lt-Colonel, Sarto Marchand, est le président et directeur général de cette distillerie, ayant montré pour cette année \$1,040,436 de profits, y compris la disposition de placements dans des entreprises associées. Durant les exercices clos le 30 novembre 1962 et 1963, elle n'a payé que 10 cts en dividendes sur ses actions, puis 20 durant le trimestre terminé le 31 décembre 1965, chiffre qui fut maintenu jusqu'au trimestre terminé le 31 mai 1968, alors qu'il y eut fractionnement du capital et un dividende 5 cts fut, alors, déclaré, représentant réellement 25 cts, et ce dividende fut porté à 6 cts l'action par trimestre le 30 novembre 1968.

Marcel CLEMENT

Concernant le taux d'escompte

OTTAWA (PC) — La décision de la Banque du Canada de relever à 6 1/2 p.c. son taux d'escompte à dater du 18 décembre, constitue une confirmation de la thèse selon laquelle les hausses récentes des taux d'intérêt enregistrées sur le marché, ne représentent pas un simple phénomène passager marquant la période des fêtes de fin d'année.

En agissant ainsi la Banque du Canada n'a fait qu'emboîter le pas à la Banque fédérale de réserve, à Washington, qui a relevé de 5 1/4 à 5 1/2 p.c. son taux d'escompte pour combattre les "pressions inflationnistes renouvelées".

Généralement le taux d'escompte au Canada suit de près les fluctuations de celui des États-Unis, afin notamment de conserver son attrait sur les investissements américains dont l'économie canadienne a un besoin pressant.

Depuis quelque temps on notait sur le marché privé, au Canada, une montée en point de la loi de l'argent. Les taux d'intérêt pour les prêts de trois mois qui avaient grimpé en novembre, montaient en flèche depuis deux semaines.

Le ministre canadien des Finances, M. Edgar Benson, venait à peine de déclarer, au cours de sa conférence de presse, hier, qu'il était en faveur d'une baisse des taux d'intérêt, que la Banque fédérale de Réserve, à Washington, annonçait sa décision de relever son taux d'escompte et que la Banque du Canada faisait chorus, quelques heures plus tard.

Les milieux autorisés nient tout lien entre la décision de la Banque du Canada et l'accord intervenu, hier, entre le Canada et les États-Unis qui libère le Canada de l'obligation de limiter ses réserves en devises étrangères autour d'un plafond de \$2,500 millions.

Scott-Lasalle Ltd. fait plus d'affaires

Scott-Lasalle Ltd. et ses filiales font plus d'affaires, selon l'état intermédiaire des actionnaires. Son président M. George H. Scott leur dit: "Nous sommes heureux de vous soumettre l'état consolidé (non soumis aux vérificateurs) des revenus de votre compagnie pour la période de neuf mois se terminant au 31 octobre 1968 ainsi que l'état comparatif des revenus pour la même période en 1967."

Les ventes et revenus ont atteint le niveau le plus élevé de toute l'histoire. Les ventes accusent une augmentation de 27% et les revenus une augmentation de 15.6%.

Durant cette période quatre nouveaux grands Centres d'Economie LaSalle ont été inaugurés. Notre ancien magasin à Hawkesbury a été fermé et remplacé par un nouveau local beaucoup plus spacieux et d'un aménagement moderne. Les frais encourus pour l'ouverture de ces nouveaux magasins ont été défrayés durant cette période.

La forte augmentation du nombre des actions en circulation est due aux options accordées aux employés selon le mode d'achat établi à leur intention et qui se termine en septembre.

Tout indique que le quatrième trimestre sera plus que satisfaisant et qu'il contribuera à marquer une autre année record.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS

pour la période de neuf mois se terminant le 31 octobre 1968 (non audité)

	1968	1967
VENTES	26,600,811	20,942,730
COUT DES VENTES	19,844,769	15,710,137
REVENU BRUT	6,756,042	5,232,593
FRAIS D'EXPLOITATION	6,127,455	4,508,535
	628,587	724,058
AUTRES REVENUS		
Escomptes	352,094	229,119
Intérêts	57,753	5,825
Divers	327,518	223,948
	1,365,952	1,182,950
INTERETS PAYÉS		
Dettes à long terme	95,393	69,132
Autres	31,613	9,202
	1,238,946	1,104,616
IMPOTS SUR LE REVENU	615,000	565,000
REVENU NET POUR NEUF MOIS	623,946	539,616
REVENU PAR ACTION	84.8c	76c

Le nombre des parts émises a augmenté de 25,059

Le Collège Ste-Marie offre des cours en administration et en commerce

MONTREAL — Depuis septembre 1968, le Collège Sainte-Marie offre un programme de cours menant au Baccalauréat en Commerce.

Ce programme comprend l'équivalent de 10 cours annuels et se situe au niveau des deux premières années du premier cycle universitaire.

Les matières au programme sont les suivantes:

Statistiques, Mathématiques financières, Administration financière, Principes d'administration, Production, Comptabilité, Contrôle budgétaire, Histoire économique, Marketing, Analyse quantitative, Analyse financière, Économie de gestion, Relations humaines, Application des relations humaines, Droit civil et commercial, Gouvernements, Recherche, Informatique.

Le total des inscriptions s'élève à 87 personnes dont deux (2) femmes.

Inscriptions 1968-1969 — Services culturels.

Secteurs

Administration 498 (69 femmes)

Assurance générale 140 (14 femmes)

Comptabilité 104 (40 femmes)

Évaluation d'immeubles 140 (1 femme)

A noter aussi que le Collège Sainte-Marie offre des cours en

Fluctuations des taux de l'intérêt

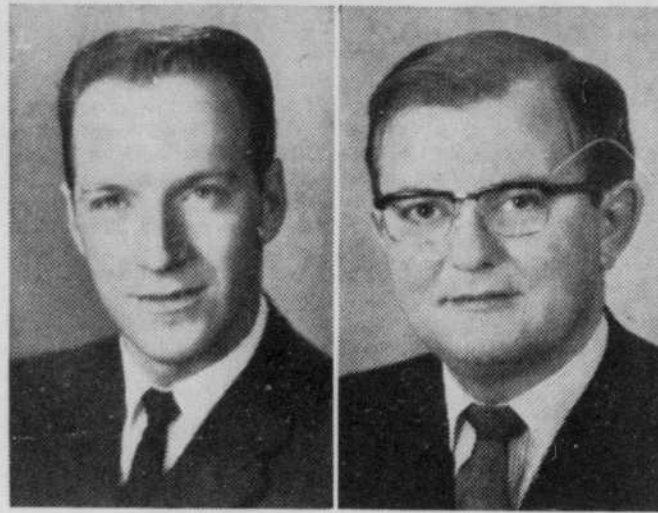
Le taux de base, ou "prime rate", est l'intérêt que les banques perçoivent sur les prêts octroyés aux entreprises de premier plan, c'est-à-dire, en fait, celles qui ont des activités à l'échelle nationale. Ce taux gouverne la structure du coût de l'argent au Canada.

Le niveau de 6 1/2% pour cent est le plus élevé qu'il ait jamais été en vigueur depuis que le taux de base a été adopté par la profession bancaire en 1947 à la date époque il fut établi à 1 1/2% pour cent; le taux de 6 1/2% pour cent a été échangé depuis le 26 décembre dernier.

Entre cette date et le 25 septembre il avait été de 6 1/4% pour cent. La hausse du taux suit la tendance générale au resserrement du crédit aux E.-U. Cette situation a pris un tour critique depuis que le comité du marché libre de la réserve fédérale a décidé, mardi, de relever le taux de l'escompte sans augmenter parallèlement le plafond des intérêts que les banques sont autorisées à payer sur les certificats de dépôt, un des principaux instruments de mobilisation de l'épargne des entreprises, et qui est de 6 1/4% pour cent pour les échéances les plus longues.

Cette politique de resserrement du crédit est attribuée dans les milieux financiers à l'inefficacité de la surtaxe fiscale pour le contrôle de l'inflation.

NOMINATIONS A LA MUTUELLE S.S.Q.



M. JEAN-CLAUDE TREMBLAY

M. CESAR SIMON

Le Directeur général de LA MUTUELLE S.S.Q. (Les Services de Santé du Québec), monsieur Jacques de la Chevrière annonce la nomination de monsieur Jean-Claude Tremblay au poste d'assistant-directeur du service des ventes et de monsieur Cesar Simon au poste de secrétaire administratif du même service.

MM. Tremblay et Simon sont diplômés en sciences commerciales de l'Université Laval et de l'École des Hautes Études Commerciales respectivement. Ils sont à l'emploi de LA MUTUELLE S.S.Q. depuis plusieurs années où ils ont occupé divers postes de direction au sein du service des ventes.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis J. Dupont et Co.

Admiral Mutual Funds	2.99	3.27
AXAF Mutual Fund Inc. Com.	9.52	10.30
All Canadian Com.	9.08	9.92
All Canadian Div.	10.93	11.95
All Canadian Venture	10.66	11.65
AXAmerican Business Shares	3.70	4.01
American Growth	8.02	8.78
Andrew Equity	4.24	4.63
Associated Investors	3.74	3.80
Boulton Corporation	48.48	40.39
Bluebird Fund Ltd.	9.77	10.68
Bluebird Fund Ltd.	16.54	18.56
Canada Growth Fund	8.33	9.15
Canada Security Fund	4.94	5.28
Can. Gas & Energy Fund Pfd.	14.75	16.18
Canadian Investment Fund	4.60	5.05
Canadian Trustee Fund	2.03	2.50
Canfund Co. Ltd.	63.84	67.03
Champion Mutual Fund of Can.	8.30	9.02
C. Leverage	17.62	19.21
Collective Mutual Fund	8.02	8.78
Dreyfus Fund Inc.	16.73	18.26
European Growth Fund	8.77	9.58
Exec. Fund of Canada Ltd.	9.12	9.58
Exec. Int'l Fund	9.06	9.51
Federated Financial	7.83	7.98
Federated Growth	7.49	8.31
Fidelity Trust	32.19	34.99
Fidelity Trust	8.23	8.95
Fonds Collectif "A"	5.12	5.28
Fonds Collectif "B"	10.66	11.59
Fonds Desjardins "A"	5.57	—
Fonds Desjardins "B"	4.37	—
Fonds Mutual Adams	2.99	3.27
The Fraser Fund Ltd.	13.22	13.29
G.I.S. Compound	11.34	12.40
G.I.S. Income	4.85	5.30
Growth Equity Fund	8.83	9.65
Growth & Gas	22.74	—
Guardian Growth Fund	11.11	11.81
Investors Growth	12.71	13.45
Investor International Mutual	9.30	10.11
Investor Mutual of Canada	5.29	5.59
Keystone Canada	9.12	10.00
Keystone Canada K-2	6.92	7.55
Keystone Canadian S-1	22.86	26.12
Keystone Canadian S-4	7.72	8.43
Le Fonds P.E.P.	4.58	4.98
Le Fonds P.E.P.	10.63	10.79
Mass Invest Research	13.78	14.51
Mass Investment Trust	18.10	19.27
Molson M. Fund	5.29	5.59
Mutual Accumulating Fund	10.20	6.78
Mutual B.I.F.	5.11	5.37
Mutual Bond	8.78	9.25
Mutual Growth	8.78	9.25
Mutual Income	6.57	7.29
Natural Resources	15.26	15.88
First Participating	20.01	21.97
Prêt et Revenu Mutual	8.36	9.18
Principal Growth Fund	6.46	7.05
Principal Mutual Fund	6.85	7.40
Prêt et Revenu (américain)	12.51	13.75
Putnam Growth Fund	13.43	14.63
Radiation R-1	4.42	—
Regent	12.34	13.49
Royfund Ltd.	6.17	6.36
Spec	12.41	13.63
Taurus Fund	8.53	9.12
United Accum Fund	12.89	14.09
United American	3.99	7.52
United Venture	6.98	7.12
Universal Svcs. Equity Fund	7.19	7.86
Wellington Fund Inc.	13.49	14.66

Le volume des transactions a été faible, alors que 3,683,000 actions ont changé de main au regard de 3,583,000 mardi.

Parmi les industrielles, MacLaren Power A a flechi de 3 à 18, Dylex Diversified de 8 3/4 à 19 3/4 à 19 3/4, Canadian Tire A de 1-2 à 66 1-2, Bell de 1-5 à 47 1-8 et Seagrams de 1-2 à 25 1-8.

Les banques et les alimentaires ont été les plus faibles, l'indice ayant reculé de 3,27 et de 5,72, respectivement. Canada Packers a dégringolé de 2 points à 17, la Banque Royale de 7-8 à 25 1-8, la Banque Canadienne Impériale de 7-8 à 22 et celle de la Nouvelle-Ecosse de 3-4 à 25 1-8.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Charter Oil a grimpé de 2 à 18 3/4, Home A de 1-7 à 41 3/4 et Asamara d'un point à 20.

A l'indice, les métaux de base ont grimpé de 62 à 112,41, mais les pétroles de l'Ouest ont flechi de 46 à 241,04.

CREDIT M.-G. INC.

AVIS DE CONVOCATION

Aux détenteurs de Billets Garantis de Crédit M.-G. Inc., Séries 1, 3, 4 et 5.

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des détenteurs de Billets Garantis de Crédit M.-G. Inc. (ci-après appelée "La Compagnie"), Séries 1, 3, 4 et 5, émis aux termes d'un acte de fiducie principal du 29 septembre 1961 et d'actes de fiducie supplémentaires des 31 août 1962, 6 septembre 1963 et 23 juin 1965 (ci-après appelés "L'Acte de Fiducie"), entre la Compagnie et Société Nationale de Fiducie comme fiduciaire pour les détenteurs de Billets Garantis (ci-après appelée "Le Fiduciaire"), aura lieu à la Maison du Commerce, Salle No 4, 5ième étage, 1080 Côte Beaver Hall à Montréal, mercredi le 15 janvier 1969, à 9:30 a.m.

Cette assemblée sera tenue pour porter à la connaissance des détenteurs de Billets Garantis le défaut de La Compagnie aux termes des dispositions de l'Acte de Fiducie, la prise de possession et autres mesures exercées par Le Fiduciaire, pour approuver et ratifier s'il y a lieu telles mesures et pour décider de la conduite à suivre à l'avenir, et notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour procéder, si jugé à propos, à la formation d'un Comité pour représenter les Détenteurs de Billets Garantis.

Les détenteurs de Billets Garantis immatriculés peuvent assister et voter à l'assemblée sans produire leurs titres, à la condition de bien s'identifier: les détenteurs de Billets Garantis au porteur doivent produire à l'assemblée leurs titres ou le certificat dont il est question dans les règlements de l'assemblée adoptés par Le Fiduciaire, lesquels règlements contiennent en outre des dispositions concernant la forme des procurations devant servir à l'assemblée. Tout intéressé peut consulter le texte de ces règlements chaque jour ouvrable, durant les heures de bureau, chez Le Fiduciaire, au numéro 41 de la rue St-Jacques à Montréal.

Montréal, le 18 décembre 1968.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Par: Gérard Boyer

Secrétaire

Fiduciaire

Renseignements géologiques et géophysiques sur le Québec

Le ministère des Richesses naturelles du Québec met à la disposition du public des plans-index accompagnés de listes descriptives de documents géologiques et géophysiques disponibles.

Les plans-index sont tracés par cantons, à l'échelle d'un demi-mille au pouce, soit l'échelle des cartes de la province, et sont superposés à ces dernières. Ils montrent les superficies couvertes par des travaux et les numéros de dossier de chacun des documents disponibles se rapportant à une superficie. Une description détaillée des documents disponibles déposés à nos archives apparaît sur la liste descriptive qui accompagne chacun des plans-index.

Les plans-index et la liste descriptive de chacun des cantons suivants sont prêts pour distribution:

Liste No 20: Cantons de Baldwin, Brouillon, Caire, Campbell, Collet, Cuq, Deslandes, Duquet, Gauvin, Laberge, Leclercq, Tailon, Tétu, Urban, Urfé, Valrennes, Vanier, Vassal, Vassan, Vauquelin, Verneuil, Vezza, Vienne, Vignal, Villars, Villebon, Villédieu, Villemont, Villeneuve, et la paroisse de Saint-Michel (seigneurie de Vaudreuil). Total: 30 plans.

D'autres listes de cantons seront publiées à mesure que les plans-index seront complétés.

On peut obtenir une copie de chacun de ces plans-index avec la liste descriptive des documents qui l'accompagne aux coûts ci-après, suivant que le plan-index est reproduit sur: Papier opaque (Ozalid) \$1.00 la copie. Papier transparent (Sepia) \$2.00 la copie. Plastique transparent \$5.00 la copie.

Toute commande doit être adressée au: Ministère des Richesses naturelles du Québec, Service des Gîtes minéraux, 1620, boulevard de l'Entente, Québec (6e), Que.

Titres au Comptoir

	Offire Dem.	
Adminis. & Trust	19 1/2	21
B.C. Moly wts.	5 1/2	6 1/2
Central Dynamics	7 1/2	8 1/2
Charter Inc.	10 1/2	11 1/2
Crown Life	32	34
Computel	48	50
Eastern Can. Savings	4 1/2	5 1/2
Elect. Associates	18	19
Faes Ltd.	7	8
General Impact	8 1/2	9 1/2
Granache	3 1/2	4
Int. Systems	10 1/2	11 1/2
Joly Jumper	9	9 1/2
La Prevoyance	15	17
London Life	58	62
Martlet Inc.	4 1/2	5 1/2
do. wts.	2 1/2	3 1/2
Peoples Stores	14 1/2	15 1/2
Que. Savings Bank	5 1/2	6 1/2
Rapid Data	5	5 1/2
Stability Data	6 1/2	7
Sindram	20	21
Spar Aero	4 1/2	5 1/2
Unican	7 1/2	8 1/2
Zodiac	3	3 1/2

SISCOE MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE NO 81

Avis est par les présentes donné que le dividende régulier semi-annuel de trois cents et demi (35c) par action sur le capital-actions en circulation de Siscoe Mines Limited a été déclaré payable le 30 décembre 1968, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 décembre 1968.

Par ordre du conseil

Clinton M. Masterman,

F.C.I.S.

Secrétaire

Montréal, Québec,

10 décembre 1968

UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES T.A.S

l'information

Les Russes partis, le Canada recommencera à dominer dans le hockey

Savoir lire est bien. Savoir lire entre les lignes est encore mieux.

Lorsque le président de la Ligue Nationale de hockey, Clarence Campbell, annonce qu'il ne voit pas d'espoir d'une rencontre entre l'équipe de hockey de Russie et une équipe professionnelle canadienne avant 1970, doit-on lire qu'il est enfin heureux d'annoncer qu'on n'a plus qu'un an à attendre avant que se réalise pareil projet? Car 1970, c'est dans un an, puisque nous sommes au seuil de 1969.

Si lorsque l'instructeur de l'équipe russe, Anatole Tarasov, multiplie les demandes en faveur d'une rencontre avec une équipe canadienne professionnelle, doit-on lire que les Soviétiques sont prêts dès maintenant à sortir de la Fédération internationale de hockey sur glace en disant à Buddy Ahearne de s'arranger seul avec ses problèmes? Et peut-on raisonnablement présumer que si les Russes quittent la Fédération, c'est parce qu'ils auront déjà formé leur pro-



Deux chroniqueurs et animateurs bien connus au Québec, Serge Deyglun (La Presse) et Marc Perron, réalisateurs de l'émission "Au grand air" à Radio-Canada, assistent actuellement au congrès international sur la faune qui a lieu à Mont-Carle jusqu'au 20 courant. Ils s'entretiennent ci-dessus, à gauche, avec le Consul de Monaco, M. Michel Pasquin, et à droite, avec le vice-président des C.V.G.A. (Chroniqueurs de la vie au grand air).

Pierre Alain gagnant du trophée Air Canada?

La formation tchécoslovaque

Les amateurs qui se proposent d'assister à la partie de hockey international entre le Canada et la Tchécoslovaquie, demain soir au Forum, aimeraient peut-être se familiariser à l'avance avec cette équipe qui, lors du dernier championnat mondial du hockey international, a terminé en 2^e place derrière les Russes et en avant des Canadiens, bons troisièmes.

Les instructeurs du club tchèque sont Jaroslav Pitner et le docteur Vladimir Kostka, ce dernier faisant partie de l'équipe depuis plus de 10 ans.

Le gardien de but n° 1 (numéro qu'il porte d'ailleurs) est Vladimir Dzurila. Il est âgé de 26 ans. Son remplaçant est un nommé Termer qui porte le chandail numéroté 19.

Les Tchèques ont trois défenseurs. Le premier est formé de Jan Suchy et Josef Horesolsky. Si Suchy a 24 ans, Horesolsky, lui, en a 22. Suchy est un employé de l'Etat tandis que Horesolsky, lorsqu'il ne joue pas avec l'équipe nationale de son pays, s'aligne avec le club Praha Sparta.

Il est un diplômé de l'équipe nationale "B" de son pays et de ligue juniors. Suchy porte le numéro "7" et Horesolsky, le numéro "3".

Le deuxième duo défensif est formé d'Oldrich Machac, 22 ans, numéro "4", et de Frantisek Pospisil, 24 ans, numéro "7".

Les deux autres défenseurs sont Masopust, numéro "2", et Bednar, numéro "6".

Les quatre lignes d'attaque tchèques sont celles de Sevik-Golonka-Jirik, Havel-Holick-Jolick, Hrbaty-Nedomansky-Cerny et Beran-Farda-Mrskvia.

Les joueurs de la Tchécoslovaquie, incidemment, portent des bas et chandails blancs et pantalons rouges.

A la manière de Larry Ouellette

pre ligne professionnelle européenne, qui serait composée peut-être de trois équipes russes, d'une équipe tchèque et d'une équipe suédoise?

Lorsqu'on lit que Jack (Red) Bownass, 38 ans, a été choisi comme le meilleur joueur de défense du tournoi de Moscou il y a dix jours, doit-on en conclure qu'un hockeyeur ayant l'expérience de la Ligue Nationale pourra toujours en montrer à des amateurs, même si ceux-ci sont les redoutables Russes de M. Tarasov? Lorsque M. Clarence Campbell déclare que les Européens n'invoquent jamais les règlements internationaux, sauf lorsqu'ils jouent contre l'équipe canadienne, doit-on en conclure qu'ils savent bien que des trucs comme les règlements de la Fédération Internationale peuvent constituer pour eux un allié puissant contre des joueurs canadiens plus naturellement doués qu'eux? Et lorsque notre aimable confrère Marc Thibault écrit son admiration devant le jeu d'ensemble des Russes et des Tchèques, doit-on en conclure qu'il s'est laissé éblouir comme tant d'autres par les petits hommes en rouge qui patinent sans arrêt la tête baissée? Lorsque Buddy Ahearne déclare, d'une part, que la Ligue Nationale ne prend que 100 joueurs par année sur 200.000 (laissant entendre qu'il reste 199.900 amateurs aux intérêts de qui il faut veiller), et que d'autre part le gérant de la CAHA, Gordon Jukes, se plaint que les professionnels sont responsables de la pénurie de bons joueurs amateurs au Canada, doit-on en conclure qu'il y a un manque de communications entre la Fédération Internationale et sa succursale canadienne, ou simplement que ces messieurs ont recouru à n'importe quel argument pour faire avancer leur cause?

Nous ne pouvons blâmer Buddy Ahearne de se battre pour la cause du hockey amateur international, qui après tout est son affaire à lui. Mais au Canada, nous avons mieux que pour la cause du hockey amateur international, qui après tout est son affaire à lui. Mais au Canada, nous avons mieux que le hockey amateur. Nous avons le hockey professionnel. Le hockey, comme toute autre chose évolue, et celui d'Europe en est arrivé, semble-t-il, au point de son histoire où les meilleures équipes sont prêtes à renier la formule "amateur" qui ne satisfait pleinement ni le joueur, ni le spectateur.

Il y aura un tournoi mondial en 1969 et il est raisonnable de présumer que la Russie le gagnera. Mais dès 1970, le Canada, en raison du départ anticipé des Russes et des Tchèques, sera redevenu la grande puissance du hockey amateur. Il continuera aussi de dominer le hockey professionnel.

Conditions d'enneigement

Les conditions du ski sont excellentes à travers toute la province et toutes les régions signalent de la neige poudreuse à l'exception de la région du Saguenay et celle de la Gatineau où on signale de la neige granuleuse. Durant les dernières 24 heures, il est tombé entre un demi-pouce et un pouce et demi de nouvelle neige dans les Laurentides, de deux à six pouces dans les Cantons de l'Est, environ un pouce dans la région de Québec et enfin deux pouces dans la région de Chicoutimi.

Dans les Laurentides, tous les remontes-pentes fonctionnent. Dans la région de Québec: Manoir Saint-Castin — Lac Beauport: base de 20 à 26 pouces avec surface poudreuse. Excellentes conditions sur les pistes no. 2 et 3 et Poma qui ont été travaillées à la machine. Remontées mécaniques en opération — no. 3 et Poma-lift.

sportive

Craig Glassco... des Cubs aux Expos... aux Expos!

Craig D. Glassco, un jeune lanceur droitier de 21 ans mesurant 6 pieds et 4 pouces et pesant 185 livres, a signé, hier, un contrat avec les Expos de Montréal qui, aussitôt, l'ont cédé aux Expos... de Sarasota.

Glassco, malgré son jeune âge, était la propriété des Cubs de Chicago depuis 3 ans. Mais lorsque ceux-ci le laisseront tomber, récemment, l'éclaireur Johnny Moore s'empressa de le recommander au nouveau club Montréal. o Glassco jouera, la saison prochaine, dans la Ligue des Recrues de la Floride, une organisation comprenant 8 clubs et qui est hors-catégorie. On aura compris que cette ligue sert à perfectionner le jeune talent des recrues des clubs des ligues de calibre majeur. Et on aura deviné que Sarasota en fait partie et que si cette équipe porte le surnom d'Expos c'est qu'elle est une filiale du club Montréal.

Glassco est né à San Bernardino, Californie.

Pour revenir au club Sarasota, disons que la direction des Expos montréalais a révélé, hier également, que l'ancien receveur des ligues majeures, Ed Sadowski, avait été engagé pour piloter cette équipe.

Le Thibault mariage de... Phil Séguin!

Le publicitaire-statisticien des Expos de Montréal, l'ex-confrère Phil Séguin, épouse, samedi et dans la stricte intimité, une charmante jeune femme avec laquelle, nous n'en

doutons pas, il connaîtra le bonheur parfait.

Pourquoi? Parce qu'il a toujours eu, parlant beauté féminine, le regard averti; parce qu'il a, déjà, toujours bien fait son devoir pour "Le Canada" et "La Patrie" et enfin, parce qu'il épousera une (Thérèse) Thibault! Marc Thibault

Taylor signera-t-il avec les Flyers?

ST-HYACINTHE — M. Jean-Paul Grimard, président des Gaulois de St-Hyacinthe, de la Ligue provinciale senior, a déclaré qu'aucun fait nouveau ne s'est produit dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Bobby Taylor.

Il a précisé que Bobby Taylor, le joueur des Argos de Toronto, est actuellement avec les As de Québec. Il doit y

jouer une série de cinq parties à l'essai.

C'est à l'issue de cette période, soit au début de la semaine prochaine, que l'on saura si Bobby Taylor signera un contrat avec l'organisation des Flyers de Philadelphie, ou s'il préférera demeurer amateur.

Dans ce dernier cas la direction des Gaulois est disposée à lui offrir un contrat.

Mlle Withworth récolte encore les plus gros gains

CINCINNATI — Le directeur des tournois de la LPGA, Leonard Wirtz, a révélé hier à Cincinnati que, pour la quatrième année de suite, Kathy Withworth s'est révélée la golfeuse

ayant obtenu le plus fort montant en bourses.

Avant elle, deux golfeuses avaient réussi l'exploit quatre années de suite: Babe Zaharias et Mickey Wright.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS LEGAL

RE. MONSTAD AND COMPANY LIMITED

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations du Québec (R.S.Q. 1941, c.280) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, cession et transport exécuté par MONSTAD AND COMPANY LIMITED devant le notaire Volker Mehnert le 8 mars 1968 et enregistré au bureau du Régistrateur de la division d'enregistrement de Montréal le 8 mars sous le no: 204-8048 (laquelle garantie s'étend aux créances, droits et réclamations en faveur dudit MONSTAD AND COMPANY LIMITED en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenue exécutoire.

NORMAN H. BEILES, C.A.

Fidélitécommissaire en vertu dudit acte de fidéicommis



CITÉ DE WESTMOUNT

Règlement 721

Avis public est par les présentes donné à tous ceux qui sont concernés que le règlement no 721 intitulé "AMÉLIORATION GÉNÉRALE DU RÉGLEMENT NO 11" était adopté par le Conseil municipal de la Cité de Westmount à une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville ce lundi 16 décembre 1968.

Les détails se rapportant à ce règlement sont inclus au complet dans le règlement 721, lequel est à la portée, pour vérification, de toutes les personnes intéressées au bureau du Greffier, hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce dix-neuvième jour de décembre 1968.

M. L. TUCKER

Maire

R. B. SEAMAN

Greffier

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 759-195

CLAUDE BLANCHARD, avocat, de 1195 rue Principale, en la paroisse de St-Zotique district de Beauharnois.

et

FERNAND LAVOIE, agent d'assurances, de 224 rue St-Lambert, en la cité de Salaberry de Valleyfield, district de Beauharnois.

Demandeurs

-vs-

ANDRÉ J. LEDUC et PETER J. BROWN, tous deux de lieux inconnus.

Défendeurs

et

LE REGISTREUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DU COMTE DE TERREBONNE.

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs ANDRÉ J. LEDUC et PETER J. BROWN, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'as-

signation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTREAL, ce 16 décembre 1968

MARIUS D'AMOUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes MELOCHE & BLANCHARD, Avocats, 70 rue Nicholson, Salaberry de Valleyfield, P.Q. PROCUREURS DES DEMANDEURS.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No: 128 443

VINCENT ORTONA, gentilhomme de la cité et du district de Montréal.

Demandeur

-contre-

DOMINIC MENNA, autrefois de Ville St-Michel, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à DOMINIC MENNA à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 17 décembre 1968

CLAUDE DUFOUR

Greffier-Adjoint

MM. KEATING & DRODY, Avocats, 360 ouest, rue St-Jacques Montréal, Qué.

AVOCATS DU DEMANDEUR

CITÉ DE WESTMOUNT

Règlement 722

Avis public est par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner que le règlement no 722 intitulé "RÈGLEMENT POUR AUTORISER LE REMBOURSEMENT À LA CITÉ DU SURPLUS DES FONDUS DE CAISSE" a été voté par le Conseil de la Cité de Westmount, à une assemblée tenue le 16 décembre 1968.

et qu'une assemblée publique pour les électeurs, propriétaires d'immeubles taxables, est par les présentes convoquée qu'elle aura lieu à huit heures dans la soirée de lundi, 30 décembre 1968, à l'hôtel de ville, et qu'à cette heure ce règlement sera soumis aux électeurs présents et ayant droit au vote, tel que mentionné.

Si, dans les deux heures suivant l'ouverture de l'assemblée, cent électeurs présents, dans le cas d'une cité ayant plus de cinq mille âmes, d'après le dernier recensement fédéral, quarante dans le cas d'une cité et vingt dans le cas d'une ville, demandent que ce règlement soit soumis pour approbation aux électeurs municipaux qui sont propriétaires d'immeubles taxables, le Président de l'assemblée, décrétée par votation sur ce dit règlement, une date convenable en dedans de quarante jours suivant cette dite assemblée; autrement ce règlement est nul pour avoir été approuvé par les électeurs.

Donné à Westmount ce dix-neuvième jour de décembre 1968

R. B. SEAMAN

Greffier

POLYPLACEMENTS INC.

Avis est par les présentes donné que "POLYPLACEMENTS INC." corps politique incorporé en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal présentera une Requête au Secrétaire de la Province de Québec pour être autorisé à abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

Datée à Montréal, ce 13ème jour de décembre 1968.

Georges A. POULIOT, Secrétaire

AVIS

PELLETIER HEATING LTD. LE CHAUFFAGE PELLETIER LTEE.

AVIS est par les présentes donné que PELLETIER HEATING LTD. LE CHAUFFAGE PELLETIER LTEE., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Secrétaire provincial de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

DATE A MONTRÉAL, ce 17e jour de décembre, 1968

Isidore Feinberg

Secrétaire

JOHN KRUGGER, Manoeuvre, résident et domicilié au 5642 rue Clark, dans les Cité et District de Montréal.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JOHN KRUGGER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, ce 16 décembre 1968

MARIUS D'AMOUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes LIVERMAN & KAUFMAN, Avocats, 1450 City Councilors, Suite 550, Montréal, P.Q. PROCUREURS DU DEMANDEUR ES-QUALITE.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des contrats Bureau n° 809 HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de DIX MILLE DOLLARS (\$10.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition d'accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 16 décembre 1968

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 décembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ACME WATERPROOF MFG. CO. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1968, sous le numéro 2108033. Ce 16e jour de décembre 1968. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 6 décembre 1968 par lequel Polonia Enterprises Corp. a transporté et déce toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 10 décembre 1968 sous le No. 2107176. Banque de Montréal, le 10 décembre 1968.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 761-915

ROMEO DUBOIS, Manoeuvre, résident et domicilié au 740 rue Co-dre, en la Cité de St-Hubert, District de Montréal, en sa qualité de tuteur à son enfant mineur MICHELINE DUBOIS.

Demandeur

Es-Qualité

-vs-

LAURENTIAN MOTOR PRODUCTS LTD., un corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires en les Cité et District de Montréal, au numéro 2085 rue Ste-Catherine ouest.

et

JOHN KISS, Manoeuvre, résident et domicilié au 4720 avenue Meridian, dans les Cité et District de Montréal.

et

JOHN KRUGGER, Manoeuvre, résident et domicilié au 5642 rue Clark, dans les Cité et District de Montréal.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JOHN KRUGGER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, ce 16 décembre 1968

MARIUS D'AMOUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes LIVERMAN & KAUFMAN, Avocats, 1450 City Councilors, Suite 550, Montréal, P.Q. PROCUREURS DU DEMANDEUR ES-QUALITE.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des contrats Bureau n° 809 HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de DIX MILLE DOLLARS (\$10.000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition d'accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 16 décembre 1968

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 6 décembre 1968 par lequel Polonia Enterprises Corp. a transporté et déce toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 10 décembre 1968 sous le No. 2107176. Banque de Montréal, le 10 décembre 1968.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 6 décembre 1968 par lequel Polonia Enterprises Corp. a transporté et déce toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 10 décembre 1968 sous le No. 2107176. Banque de Montréal, le 10 décembre 1968.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.) et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET N° 713202 - MODIFICATIONS DEPOT DE FOURNITURES N° 1, PARC PLOUFE, OTTAWA (ONT.) seront reçues jusqu'à 15 heures (heure normale de l'est). Le MARDI, 7 JANVIER 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décaissement des soumissions. On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le chef des services financiers et administratifs,

J. J. Carrette.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No

l'information

sportive

Hockey

HIER Los Angeles 2, Canadiens 2 Oakland 2, Toronto 5 Chicago 3, New York 1	SAMEDI Boston vs Canadiens Detroit à Toronto New York à St. Louis Philadelphie à Los Angeles Minnesota à Pittsburgh
CE SOIR Los Angeles à Boston Chicago à Detroit Minnesota à Philadelphie	DIMANCHE Canadiens à Boston Toronto à Detroit Minnesota à New York Pittsburgh à Chicago Philadelphie à Oakland

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
CANADIENS	29	17	6	6	96	70	40
BOSTON	28	16	7	5	103	70	37
TORONTO	28	15	7	6	79	67	36
NEW YORK	30	16	13	1	82	78	33
CHICAGO	29	15	12	2	119	98	32
DETROIT	28	13	11	4	98	86	30

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
ST. LOUIS	29	12	9	8	87	65	32
LOS ANGELES	27	11	13	3	62	79	25
OAKLAND	31	9	17	5	75	102	23
MINNESOTA	29	8	17	4	69	91	20
PHILADELPHIE	29	8	17	4	58	82	20
PITTSBURGH	29	6	17	6	71	105	18

Les Leafs n'ont pas connu la défaite en sept parties

TORONTO — Floyd Smith et Bob Pulford ont marqué chacun un but en moins de 47 secondes, en troisième période, hier soir, alors que les Maple Leafs de Toronto ont triomphé 5 à 2 des Seals d'Oakland.

Ce triomphe a permis aux Leafs de PUNCH IMLACH de por-

ter à 7 le nombre de matches consécutifs au cours desquels ils n'ont pas subi de défaite. Ils ont maintenant accumulé une série de six victoires et un match nul. C'est Smith qui a porté les Leafs en avant dans la partie, brisant une égalité de 2 à 2 qui subsistait en troisième période.

La LNH soutient qu'ils n'ont pas le droit à ce titre en vertu de leurs victoires au cours de la saison régulière de la ligue nationale amateur du Canada.

Que les Russes s'amènent et ils seront bien reçus par les équipes de la ligue Nationale

Par la PRESSE CANADIENNE — L'orgueil de leur produit et leur fierté nationale ont poussé les directeurs de la ligue Nationale de hockey, des Canadiens de Montréal et des Maple Leafs de Toronto à crier: "Amenez les Russes".

Les commentaires ont débuté la semaine dernière quand les Canadiens et les Leafs ont affiché un certain intérêt à affronter les Russes, tandis que ces derniers répliquaient avec un défi personnel.

Clarence Campbell, président de la LNH, a laissé entendre cette semaine qu'une rencontre entre les Russes et les meilleurs professionnels canadiens pourrait bien avoir lieu "au cours des deux prochaines années".

Les Russes, gagnants de cinq championnats mondiaux amateurs successifs et de deux titres olympiques, n'ont jamais affronté d'équipes professionnelles, car un tel match menacerait leur statut amateur.

Les Russes prétendent qu'ils sont les meilleurs au monde tandis que

la LNH soutient qu'ils n'ont pas le droit à ce titre en vertu de leurs victoires au cours de la saison régulière de la ligue nationale amateur du Canada.

Entre-temps, la Fédération internationale de hockey sur glace prétend que rien ne s'oppose à un match LNH-Russes, excepté les différences de règlement.

Thayer Tutt, président de la FIHG, a déclaré hier que la fédération "n'aurait pas que les Russes affrontent continuellement les pros, mais nous ne nous opposons pas à ce qu'ils le fassent".

"J'imagine que le conseil de la FIHG insisterait sur l'usage des règlements internationaux", a dit Tutt qui a ajouté que les pros n'avaient rien à gagner en affrontant les Russes.

"Si les pros se font battre, ils perdent tout leur prestige. Les Russes sont d'excellents joueurs".

La principale différence entre les règlements réside dans le fait que la mise en échec n'est pas permise par l'équipe offensive à l'intérieur de la zone de l'équipe défensive.

Prediction de Imlach

Punch Imlach, pilote et directeur-gérant des Leafs, soutient que

le véritable test d'habileté exigeait l'usage des règlements de la LNH permettant la mise en échec partout sur la patinoire.

"Nous sommes des pros et non des politiciens et c'est pourquoi nous observons uniquement nos règlements. Aussi, si les Russes tiennent tant à nous affronter, ils devront observer les règlements de la LNH".

Imlach ne voit guère la différence entre un match opposant les Leafs aux Russes ou un autre opposant une équipe d'étoiles de la LNH aux Russes.

"Les Leafs et les Etoiles triompheraient des Russes sans aucun doute. Je ne voudrais pas manquer un tel match. J'aimerais être derrière le banc pour voir nos gars frapper les Russes qui sortent de leur territoire la tête basse".

"Ils constateraient rapidement ce qu'est le hockey de la LNH".

Smythe-Molson

Stafford Smythe, président du Maple Leaf Garden, aimerait aussi opposer ses Leafs aux Russes, mais selon les règlements de la LNH.

David Molson, président des Ca-

nadiens, prévoit le jour où il y aura une division européenne dans la LNH.

"Les Russes sont humains et réalisent qu'ils ont maintenant atteint un sommet. Ils voudront très prochainement connaître leur réel valeur et le seul moyen est de sortir des rangs des amateurs."

Les coureurs d'auto-neige du Québec seront les premiers au Canada à avoir un circuit organisé et, cela, dès cet hiver. On a en effet révélé, hier, le lancement du Circuit d'auto-neige O'Keefe du Québec, une série provinciale de compétitions sanctionnées par l'Association canadienne de l'auto-neige.

Les clubs-membres de l'ACAN ont préparé 10 courses régionales de vitesse dans différentes zones de la province pour les mois de janvier, février et mars, le point culminant étant des tournois pour les championnats provinciaux de vitesse et de slalom.

Les meilleurs conducteurs seront déterminés selon un système de points attribués tout au long de la saison.

Parlant finances, disons que la brasserie O'Keefe offrira un total de \$9,000 en bourses, les clubs-organisateurs y ajoutant près de \$2,000 pour l'achat de médailles de championnat.

Lors d'une conférence de presse, hier, M. Adélard Ratelle, président de l'ACAN, a déclaré: "Non seulement est-ce le premier circuit du genre organisé au Canada mais, plus important encore, c'est le premier à recevoir la sanction de l'ACAN autant pour ses normes de sécurité que pour le sérieux de son organisation."

Le circuit ouvrira ses activités le 26 janvier prochain avec le championnat de la zone 1 (Bas St-Laurent) à Rimouski et de la zone 8 (Abitibi) à Maniwaki, pour prendre fin le 16 mars avec celui de la zone 10 (Côte Nord) à Hauteville.

Les autres compétitions auront lieu le 2 février à Plessisville (zone 3, Estrie-Bois Francs); le 9 février à St-Raymond de Portneuf (zone 2, Lévis-Québec) et à Chicoutimi (zone 9, Saguenay); le 15 février à Ste-Agathe (zone 6, Laurentides); le 16 février à Hull (zone 7, Hull-Ottawa) et le 2 mars à Grand'Mère (zone 4, Mauricie) et à Valleyfield (zone 5, Montréal).

Le championnat de slalom est prévu pour le 16 février à Ste-Agathe tandis que le championnat de vitesse aura lieu le 23 février à St-Henri de Lévis.

Les conducteurs-compétiteurs se disputent encore, au cours des 11 courses de vitesse inscrites au circuit, bien que seulement les 5 premières comptent, une championnats basé sur un système de points. Ceux-ci seront décernés, sur une base 5-4-3-2-1, aux cinq premiers de chaque concours.

Autre initiative O'Keefe, ici et encore personnalisée par Yvon Bonin, qui devrait plaire

CANADIEN 2 "BRANKA"; LOS ANGELES 2 "BRANKA" ET CANADIEN 42 "STRELA"; LOS ANGELES 30 "STRELA"

Par MARC THIBEAULT

Si vous vous demandez où nous avons "été chercher" le titre de cet article, eh bien, c'est très simple: nous avons assisté à la joute (endormante à la 1ère période mais excitante par la suite) d'hier soir entre les Canadiens et les Los Angeles solidement "tchéqués", de chaque côté à part ça, par quatre joueurs de l'équipe nationale no 2, de la Tchécoslovaquie qui, demain soir, rencontrera notre propre équipe nationale au même Forum. Ainsi pris, il nous a semblé diplomatique d'apprendre comment dire "but" et "lancer" en tchèque, soit "branka" et "strela" et voilà!

C'est, en vérité, Oldrich Zelaznik, représentant d'Air Canada à Prague, qui a ainsi enrichi notre vocabulaire et, par petite conjugaison, le vôtre. Donc une partie nulle (quoique bonne pour 1 point pour chaque équipe) de 2-2 entre le Tricolore et les "Rois" de Los Angeles.

Oakland 2 Toronto 5

Première période
1. Oakland, Jarrett (14) 2:35
(Punitions: Marshall 4:53, Pelyk 8:06, Pelyk 12:00, Roberts 18:00)

Deuxième période
2. Toronto, Pelyk (Keon, Oliver) 3:32
3. Toronto, Dorey (4) (Oliver) 14:12
4. Oakland, Laughton (4) (Hickie) 17:30
(Punitions: Meehan 10:29, Quinn 14:02)

Troisième période
5. Toronto, Smith (5) (Horton, Henderson) 8:10
6. Toronto, Pelford (4) (Oliver) 8:57
7. Toronto, Armstrong (2) (Dorey) 18:48
(Punitions: Dorey 2:10, Hampton 14:29)
Gardiens: SMITH, Oakland; BOWER, Toronto
Lancers par:
OAKLAND 13 7 12 32
TORONTO 15 10 17 42
Assistance: 16,328

New York s'enlise de plus en plus!

NEW YORK (PA) — Jim Pappin a compté deux buts et le gardien Denis Dejordy, rappelé des mineurs cette semaine, a brillé hier soir en conduisant les Black Hawks de Chicago à un gain de 3-1 sur les Rangers de New York dans un match de la LNH.

Dennis Hull a réussi l'au-

lant de la période jusque-là! Dans la 16e minute, le gardien Gerry Desjardins vole Richard d'un but.

2e période

Dès le début du deuxième tiers, une faiblesse de la défense Canadienne puis une faiblesse du gardien Tony Esposito permettent aux Los Angeles de prendre une suprématie avancée de 2-0. Mais à 8:23, Hughes est puni et, six secondes plus tard, Duff marquera un but... après un lancer de Rousseau qui frappe le patin de Richard et qui, accidentellement, permet à Duff de recevoir le disque, seul devant Desjardins.

Canadien fonce et attaque mais ne peut égaliser.

3e période

Les gardiens Esposito et Desjardins tiennent la vedette,

le premier volant trois buts à ses rivaux et le second faisant des arrêts virtuellement miraculeux. Mais dans la 17e minute, Savard bataillera le long de la clôture contre deux ou trois adversaires et passera finalement à Cournoyer qui marquera, enfin, un but égalisateur certes mérité.

Avis tchèque

Le journaliste Charles Bures, de la "Cekoslovenska Tiskova Kancelar" (Agence de nouvelles CTK), parle un peu l'anglais.

Quels joueurs l'ont impres-

sionné chez les Canadiens? "Le numéro 4... le numéro 16... et le numéro 1, Worsley".

Il faut dire que, dans le programme, le nom de celui-ci apparaissait à la suite du numéro 1.

Ah! oui: on n'emploie plus, incidemment, le mot "branka" en Tchécoslovaquie pour désigner un "but". Non, comme cela est traditionnel dans les sports semble-t-il, on s'est, là aussi, anglicisé et on dit plutôt... "gol"... avec un accent aigu sur le "o" s'il-vous-plait!

Los Angeles 2 Montréal 2

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punition: Savard 18:25

Deuxième période

1. Los Angeles: Anderson (2) (Robinson) 3:10
2. Los Angeles: Cahon (2) (Lemieux) 5:45
3. Montréal: Duff (5) 8:29
(Rousseau, Richard)
Punitions: H. Hughes 8:23; Flett 8:44; Irvine, J.-C. Tremblay 13:23; Rolfe 19:09

Troisième période

4. Montréal: Cournoyer (16) (Savard, Laperrière) 16:35
Punition: Peters 10:18

Lancers par:

LOS ANGELES 10 11 9 30
MONTRÉAL 9 19 14 42

Gardiens:

DESJARDINS, Los Angeles; ESPOSITO, Montréal.
Assistance: 15,527.

quand vous dites exigez **CHIANTI**

RUFFINO

le nom qui a rendu le **CHIANTI** célèbre

Produit et embouteillé par I.L. RUFFINO (Italie)

Représentants: Importations Durand - 324-5581

UNE ONCE DE PLUS COMPTE POUR L'ÉCOSSAIS QUI TROUVE SON COMPTE DANS LE SCOTCH

WHYTE & MACKAYS

bons whiskys! de **Schenley**

...tradition de **Schenley**

C'est garanti! et c'est évident... **TRADITION** est le whisky le plus vendu au Québec dans cette catégorie de prix!

Distillé, vieilli et embouteillé au Canada par Canadian Schenley Distilleries Ltd., Valleyfield, Québec

WHYTE & MACKAYS

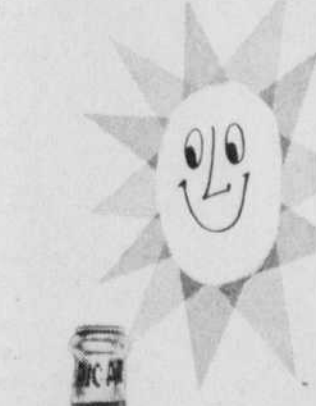
100% PUR JUSQU'À LA 26e ONCE!

342-H 26 ONCES
342-I 40 ONCES

EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE
O.G.M. — MONTRÉAL

Du soleil de Provence, il a la couleur

D'une source vive, il a la fraîcheur



RICARD

Bienvenu à toute heure

UN VOLUME DE RICARD
CINQ VOLUMES D'EAU
NATURELLE TRÈS FRAÎCHE

Ricard (R.A.Q. 222-C)

IMPORTÉ DE FRANCE
O.G.M. — MONTRÉAL

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

Cours de Langues
12 à 20 semaines
\$85.00
☐ jour ou soir
☐ petits groupes
☐ tous niveaux
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES LINGUISTIQUES
TEL.: 931-6286

JE SUIS **ASTÉRIX** le Gaulois.
J'ai souscrit à la taxe volontaire et je vous attends aux cinémas

CANADIEN PLAZA
JEAN TALON
MAISONNEUVE
et à la salle HERMES

du 21 DÉC.

Ouverture Mont Jasper ST-DONAT

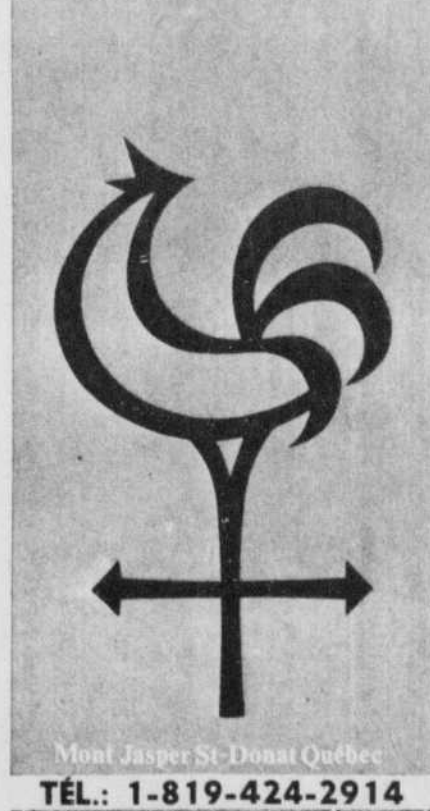
Auberge des 4 vents inc.

LOGEMENT ET PENSION
Fin de semaine — Ski
2 couchers • 5 repas
2 jours (remontée mécanique)
Adultes \$25.00
Étudiants \$20.00
Enfants \$16.00
1 journée (remontée mécanique)
1 coucher • 2 repas
Adultes \$13.50
Étudiants \$10.00
Enfants \$ 8.00



TARIFS
SPÉCIAUX
POUR
GROUPE

Centre de ski pour toute la Famille



Mont Jasper St-Donat Québec
TEL.: 1-819-424-2914

TARIFS

Remontée mécanique
Jour de semaine
du lundi au vendredi inclusivement

Adultes: \$2.50
Enfants: \$2.00

Demie-journée
Adultes: \$2.00
Enfants: \$1.00

Fin de semaine
Samedi • Dimanche • Jour de Fête

Adultes: \$3.50
Enfants: \$2.00



DEMIE-JOURNÉE
9:00 hres à 12:30 hres
ou
12:30 hres à 16:30 hres
Adultes: \$2.50
Enfants: \$1.00



■ A la suite de la visite du maire Jean Drapeau à Prague, le gouvernement de Tchécoslovaquie a dépêché à Montréal une délégation chargée de visiter la Terre des Hommes et de choisir parmi les pavillons disponibles celui qui conviendrait à une éventuelle participation lors de la réouverture de la manifestation internationale en 1969. Voici de gauche à droite, M. Gilles Buteau, chef de la délégation des expositions à

Terre des hommes, guidant ses invités tchécoslovaques, M. Hubert Matejcek, chef de la délégation, et M. Ladislav Pekar, directeur de l'exposition Jablonec, une organisation de son pays spécialisée dans la présentation des machines-outil et mécanismes de précision. La délégation de Prague rentre aujourd'hui en Europe et fera rapport sur sa visite à Montréal.

Jean-Paul Beaudry

Le Québec peut compter sur une croissance économique continue

«Les Québécois ont toute raison de voir l'avenir avec optimisme et confiance. Ils peuvent compter sur un développement économique continu et sur la hausse du standard de vie dans les années à venir.»

C'est ce qu'a déclaré hier midi le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, alors qu'il prononçait une allocution devant les membres d'un club social de la métropole.

M. Beaudry a déclaré que trois facteurs fondamentaux sont à la base du progrès futur du Québec, soit le développement et la mise en application des techniques les plus avancées, une réserve de main-d'œuvre de plus en plus abondante et l'ouverture de notre économie au marché mondial.

Soulignant que notre capacité de concurrence ne pourra être améliorée que si nous augmentons notre efficacité, il a précisé que notre effort devra porter sur l'ensemble du système, par la mise en valeur de toutes nos ressources, et non pas seulement sur

quelques secteurs en particulier.

Expliquant le rôle du gouvernement, M. Beaudry a déclaré que presque tout l'accroissement qui va se produire d'ici 1976 sera le fait du fonctionnement d'une économie libre et souple travaillant pour le marché.

«Cependant, a-t-il ajouté, l'intervention de l'Etat sera souhaitable dans de nombreux domaines pour maintenir un climat économique propice au développement et au progrès.»

Ainsi, le rôle fondamental de l'Etat, tel qu'il est envisagé par le ministère de l'Industrie et du Commerce, sera d'encourager un progrès et un développement constants, d'atténuer les cycles économiques et de maintenir un niveau d'emploi.

D'autre part, le ministre a souligné que la modernisation de l'Etat présenterait deux problèmes auxquels il devra s'attaquer au cours des prochaines années: soit la décentralisation régionale et la concentration des efforts d'indus-

trialisation dans certaines directions, selon des ordres précis de priorité, en évitant la dispersion.

«Si une partie du Québec tire de l'arrière, les coûts se répercutent sur l'ensemble du système, abandonner une politique d'industrialisation dans certaines régions défavorisées revient à accepter une politique de subvention. En somme, nous avons un choix à faire: accepter de faire des investissements rentables ou nous résoudre à financer indéfiniment à fonds perdus une politique de subventions,» a-t-il déclaré.

Le ministre a de plus prédit que l'économie québécoise sera capable de soutenir un taux de croissance au moins aussi élevé que celui des dix dernières années.

Ainsi, les Québécois moyens en tireront pour avantages un revenu disponible — impôts payés — qui sera de 50 pour cent plus élevé que celui d'aujourd'hui, de même qu'une retraite plus hâtive et plus de temps à consacrer aux loisirs.

De 1,100 à 175 unités locales

Les commissions scolaires proposent une autre formule de regroupement

QUEBEC (PC) — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec soumettra cette semaine au ministère de l'Éducation une «formule-miracle» qui permettra de regrouper dans un délai relativement court les 1,100 commissions scolaires de la province.

Ce nouveau schéma «de

commission scolaire» que la Fédération a mis de l'avant, il y a quelques jours, après que le congrès annuel de novembre eut laissé voir que le regroupement déjà commencé depuis deux ans ne «collait pas», aura également pour effet de réduire de 1,100 à 160 ou 175, les commissions locales actuelles.

Cette réforme souhaitée aura aussi pour objet de rallier tous les membres de la Fédération et de maintenir le commissaire d'écoles dans les pouvoirs qu'il est menacé de perdre actuellement.

Elle aurait de plus comme avantage une représentativité plus grande des commissaires,

tant au niveau élémentaire que secondaire.

Le nouveau président de la Fédération, M. Fernand Lefebvre, qui a expliqué hier, lors d'une entrevue, les grandes lignes du projet, a précisé que les commissions scolaires locales se regrouperaient par «secteurs d'aménagement».

Ces secteurs sont déterminés par les commissions scolaires régionales, et comprennent obligatoirement un complexe scolaire polyvalent.

Chaque secteur d'aménagement, c'est-à-dire chaque commission scolaire locale «regroupée», a-t-il poursuivi, diviserait son territoire en quartiers, comme le font les municipalités. Chaque quartier élirait un commissaire d'école, ce qui ne pose aucune limite au nombre des commissaires à la table de la commission scolaire. Chaque quartier devrait cependant compter sur une population étudiante d'environ 500 écoliers.

Ainsi, une commission scolaire de 3,000 étudiants aurait à la table six commissaires. Actuellement ce nombre est limité par la loi.

D'autre part, le regroupement envisagé, en conservant les grandes lignes des commissions scolaires régionales existantes, en modifierait toutefois certains aspects.

M. Lefebvre a en effet expliqué que la commission scolaire régionale pourrait ainsi compter autant de commissions scolaires locales que de secteurs d'aménagement.

Tous les commissaires des locales, à l'intérieur du territoire de la régionale, seraient appelés à devenir délégués à cette régionale. Actuellement, ne sont délégués que trois commissaires par commission scolaire locale.

En outre, l'assemblée de tous ces commissaires formerait l'«Assemblée régionale», qui déciderait des politiques d'ensemble de l'enseignement secondaire, tant administratives que pédagogiques. Cette assemblée élirait la commission scolaire régionale, qui deviendrait un organisme presque exclusivement exécutif.

Les commissaires régionaux auraient comme tâche de mettre en oeuvre les politiques adoptées par l'assemblée régionale.

Soulignant en terminant que la province compte actuellement quelque 5,700 commissaires d'écoles, avec le regroupement proposé, ce nombre baisserait à 1,200.

Nouveaux emplois et langue de travail

Deux priorités pour le Québec, selon le député Robert Bourassa

QUEBEC (Le Devoir) — Le Québec fait face actuellement à deux priorités — création de nouveaux emplois et le problème de l'usage du français comme langue de travail — qui, à toutes fins pratiques, coïncident et se rejoignent l'une et l'autre.

En raison de la procédure qui l'empêchait de discuter des différentes implications du bill 85, le parti libéral n'a pu exprimer l'intérêt tout particulier qu'il portait à la question du français prioritaire, a dit mardi M. Robert Bourassa, député de Mercier.

D'une part, quelque 80 pour cent des postes administratifs dans le secteur privé, au niveau supérieur ou intermédiaire, sont occupés par des Québécois de langue anglaise; d'autre part, au cours des toutes prochaines années, quelque 40,000 diplômés des CEGEP ou des universités accéderont au marché du travail, après avoir été formés et éduqués en français.

On peut sans le moindre doute conclure qu'il est aussi urgent de s'atteler à la tâche d'accroître le rôle du français comme langue de travail que de créer de nouveaux emplois, en raison même des caractéristiques du marché du travail.

Ainsi s'est exprimé M. Bourassa, député de Mercier et critique financier du parti libéral, au cours d'une causerie devant un groupe d'étudiants de l'Académie de Québec.

Il est clair que si on n'accélère pas considérablement l'action concrète à cette fin, on fera face dans les prochaines années à une situation explosive. Il y a actuellement un tel décalage sur le plan linguistique entre le milieu de l'éducation et celui du travail qu'on a toutes les raisons d'apporter des mesures correctives aussi rapidement que possible, a déclaré M. Bourassa.

C'est surtout sur le plan administratif que, selon lui, il devrait être possible pour l'Etat québécois d'agir, sans éliminer pour autant toute action législative. En raison de son importance croissante, le Québec possède des outils non négligeables pour faire en sorte que la langue française puisse être utilisée dans nos plus grandes institutions. Déjà, on constate un progrès sur le passé, dans certaines de nos grandes entreprises qui, alors qu'elle étaient auparavant purement unilingues, sont devenues maintenant bilingues sous

plusieurs rapports. Rien ne s'oppose à ce qu'on aille encore plus loin et qu'on vise à faire fonctionner en français sinon tous les secteurs de l'entreprise, du moins une bonne partie d'entre eux.

Le gouvernement, a dit le député, par les nombreuses relations qu'il a avec les entreprises, peut faciliter cette orientation. Ainsi, il pourrait agir de telle sorte que les entreprises, pour donner un exemple, n'utilisent que le français dans leurs rapports avec l'administration fiscale.

Il pourrait être permis, par contre, à un résident du Québec de faire un rapport d'impôt en anglais, mais dans le cas des grandes entreprises, on pourrait être plus exigeant, afin d'accroître la place du français dans leur fonctionnement.

Il y a nombre d'autres mesures dans le domaine de l'affichage, des contrats de tra-

vail, de la documentation publiée par les services publics, où une action vigoureuse de l'Etat pourrait contribuer à la promotion du français, a poursuivi M. Bourassa. Il n'y a pas de doute que la tâche n'est pas facile, puisque les plus importants centres de décision en matière économique, au Québec, sont entre les mains de non-Québécois, mais le Québec n'a pas le choix. Il lui faut utiliser le seul instrument important dont il dispose, soit l'Etat, pour faire en sorte que tous les diplômés qu'il a formés, en s'imposant des sacrifices financiers considérables, puissent donner leur pleine mesure ou assumer les fonctions pour lesquelles ils ont été préparés. La place actuelle du français comme langue de travail ne répond d'aucune façon aux exigences immédiates qui s'annoncent.

Sans condamner la commission d'enquête qui vient d'être

formée, on ne peut attendre ses conclusions avant de commencer à agir vigoureusement.

Un n'a pas à répéter, pour le démontrer clairement, les chiffres fort éloquentes qui ont été publiés récemment, eu égard à la place des Canadiens français dans l'économie québécoise et aux revenus qu'ils en retirent (extrait du 3e volume du rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme publié dans le journal «La Presse»).

M. Bourassa a conclu qu'il était regrettable qu'en raison de la procédure, il ait été impossible de discuter à l'Assemblée nationale cette question grave et urgente. Ainsi, on aurait pu faire voir les implications de cette question sur l'avenir politique du Québec et les efforts qu'il faut faire sans délai pour renverser une situation qui, telle qu'elle se présente actuellement, paraît singulièrement sombre.

Les Ecureuils opte pour l'unilinguisme

LES ECUREUILS (PC) — La commission scolaire des Ecureuils, dans le comté de Portneuf, a adopté mardi soir à l'unanimité une résolution déclarant que la langue de l'enseignement sera le français dans toutes les classes de sa juridiction et que l'anglais se-

ra enseigné comme langue seconde.

La commission scolaire des Ecureuils devient ainsi la deuxième de ce comté et la quatrième au Québec à prendre position en faveur de la campagne provinciale entreprise par le Mouvement pour l'intégration scolaire pour que

le français soit la langue d'enseignement dans les écoles publiques du Québec.

La résolution a été présentée et expliquée par trois membres du MIS, MM. Raymond Lemieux président, Jacques Bernard et Laurier Gravel.

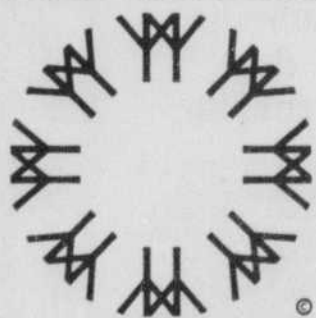


Brassées au Québec par Molson

Pour Noël... offrez un visa de saison pour

Terre des Hommes

Économisez 50% à la Banque de Montréal



Terre des Hommes... un monde de plaisirs et de découvertes quatre mois durant pour votre famille et vos amis. Achetez vos visas de la saison 1969 immédiatement, à la moitié du prix ordinaire.

Visa de saison pour adultes (18 ans et plus)

\$15.00

Visa de saison pour enfants (6 à 17 ans)

\$7.50

Achetez les vôtres au plus tôt à toute succursale de la Banque de Montréal.



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada